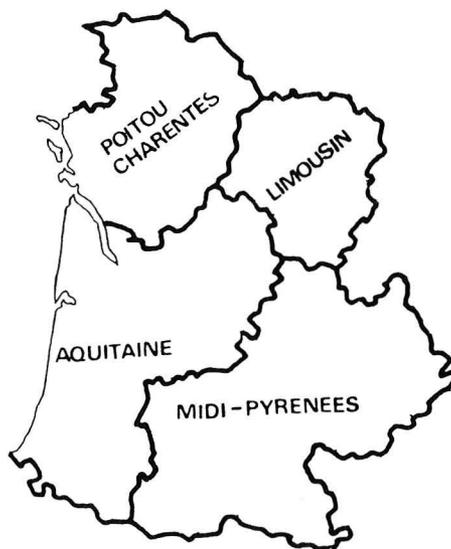


AQVITANIA

TOME 10
1992

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

D. DUSSOT, G. LINTZ et D. VUAILLAT, <i>La sépulture gauloise de Boiroux commune de Saint Augustin (Corrèze)</i>	5
Béatrice CAUET et François DIDIERJEAN, <i>Mines d'or gauloises et habitats associés du sud-Limousin : méthodes de prospection archéologique</i>	31
Bruno BIZOT et Myriam FINCKER, <i>Un amphithéâtre antique à Agen</i>	49
Josette ELAYI et Jean-Pierre BAREILLE, <i>Découvertes gallo-romaines du Luc (Saint-Girons, Ariège)</i>	75
Jean-Louis PAILLET et Catherine PETIT, <i>Nouvelles données sur l'urbanisme de Lugdunum des Convènes. Prospection aérienne et topographie urbaine</i>	109
Yolande MARION, Francis TASSAUX et François THIERRY avec des annexes de Jacques DASSIÉ, Dominique TARDY, Pierre TRONCHE, <i>Le sanctuaire gallo-romain des Bouchauds (Charente)</i>	145
Laure LAÛT, <i>L'habitat rural antique dans le Vic-Bilh. Prospections dans les cantons de Garlin, Lembeye, Thèze, dans les Pyrénées-Atlantiques</i>	195

Yolande Marion *, Francis Tassaux ** et François Thierry ***

avec des annexes de Jacques Dassié ****, Dominique Tardy ***** , Pierre Tronche *****

Le sanctuaire gallo-romain des Bouchauds (Charente)

Résumé

La fouille du sanctuaire gallo-romain des Bouchauds, commune de Saint-Cybardeaux (Charente) effectuée en 1974-75, 1978-80, 1986-88, a révélé l'existence de deux enceintes sacrées ; la plus vaste, à l'ouest, enferme deux *fana* carrés avec galeries ; l'enceinte orientale, plus restreinte, abrite un temple octogonal et un temple rectangulaire avec *pronaos*. La construction de cet ensemble a connu deux époques : la première remonte vraisemblablement aux Flaviens ; la seconde est assurément datée de la fin du IIe siècle, comme en témoignent en particulier les décors d'architecture étudiés par D. Tardy (annexe 1). Une première fréquentation du site à l'époque augustéenne est révélée par un important lot de monnaies gauloises et romaines, analysé par P. Tronche (annexe 2).

Situé au sommet d'une colline, le sanctuaire est flanqué au nord par l'un des plus grands théâtres de la Gaule, déjà étudié par M. Fincker et F. Thierry (*Aquitania*, 3, 1985) et vraisemblablement lié au culte impérial, tandis qu'au sud de la colline, l'existence d'une petite agglomération, que l'on soupçonnait depuis les trouvailles du début du siècle et des années 70, est maintenant prouvée par les photographies aériennes de J. Dassié (annexe 3).

Abstract

The excavation of the Gallo-Roman sanctuary of Les Bouchauds, in the commune of Saint-Cybardeaux (Charente), executed in 1974-75, 1978-80 and 1986-88, has shown the existence of two sacred precincts : the widest, on the west, is enclosing two square *fana* with galleries meanwhile an octogonal temple and a rectangular temple with *pronaos* are in the eastern and smaller precinct. The construction of this complex has known two periods : the former is very likely dating from the Flavians ; the second one is undoubtedly the end of the II century, of which specially architectural ornaments, studied by D. Tardy (annexe 1), give evidence. An earliest frequenting of the site during the Augustean period is revealed by an important lot of Gallic and Roman coins, investigated by P. Tronche (annexe 2).

Situated on the top of an hill, the sanctuary is flanked, on its northern side, by one of the greatest theater of Gaul, already studied by M. Fincker and F. Thierry (*Aquitania*, 3, 1985) and probably linked to the Imperial cult ; and in the other hand, at the bottom of the hill, in southern part, a small town" — which was conjectured because of finds at the beginning of the century and in the seventies — is now attested by J. Dassié's photographs (annexe 3).

* Centre Pierre Paris, Bordeaux.

*** Directeur des fouilles des Bouchauds.

***** Chargé de recherches au CNRS.

** Maître de Conférences, Université de Bordeaux III.

**** Prospecteur aérien.

***** Professeur au lycée de Quimper.

Connu depuis le XIX^e siècle, le site gallo-romain des Bouchauds, commune de Saint-Cybardeaux (Charente), est l'un des ensembles monumentaux les plus spectaculaires du Centre-Ouest. Après le théâtre, qui a été l'objet d'une étude récente ¹, nous présentons ici le résultat des fouilles du sanctuaire, effectuées de 1974 à 1988.

Un site de hauteur

Culminant à 158 m, le site domine la plaine d'Angoumois dont on distingue les larges ondulations à peine marquées par les vallées : celle de la Nouère, affluent de la Charente, qui arrose le village de Saint-Cybardeaux à 2 kilomètres à vol d'oiseau vers le sud, et celle de la Charente, à cinq kilomètres vers l'est. Le fleuve dessine ses méandres entre deux versants plus abrupts, donnant parfois l'impression d'un relief de cuesta, et laissant apparaître, sous les marnes, les bancs de calcaire jurassique qui ont permis, depuis l'Antiquité, l'extraction de la pierre à bâtir. De la croupe des Bouchauds, on peut voir, par beau temps, jusqu'à Ruffec. C'est ce caractère de position élevée qui constitue l'aspect principal du site et qui, selon toute vraisemblance, explique la présence d'un sanctuaire à cet endroit.

La partie sommitale de la colline est constituée d'une plate-forme terminée par une très forte pente au nord, (exploitée par l'installation du théâtre) et par une déclivité nettement moins raide au sud et à l'ouest ; comme nous le verrons, de puissants travaux de soutènement, reconnus au sud-ouest et au nord-est de l'esplanade, ont modifié l'aspect initial du relief dans l'Antiquité.

Historique des fouilles

Le sanctuaire n'a attiré l'attention des archéologues qu'à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. Alors que le théâtre, dont on apercevait encore des ruines imposantes («le château des Fades»), fut l'objet de fouilles complètes, les vestiges du plateau, totalement enfouis, ne connurent que quelques sondages effectués par la Société Archéologique et Historique de la Charente. G. de Laurière et l'architecte Warin, dès 1871, puis J. Gontier, quelques années plus tard, commencèrent des fouilles, c'est-à-dire une série de grandes tranchées suivant les murs, dans l'ensemble monumental est ².

C'est ainsi que Warin mit en évidence une partie du double péribole et la moitié longitudinale d'un temple. On constate le sérieux de ses travaux, en particulier du plan qu'il publia avec des proportions et des mesures relativement exactes.

Le R. P. Camille De La Croix, qui a dégagé et restauré le théâtre entre 1901 et 1906, ne s'intéressa que d'une manière marginale au plateau et n'apporta que peu de nouveautés. Il se contenta de replacer le temple, découvert par Warin, au centre des deux enceintes qu'il avait retrouvées au nord et au sud. Curieusement, ce plan comporte des erreurs grossières : mauvaise disposition et mauvaise orientation du temple, erreur de 10 mètres sur la largeur de l'ensemble ³.

Les fouilles cessèrent ensuite pendant plus d'un demi-siècle. Un petit musée de site, présentant les objets trouvés dans le théâtre, ne survécut pas à la Deuxième Guerre et le mobilier fut perdu. Il fallut attendre 1974 pour qu'une équipe d'archéologues occupe à nouveau le plateau. Elle était conduite par L. Maurin qui, sollicité par la Société des Amis des Bouchauds, entreprit alors une fouille systématique du sanctuaire.

En 1974 et 1975, les fouilles de L. Maurin concernèrent la plus grande partie du secteur oriental. Après une interruption de deux ans, les recherches reprurent sous notre responsabilité avec, en 1978-1980, l'achèvement de ce secteur et l'étude du secteur sud-ouest et du fanum F ; l'attention mobilisée de 1981 à 1985 par l'étude du théâtre, dans la perspective d'un éventuel aménagement par le Conseil Général, ralentit l'activité de recherche sur le plateau, qui se limita essentiellement à la fouille du temple G ; enfin, de 1986 à 1988, les derniers travaux portèrent sur le secteur nord-ouest (bâtiment H et mur d'enceinte 36).

Les conditions de la fouille

Il faut souligner les problèmes particuliers liés à la nature du terrain, problèmes que connaissent bien les archéologues opérant en milieu forestier ; le sanctuaire est en effet recouvert aujourd'hui par un bois touffu, avec son cortège d'inconvénients : arbres poussant avec prédilection

1. M. Fincker, F. Thierry, Nouvelles recherches sur le théâtre gallo-romain des Bouchauds, dans *Aquitania*, 3, 1985, p. 113-119.

2. Le détail de tous ces travaux est donné par G. Chauvet, *Sermanicomagus Germanicomagus ? Une ville gallo-romaine près Saint-Cybardeaux (Charente)*, Ruffec, 1902, p. 30-31, et C. de La Croix, *Etude sur le théâtre gallo-romain des Bouchauds (Charente) et sur son déblaiement*,

Angoulême, 1908 (= *BSAHCharente*, 8, 1908, p. 65-172), p. 1-25 et 94-95. On trouvera la reproduction des principaux travaux de G. Chauvet et C. de La Croix, ainsi qu'une compilation de toutes les notices sur les Bouchauds parues depuis plus d'un siècle dans les revues locales, dans l'ouvrage de A. Aeberhardt, *Les Bouchauds, site gallo-romain de Charente*, Tours, 1987.

3. C. De La Croix, *ibid.*, pl. h. t.

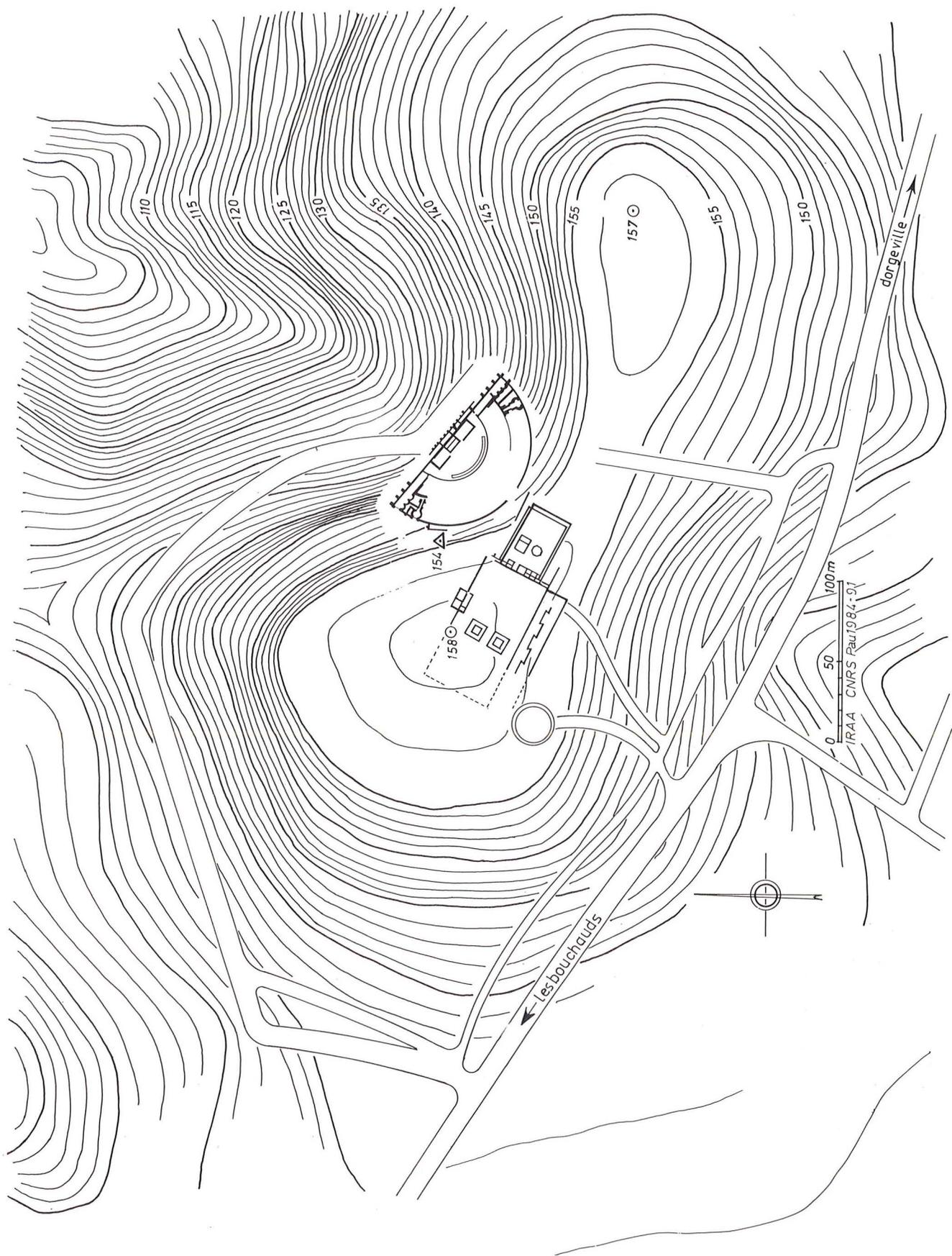


Fig. 1. — Le complexe monumental des Bouchauds (M. Fincker).

sur les vestiges de murs, difficultés de dessouchage, nécessité de limiter au maximum l'abattage des arbres qui font un des charmes du site.

D'autre part, on doit ajouter les traumatismes causés par les tranchées des fouilleurs du XIXe et les trous des récupérateurs de moellons et des chasseurs de trésors qui ont opéré sur le site jusqu'à un passé récent.

Tout cela explique que l'on ait fort peu de séquences stratigraphiques d'une certaine longueur. La stratigraphie du sanctuaire est d'ailleurs relativement simple ; le plus souvent, sous une couche d'humus, on retrouve une strate de démolition correspondant à l'abandon du site, puis une couche d'occupation du dernier état se limitant généralement à quelques lambeaux de sol qui reposent sur un remblai argilo-sableux recouvrant lui-même une couche d'argile. Dans de nombreux cas, l'humus se limite à une dizaine de centimètres au-dessus du dernier sol antique.

Dès la première année de fouille, il a fallu également tenir compte des problèmes de conservation, de restauration et de présentation au public des vestiges exhumés : c'est en effet l'un des sites les plus fréquentés de la Charente. Dans la même optique, un petit guide avait été édité et diffusé, dès 1981, par les soins du Syndicat d'Initiative de la région de Rouillac⁴.

Description du sanctuaire

Le plateau des Bouchauds s'organise, à l'est et à l'ouest, en deux enceintes sacrées d'inégale superficie.

L'aire sacrée orientale

D'environ 1000 m², elle a été enfermée par deux enceintes successives et elle présente aujourd'hui, outre trois bâtiments accolés à la seconde enceinte, deux temples s'ouvrant à l'est sur un espace vide.

L'accueil de la population locale

Notre recherche fut d'emblée soutenue par la population locale⁵ et par les élus, MM. Oliveau, maire de Saint-Cybardeaux, et Mesnard, maire de Rouillac. Par ailleurs, le Conseil Général de la Charente fournit une part importante du financement des fouilles et de la mise en valeur du site par une subvention accordée à la société Germanicomagus. Cet intérêt local pour nos travaux se manifesta, en particulier en 1981, par une exposition tenue à Rouillac, manifestation qui rencontra un vif succès⁶.

L'équipe de fouilles

Elle se composait de fouilleurs bénévoles formés par L. Maurin sur les chantiers de Saintes ; le carroyage du terrain avait été effectué en 1974 par M. Coustère, directeur du Bureau d'Architecture antique du Sud-Ouest ; les relevés et dessins d'architecture ont été assurés par les architectes Cl. Laroche puis A. Badie, avec le soutien actif de M. Fincker de l'Institut de Recherche sur l'Architecture antique ; l'étude du mobilier a pu être menée à bien grâce à l'aide de différents spécialistes dont on trouvera les contributions dans la deuxième partie de cet article.

Les deux enceintes successives

Elles ne se superposent pas mais sont séparées d'au moins 1m. La plus ancienne se trouve légèrement décalée vers le nord par rapport à la plus récente et elle est également plus petite que cette dernière, soit 37 m x 26 m (la deuxième enceinte : 41 m x 26 m).

4. L. Maurin dir., *Les ruines gallo-romaines des Bouchauds à Saint-Cybardeaux (Charente)*, Bordeaux, 1981, 36 p.

5. La liste serait trop longue, mais rappelons en particulier, le dévouement sans faille d'un certain nombre de personnes, piliers de la société Germanicomagus comme J. Rafais, C. Geaugeais et les regrettés Michaud, Piet, Bourdareau, ou la collaboration bienveillante de plusieurs propriétaires et exploitants agricoles, comme A. Raby.

Cependant, ne donner qu'une image idyllique de ces relations serait excessif : chez quelques-uns, la découverte du dépôt monétaire du temple C déclencha des fantasmes de «trésors» et des réflexes de suspicion à l'égard des numismates qui avaient cru, non sans naïveté, pouvoir étudier les documents en toute liberté : cf. les titres surréalistes d'articles parus dans *La Charente Libre*, le lundi 22 septembre 1975 : «Mais où sont passées les pièces de Saint-Cybardeaux ?» et dans *Sud-Ouest*, le mardi 23 septembre 1975 : «Aux Bouchauds, passez les monnaies !»: les

chercheurs avaient été soupçonnés publiquement de ... vouloir vendre les monnaies à leur profit ! Ceci entraîna l'arrêt des fouilles pendant deux ans.

6. Organisée par l'Office du Tourisme- Syndicat d'Initiative de la région de Rouillac et les communes de Rouillac et de Saint-Cybardeaux, cf. le catalogue : F. Thierry, P. Tronche, *Exposition du centenaire - Site gallo-romain des Bouchauds, Saint-Cybardeaux, Charente*, Angoulême, 1981, 26 p.

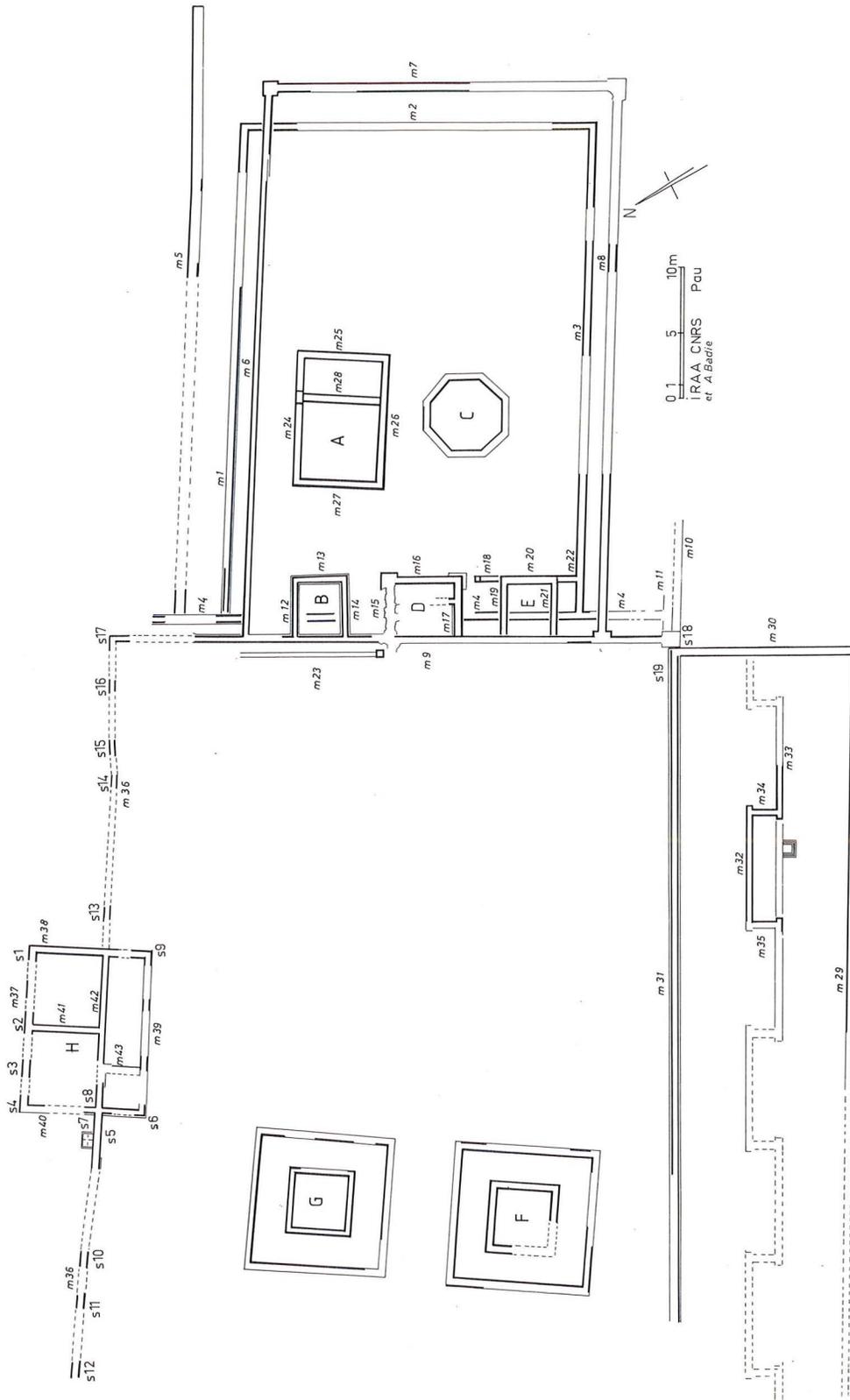


Fig. 2. — Plan du sanctuaire (A. Badie et M. Finker).

La première enceinte (murs 1, 2, 3, 4)

Le premier périmètre fut arasé lors de la réfection du sanctuaire et se présente dans un état de conservation inégal : certaines parties en élévation ne comportent plus qu'une seule assise de moellons ; pour d'autres, il ne reste que la fondation ; la section occidentale, mur 4, apparaît en «pointillé» sous les bâtiments de la façade de la nouvelle enceinte et a même parfois disparu, comme au nord, sans doute à cause des fouilles du XIXe siècle.

Ce mur 4 avait été prolongé, d'une part, à l'extrême nord, jusqu'au grand mur de soutènement nord, mur 5, qui lui est accolé et, d'autre part, vers le sud dans un but similaire, c'est-à-dire, faire le lien avec le mur de soutènement sud de l'ensemble monumental que nous étudierons un peu plus loin.

La seconde enceinte (murs 6, 7, 8, 9)

Elle est construite en petits moellons soigneusement parementés avec des joints retracés au fer. Trois de ses angles (NE, SE et SO) possèdent des contreforts, formés de bases plus larges, en moellons rectangulaires, le plus souvent marqués au fer.

Son mur occidental, le mur 9, se prolonge au nord et au sud : au nord, il rejoint le mur 36 de l'enceinte occidentale tandis qu'au sud, il atteint le mur de soutènement sud, tout comme nous l'avons constaté pour la première enceinte, et prend appui sur un contrefort trapézoïdal ⁷, identique à celui de l'angle SE.

Sondages entre les deux enceintes

Dans le premier sondage au nord-est, entre les murs 1 et 6, sous l'humus, une couche de terre argilo-sableuse renfermait quelques tessons de céramique commune dont un col de cruche en terre grise daté de 50-160 ⁸, une coupe de même couleur décorée à la roulette, rappelant les formes Drag. 32 (début du IIIe siècle), des restes de faune, des fragments d'enduits peints, des clous, des tuiles et un tesson de vase médiéval. La couche argileuse sous-jacente contenait un *quadran*s d'Auguste à l'autel de Lyon (inv. 175) et une obole marseillaise (inv. 1), traduisant ainsi le même milieu que celui du temple C qui a livré le dépôt monétaire augusto-tibérien (voir *infra*).

Le deuxième sondage au sud-est, pratiqué à 10 m à l'ouest de l'angle sud-est de la seconde enceinte, entre les

murs 3 et 8, a donné une stratigraphie différente de celles qu'on rencontre habituellement sur le site : sous l'humus, une couche d'argile de 0,20 m recouvrant une fine pellicule de calcaire pilé ; au-dessous, une couche de 0,30 m de gravier noyé dans du mortier décomposé. La couche inférieure renferme quelques dalles calcaires.

Un troisième sondage au sud-ouest a livré une fibule de bronze à charnière, d'époque flavienne.

Les ouvrages de terrassement

Le mur de soutènement nord (mur 5)

Au nord du mur 1, un mur de soutènement avait été aménagé ; il est de moins en moins vigoureux à mesure que l'on va vers l'ouest, c'est-à-dire au fur et à mesure que l'abrupt du terrain s'adoucit. Un sondage a montré qu'il avait, à l'est, 1,35 m d'épaisseur et qu'il comportait dans sa partie aérienne des blocs de remploi (fragments de colonnes). Sa fondation est une maçonnerie d'excellente facture, en appareil de moellons irréguliers à joints beurrés ; elle a 1,47 m de hauteur et est assise sur un lit de cailloux compact de 0,45 m d'épaisseur. A l'ouest, on retrouve ce mur, large de 1 m, contre la paroi est du mur 4.

En avant de ce soutènement, un mur soigneusement construit vient mourir en oblique sur sa façade, dessinant un large angle obtus dont le sommet paraît être situé dans l'axe du théâtre ; il pourrait être destiné à masquer le mur de soutènement.

Les murs de soutènement sud (murs 10 et 11)

Le contrefort situé au sud de l'angle sud-ouest de la seconde enceinte est maçonné avec un parement lisse fait de moellons irréguliers et de taille généralement supérieure à ceux des murs ; il s'appuie, d'une part, contre l'angle NE des murs 30 et 31 de l'ensemble monumental sud-occidental (que nous étudierons plus loin) et forme, d'autre part, un angle avec deux murs parallèles, accolés, de direction OE (murs 10 et 11).

Au cours de son dégagement, on a retiré quelques micro-tessons de céramique commune et deux fragments de céramique à paroi fine décorés à la barbotine, de même type que ceux trouvés à l'intérieur des périboles, datés du Ier siècle.

7. Qui mesure 1,38 m (côté sud), 1,45 m (côté ouest et est) et 1,25 m (côté nord).

8. Datation proposée par M.-H. et J. Santrot, *Céramiques communes gallo-romaines d'Aquitaine*, 1979, p. 184.

Ce secteur n'a pu être que partiellement fouillé, à la fin de la dernière campagne, parce qu'il nécessitait la coupure temporaire du seul chemin d'accès actuel au plateau, et qu'il supposait, compte tenu de la nature du terrain, des moyens dont nous ne disposions plus alors.

Le mur 10, plus au sud, est d'une largeur de 0,80 m. Il n'a pu être dégagé que sur 12,50 m vers l'est ; son état de conservation est médiocre.

Le mur 11, moins large (0,65 m), est encore moins bien conservé ; nous n'avons eu le temps de mettre au jour que l'angle qu'il forme avec le mur 4 de la première enceinte, alors qu'il se poursuit au-delà vers l'est.

Nous avons donc ici un ensemble de murs à l'agencement complexe, mais bien articulé spatialement et chronologiquement : le prolongement du mur 4 de la première enceinte fonctionne avec le mur 11 tandis que celui du mur 9, qui est posé sur le contrefort, s'articule avec le mur 10. Le sondage est trop limité pour que l'on puisse interpréter avec certitude cet ensemble : galerie bordant au sud l'aire sacrée orientale, ou bien simple ouvrage de soutien.

Les édifices du côté occidental de la seconde enceinte (B, D et E)

Le mur 9 sert de paroi aux édifices B, D et E qui lui sont accolés. Il présente en son centre un seuil correspondant à l'entrée de l'aire sacrée orientale, entrée monumentale D, par rapport à laquelle B et E sont disposés symétriquement. On a donc un accès à l'ouest, à la différence de la majorité des sanctuaires gallo-romains⁹.

L'entrée monumentale D (murs 15, 16, 17)

Il s'agit d'une construction aux dimensions assez modestes (4,20 m x 4 m). Elle était séparée en deux pièces inégales (4,10 m x 2,25 m à l'ouest et 4,10 m x 1 m à l'est) par un large seuil entre deux antes, qui devait être pavé de dalles de calcaire plates.

Un sol de tuileau, bien conservé, recouvre la partie occidentale et se prolonge, par-dessus le mur 9, sur l'esplanade occidentale. Sous ce sol, un remblai argileux livre quelques tessons de parois fines et de sigillée de la fin du I^{er} siècle ou du début du II^e (Drag 35) ; ce remblai repose sur un sol argilo-calcaire que l'on retrouve au sud du bâtiment.

9. En se limitant aux régions Centre et Centre-Ouest de la Gaule, et dans le cas de sanctuaires à péribole, on accédait à l'est, comme à Drevant, Saint-Goussaud, Sanxay et Vendevre-du-Poitou.



Fig. 3. — Vue de l'enceinte orientale: bâtiment B et temple A (cl. L. Maurin, pris de l'ouest).

La construction se caractérise par des fondations peu profondes, des contreforts aux angles NE et SE, disproportionnés par rapport à l'importance du bâtiment, l'emploi de moellons allongés au double d'un moellon ordinaire aux chaînes d'angle, et enfin des parements agrémentés de joints retracés au fer.

Les murs nord et sud (murs 15 et 17) prennent appui sur le mur 9, ce qui est l'indication de l'antériorité de ce dernier par rapport au monument.

Le bâtiment B (murs 12, 13, 14)

Situé au nord de l'entrée monumentale D, ce bâtiment est de petite taille (3,50 m x 4,20 m). Ses murs sont constitués de petits moellons réguliers dont les têtes n'ont pas été aplanies ; les murs nord et sud (murs 12 et 14) sont solidaires du mur 9. Sur le sol, on trouve une monnaie de Sabine (inv. 181)

Aucun indice n'a permis de déceler un accès à l'est en raison de l'arasement des structures mais, à l'ouest et à une époque tardive — dernier état du site — un seuil a vraisemblablement été établi dans une échancrure du mur 9.

Un sondage à l'intérieur du bâtiment fait apparaître le mur 4 complètement arasé ; le remblai passant sur ce mur livre un sesterce d'époque antonine (inv. 183) qui fournit ainsi un précieux *terminus post quem* pour la datation du deuxième état.

Murette 23

Par ailleurs, en avant du bâtiment, c'est-à-dire à l'ouest, on a retrouvé une murette de 0,35 m d'épaisseur, parallèle au mur 9 sur 8,50 m¹⁰. Au sud, elle prenait appui sur une dalle de calcaire portant une marque de tacheron en forme de X sur la surface supérieure. Mais à l'origine, cette dalle n'était pas liée à la murette. Entre la murette et le mur d'enceinte 9, il est possible qu'on ait eu, à un moment donné, l'espace d'un caniveau. Dans son dernier état, elle fut arasée et recouverte par le sol de tuileau qui s'étend à l'ouest de l'entrée B.

Le bâtiment E (murs 19, 20, 21 + 18)

Situé au sud de D et symétrique de B, il a les mêmes dimensions que ce dernier, mais il a été presque complètement arasé : il ne reste que 2 ou 3 assises de moellons mal

équarris de la fondation, laquelle est large de 0,75 m. Aussi est-il impossible de lire les traces d'un seuil ou d'un sol. D'autre part, les murs nord et sud, 19 et 21, butent contre le mur 9. Comme en B, le mur 4 arasé a été mis au jour, passant sous les murs nord et sud. Enfin, dans le prolongement du mur oriental 20, on note que le mur 18 s'appuie au nord sur une dalle calcaire semblable à celle qui bloque la murette 23 à l'ouest du mur 9. Très détérioré, il n'a que deux assises de moellons non fondées.

Par leur situation et leur plan, on peut reconnaître dans B et E de simples annexes au sanctuaire, contemporaines de la deuxième enceinte.

Les temples A et C

L'aire sacrée ainsi délimitée enferme deux temples, A et C. Elle devait être recouverte d'un sol de calcaire pilé de faible épaisseur, dont il ne reste que quelques lambeaux à l'ouest, directement sous l'humus.

Le temple A (murs 24, 25, 26, 27, 28)

Il n'en reste que les fondations larges de 0,85 m sauf au nord où subsistent deux assises de l'élévation du mur 24, large de 0,63 m. Ce temple, de 8,20 m x 5,70 m, est, dans son dernier état, un compromis entre la tradition indigène du plan centré (avec une *cella* presque carrée de dimensions tout à fait classiques¹¹ : 5,70 m x 5,75 m) et la conception romaine du plan allongé (avec un vestibule à l'est, de 2,50 m x 5,70 m), mais sans podium.

Cependant, on note un contraste très net entre les fondations de la *cella* et celles du vestibule. L'élévation (0,95 m) de la *cella* est en effet constituée de petits moellons dont la tête, parfaitement plate, porte des stries généralement disposées en losange, dues au travail de finition avec un ciseau ou une gradine, alors que la fondation du vestibule, d'aspect beaucoup moins soigné, est construite en moellons de taille irrégulière. D'autre part, une pierre de grand appareil sert d'assise au croisement des murs nord et est (24 et 28) de la *cella*, disposition qu'on ne retrouve pas au sud. Ce bloc, ainsi que les murs du vestibule, appartiennent visiblement à une deuxième époque de la construction.

A l'intérieur du bâtiment, il ne reste plus aucune trace de revêtement ni de sol.

10. Cette murette a été abusivement restaurée.

11. H. Lavagne dir., *Les dieux de la Gaule romaine*, Catalogue de l'exposition de Luxembourg, Luxembourg, 1989, p. 67 (notice de I. Fauduet). Y. Cabuy, *Les temples gallo-romains des cités des Tongres et des Trévires*, Bruxelles, 1991.

Le temple C

A 2,10 m au sud du temple A, s'élevait un petit temple sans podium, de forme octogonale de 2,80 m de côté à l'extérieur. Un mur, au parement identique à celui du monument A et dont une seule assise de moellons subsiste au nord, couronne des fondations de 2 m de profondeur, faites de blocs irréguliers avec un parement de petits moellons de mêmes dimensions et de même facture que ceux du temple A. L'agencement particulier de l'angle nord-est du polygone semblerait indiquer un départ de seuil qui se trouverait donc à l'est, conformément à l'usage.

A l'intérieur du bâtiment, sous une couche de terre brune contenant quelques fragments de décoration architecturale (fragments de colonnes, corniches, moulures), un remblai de sable et d'argile, de faible épaisseur, recouvrait un lit argileux portant des traces d'incendie au nord et au sud. C'est dans cette argile qu'a été exhumé un important lot de monnaies¹² réparti sur environ 15 mètres carrés, à l'intérieur et autour du temple. Ces monnaies appartiennent pour la plupart d'entre elles au Principat d'Auguste et ont été, très vraisemblablement, dispersées au moment de la reconstruction du temple.

Trouvés dans le même horizon stratigraphique que ce lot, outre un as flavien (inv. 190), trois as ou *dupondii* du II^e siècle (inv. 187-189) et un bronze de Marc-Aurèle (inv. 186) fournissent un indice chronologique majeur : l'édification du monument C date au moins de la fin des Antonins. Enfin, un *follis* de Crispus est retrouvé au contact de la terre végétale et de ce remblai (inv. 193).

Mises à part ces six dernières monnaies, l'ensemble monétaire très homogène du temple C — probablement un dépôt votif — montre une fréquentation du site antérieure à la construction du monument octogonal, à l'époque augusto-tibérienne, et sans doute, dès le début du règne d'Auguste¹³. S'il y a eu un premier bâtiment en bois à l'emplacement de ce dépôt, ses vestiges ont dû être complètement oblitérés par la construction en profondeur du nouvel édifice.

Niveau de circulation et stratigraphie dans la cour

Entre A et C, le sol de circulation — dont on n'a pas retrouvé de trace — devait se situer à la surface du remblai argileux, soit au niveau du sommet du bloc de grand appareil reconnu dans le bâtiment A.

Entre A et B, on note la présence d'un sol calcaire, à peine épais d'un centimètre, sous lequel on a trouvé une sorte d'agglomérat de terre et de grosses pierres, dont certaines, taillées, se retrouvent dans le parement extérieur des temples A et C. Ce sol est au même niveau que le sol bétonné construit le long de la paroi occidentale du mur 9.

Dans le secteur sud-ouest de l'enceinte, le seul point de repère pour le dernier sol est donné par le redan de fondation d'une petite section du mur d'enceinte 8, située ici nettement au-dessus du niveau de circulation actuel.

Le secteur à l'est et au sud de E est particulièrement bouleversé sur une profondeur de 1,20 m ; c'est pourtant le seul endroit de l'aire qui livre, outre un nombre de monnaies relativement important¹⁴, une quantité notable de matériel céramique.

SIGILLÉE LISSE

Drag 15/17	Montans	30/90	1 individu.
Drag 18	Montans	30/100	1 ind.
Drag 27	Montans	10-15/120	1 ind.
Drag 35/36	Montans	70/150	2 ind.
Variante 35/36	Montans ?	70/150	1 ind.
Drag 46, petit Ø	Montans ?	80/170	3 ou 4 ind.
Drag 46, grand Ø	Montans ?	80/170	2 ind.

12. Cf. J.-P. Bost, D. Nony, P. Tronche, Les monnaies de fouilles des Bouchauds à Rouillac en 1974, *Bulletin de la Société Française de numismatique*, 30e année, n° 6, juin 1975.

13. Sur la circulation des monnaies gauloises, on peut se référer aux récentes trouvailles du camp tibérien d'Aulnay qui a livré quelques bronzes gaulois.

14. Ont été recueillis une quinzaine de bronzes gaulois, un demi-statère d'électrum des Lémovices, aux abords immédiats du temple C et sept monnaies romaines, d'Auguste à Marc-Aurèle.

Drag 46, grand Ø	Centre	70/170	1 ind.
Curle 15, petit Ø	sud-gallique	70/170	2 ind. (au -)
Curle 15, grand Ø	sud-gallique	80/170	2 ind.
Walter 79-80	sud-gallique et Centre	IIe siècle	?
imitation Drag 43	?	IIe siècle	?

SIGILLÉE DÉCORÉE

Drag 29	Montans	Ier siècle	3 individus
Drag 30	Montans ?	Ier siècle	1 ind.

PAROIS FINES

Tasses à décor sablé, rouge-orangé	Montans ou la Graufesenque	Tibère-Claude ¹⁵
Tasses à engobe rouge-orangé, à décor de lunules et flamme		années 80
Tasses à engobe métallescent, ornées à la barbotine avec bandes guillochées au vibreur		IIIe siècle

CÉRAMIQUE COMMUNE ¹⁶

Elle est composée exclusivement de récipients à préparer, conserver ou chauffer les aliments : assiettes, vases biconiques, coupes, cruches, oenochoés, mortiers, saloirs.

S 27	couvercle	40/70
S 75	tripode	40/70
S 122	coupe hémisphérique	Ier/IIe siècles
S 164-168	coupe à collerette	Ier/IIe siècles
S 192	mortier	50/120
S 250	vase sans anses	40/110
S 270	vase biconique	40/80
S 264	saloir	fin Ier/ déb. IIe siècles
S 308 et 309	saloir	fin Ier siècle
S 405	cruche à panse ovoïde	50/160
S 553	oenochoé	1e moitié IIe siècle/IIIe siècle

Cette céramique est donc comprise dans la fourchette Ier-IIIe siècles, avec dominante pour la fin du Ier et la première moitié du IIe siècle, le *terminus post quem* restant le IIIe siècle.

La plupart des tessons se rattachent à la forme 250, «vases carénés à panse biconique décorée d'un guillochis ou d'une zone estampée à la roulette» ¹⁷. On pourrait donc

15. Voir M.-H. Santrot, dans D. et F. Tassaux *et alii*, Aulnay-de-Saintonge : un camp augusto-tibérien en Aquitaine, dans *Aquitania*, 2, 1984, p. 111.

16. Toutes les caractéristiques et les datations de ces céramiques sont tirés de la thèse

de M.-H. et J. Santrot, *op. cit.*, et de l'article de D. et F. Tassaux *et alii*, *ibid.*, 1984, p. 124-141.

17. M.-H. et J. Santrot, *op. cit.*, p. 133.

penser à des vases à offrande mais, devant la grande quantité de restes osseux et de coquillages recueillis avec eux, nous adopterons une attitude prudente quant à leur destination.

Conclusion

On a ainsi au moins trois périodes d'occupation :

- la première, d'époque augusto-tibérienne, se réduit au dépôt votif du temple C, auquel il faut ajouter quelques trouvailles sporadiques (deux monnaies entre les murs 1 et 6, quelques tessons de la première moitié du Ier siècle de notre ère) sans que l'on ait aucune construction de cette période ;
- la deuxième est celle de la construction de la première enceinte, non datée avec précision ; toutefois, on note une concentration du mobilier céramique et numismatique dans la deuxième moitié du Ier siècle ap. J.-C. ;
- la troisième, correspondant à la construction de la deuxième enceinte et à la (re)construction des temples A et C, est en revanche bien datée puisqu'elle ne saurait être antérieure à la fin du règne des Antonins (*terminus post quem* donné par la monnaie de Marc-Aurèle dans les fondations du temple C) ;
- il y aurait peut-être un quatrième état, représenté par l'adjonction d'un vestibule à la *cella* carrée du temple A.

On pourrait en effet parler de reconstruction, dans la mesure où l'on a l'impression très nette que les architectes ont scrupuleusement respecté les dispositions du premier sanctuaire (= deuxième état), en se contentant de décaler d'un mètre l'enceinte et ses annexes de la bordure occidentale ; en revanche, ils se seraient abstenus de modifier l'implantation des temples A et C, qui auraient donc existé dans le deuxième état (voire dans le premier pour le temple C) et qui se seraient trouvés ainsi légèrement décentrés par rapport à l'axe de symétrie est/ouest de la seconde enceinte, alors qu'ils étaient auparavant rigoureusement placés de part et d'autre de l'axe de la première enceinte.

L'aire sacrée occidentale

L'aire sacrée occidentale renferme au moins ¹⁸ deux *vana* (F et G), de même plan et de mêmes dimensions, alignés sur un axe N-NE/S-SO et s'ouvrant vraisemblablement à l'est sur un vaste espace apparemment vide. Elle est délimitée au sud par un ensemble monumental, organisé autour d'une série de salles ouvrant alternativement au nord et au sud. En revanche, la limite nord est marquée par un mur d'enceinte (mur 36) qui, à l'est, fait un angle pour rejoindre la seconde enceinte (mur 9) de l'aire sacrée orientale — que nous venons de décrire — et qui exclut en partie un bâtiment (H).

Le *fanum* F

Le plus méridional des deux temples présente un plan centré avec une *cella* de 5,60 m de côté entourée par une galerie de 11,20 m de côté et de 2,20 m de large ¹⁹.

Les murs, épais de 0,40 m pour la galerie et de 0,60 pour la *cella*, conservés sur une ou deux assises de petits moellons rectangulaires très soigneusement taillés, s'élèvent sur des fondations d'environ 1 m de profondeur, bien construites et renforcées, dans la *cella*, par un blocage de pierres non taillées, mêlées à une terre jaune argilo-sableuse complètement stérile.

La *cella* a laissé peu de vestiges. Le sol a complètement disparu, mais les quelques enduits peints rouges trouvés dans la couche superficielle témoignent de la décoration des murs. D'autre part, ces derniers ne subsistent, ainsi que leurs fondations, que sur la partie est, l'autre moitié ayant été arrachée ; ainsi, aucune trace de seuil n'a pu être décelée.

Enfin, une trace d'occupation résiduelle, constituée par un foyer ²⁰ installé après la désaffectation du temple, est à signaler.

Quant à la galerie, elle possédait un sol de tuileau rose qui adhère encore, au nord et à l'ouest, à la face interne

18. D'autres édifices se devinent dans le bois voisin, à l'ouest des vestiges de F et G.

19. Là encore, il s'agit de dimensions tout à fait classiques.

20. Dans une position stratigraphique très superficielle, ce foyer, probablement occasionnel, était composé de moellons (récupérés sur le site) sans liant entre eux, disposés en carré de 1 m environ de côté et qui présentaient des traces de feu sur leur paroi intérieure.

des murs, mais elle n'a pas, elle non plus, livré de trace de seuil. Cependant, une série de claveaux de forme trapézoïdale, taillés dans le calcaire de Marcillac, a été exhumée en avant du mur oriental et permet d'imaginer une ouverture en arc située à l'est²¹.

Malgré la quasi-absence de jalons chronologiques²², l'on peut penser que ce monument fut certainement élevé en même temps que les temples A et C de l'aire sacrée orientale en raison de la technique de construction utilisée et du parement identique des murs de ces édifices.

Le *fanum* G

De même plan et de mêmes dimensions que le temple F, le *fanum* G présente cependant quelques différences avec celui-ci.

Ainsi, les fondations sont peu profondes (une seule assise pour la *cella* ; deux ou trois pour la galerie) et reposent sur un lit de sable jaune contenant des fragments et des rognons de silex. Le sous-sol de la *cella* est composé d'une couche de calcaire fragmenté, reposant sur un hérisson de gros silex, le tout ne dépassant pas 0,50 m de profondeur.

D'autre part, les murs sont arasés au niveau de la première assise de fondation comme s'ils avaient été systématiquement arrachés ; cependant, au sud-ouest, le mur de la galerie a versé vers l'extérieur et l'on a pu retrouver cinq ou six assises de moellons.

Recouvrant la fondation du mur oriental sur une longueur de 1,40 m, un seuil marquant l'accès à la *cella*, mais décalé de 0,30 m par rapport à l'axe de symétrie est-ouest, est matérialisé par une pellicule de mortier blanc. Celui de la galerie, qui probablement devait se trouver dans le même axe, n'a pu être décelé.

Dans les deux espaces (*cella* et galerie), nous avons retrouvé les sols, mais ils présentent des natures différentes. En effet, dans la *cella*, il s'agit d'un sol de tuileau bien conservé prenant appui sur la première assise de fondation. Quant à la galerie, elle est presque entièrement recouverte de ce même type de sol de tuileau sauf dans le corridor est où le revêtement est constitué d'un ensemble de dalles de calcaire.

Taillées dans le même calcaire que les moellons des murs, elles avaient été posées dans le mortier encore frais sur toute la largeur de la galerie, mais seulement sur une longueur de 1,50 m, à proximité de l'angle sud-est. Aujourd'hui, il ne reste que cinq dalles complètes, brisées en plusieurs morceaux ; les autres ont cependant laissé leur empreinte. Elles sont séparées par un bourrelet épais de 0,04 à 0,05 m ; de tailles variées (0,30 à 0,50 m de longueur et 0,24 à 0,28 m de largeur sur une épaisseur moyenne de 0,05 m), elles sont lisses sur le dessus, simplement équarries en-dessous et leur tranche est taillée en biseau, l'angle aigu correspondant à la surface polie. Pourquoi le dallage se limite-t-il à cette seule surface, qui n'est même pas dans l'axe de l'entrée de la *cella* ? Nous n'avons aucune réponse satisfaisante.

Enfin, une série de segments de corniche, totalisant une longueur d'environ 4,17 m, exhumés principalement le long de la face extérieure sud de la galerie et au centre de la *cella*, et qui étaient posés à même le sol de tuileau, ont pu appartenir à l'entablement du temple.

L'absence de jalon chronologique, en dehors d'un bronze de Licinius (inv. 195) et de deux bronzes de Constantin (inv. 196 et 197), simples indices de la fréquentation du site dans la première moitié du IV^e siècle — et les différences sensibles dans le mode de construction — le temple G apparaissant à la fois plus léger et mieux fini — ne peuvent que suggérer qu'il y avait peut-être eu sur le site, ou du moins pour ce *fanum*, un second entrepreneur, mais ils ne fournissent pas de date quant à sa construction.

Nous sommes tout aussi peu renseignés sur la date à laquelle cet édifice a cessé d'être utilisé, au IV^e siècle peut-être, mais il est certain qu'il a été abandonné : le mur sud de la galerie s'est effondré, probablement à la suite d'une détérioration de son toit, dont on a retrouvé une grande quantité de tuiles brisées ; une fois abandonné, le monument fut la proie systématique et aisée des récupérateurs de moellons, témoin l'arasement total de la *cella*.

21. Avec ces claveaux ont été trouvés divers objets en fer (une chaîne à petits anneaux en huit, un gond, des clous), quelques menus fragments de verre et un petit disque nacré bleu-noir.

22. Les seuls éléments de datation sont un *as* de Marc-Aurèle (inv. 185) et un petit bronze sans doute de Tetricus (inv. 194) trouvés dans un sondage en avant du mur est de la galerie, ainsi qu'un Drag. 30 (1^{er} s.) dans le lit originel, en négatif, des murs arrachés de la *cella*.



Fig. 4. — Vue de la bordure sud de l'enceinte occidentale — mur 33 et contrefort — (cl. L. Maurin, pris du sud).

Le grand bâtiment méridional (murs 29 à 35)

Par son corps central et son portique septentrional, ce bâtiment a une valeur architecturale mais aussi architectonique, dans la mesure où sa fonction est d'établir solidement, du côté du sud, la terrasse sur laquelle s'étendait cette aire sacrée, dominant ainsi le flanc sud de la colline qui descend abruptement vers la plaine.

Cet ensemble n'a pu être reconnu sur toute sa longueur, qui doit être d'environ 80 m ; en effet, sa partie occidentale (30 m environ) se trouve hors du terrain destiné à la fouille, alors qu'à l'est, il est fermé par le mur 30. Sa largeur, bien délimitée par deux murs (31 et 32) atteint

14,50 m. Dans son dernier état, il s'organise en trois espaces longitudinaux : au nord, une galerie, au centre, une série de pièces tête-bêche — c'est-à-dire juxtaposées et ouvrant alternativement au nord et au sud — et, au sud, un glacis ou promenoir découvert.

La galerie nord (murs 30, 31)

Elle est entièrement recouverte d'un sol de mortier et est délimitée au sud par les salles tête-bêche, à l'est par le mur 30 et au nord par le mur 31. Ce dernier mur a conservé deux ou trois assises de moellons à la base desquelles le sol vient mourir. Sa fondation, inscrite dans une tranchée remplie d'un blocage de pierres mal équarries, sans matériel (si ce n'est un petit fragment de vase tripode noir dont la période de diffusion se situe dans la deuxième

moitié du premier siècle) est peu profonde (0,40 m) et peut laisser supposer qu'il s'agit d'un simple mur-bahut. A 32 m de l'extrémité orientale, l'assise supérieure de la fondation disparaît sous un hérisson, épais de 0,15 m et long de 5,30 m, et le sol est interrompu à son niveau, ce qui est sans doute la trace d'un seuil. D'autre part, la collecte importante de débris de tuiles montre que tout cet espace était couvert.

Enfin, c'est à une quinzaine de mètres du mur 30, dans cette galerie, qu'au cours d'un dessouchage, nous avons mis au jour un chapiteau corinthien à figures et des fragments lui appartenant, mais aussi d'autres fragments d'un autre chapiteau semblable et d'un ou plusieurs chapiteaux ioniques ou ionicisants. Le premier chapiteau décorait peut-être la façade du temple A car il correspond à un morceau de colonne et à un fragment de base trouvés au cours de la fouille de cet édifice²³. D. Tardy y reconnaît une production de la fin du IIe siècle, avec une nette préférence pour le dernier quart²⁴.

La galerie bordait, au sud, une série de pièces tête-bêche.

La disposition centrale (murs 32, 33, 34, 35)

Nous y reconnaissons deux états successifs.

Dans un premier temps, le mur 33 — dont il reste environ un mètre d'élévation — a été édifié sur de puissantes fondations profondes de 2 m. Son parement extérieur porte des traces d'arrachement qui indiquent qu'il y avait, à 10,10 m du mur 30, une structure perpendiculaire. Ce mur formerait la limite de l'esplanade occidentale dans un premier état.

Dans un deuxième temps, après arasement du mur 33 et construction en fondation d'un mur parallèle 32, on édifia dessus des murs moins épais (0,60 m), on ajouta des murs de raccordements perpendiculaires, définissant ainsi les pièces tête-bêche, et on rehaussa le niveau de circulation par l'apport d'un remblai de cailloux et de sable.

Ces murs sont d'une facture différente, avec l'emploi plus fréquent de blocs allongés. Ils étaient recouverts, sur leur face nord, d'un épais enduit peint rouge incarnat. Les salles qu'ils déterminent, très allongées (8 m x 1,90 m),

s'ouvrent alternativement au nord et au sud. Chaque ouverture est égale à la longueur de la pièce, diminuée de l'étroit retour de chacun des murs latéraux. Cet agencement particulier rappelle une grecque. L'intérieur des salles est revêtu d'un sol de mortier identique à celui de la galerie et qui ne présente pas de rupture avec celui-ci dans le cas des pièces ouvrant au nord.

Un puissant bloc de maçonnerie, en forme de pyramide à trois degrés, s'appuie contre le mur 33 arasé, au niveau de la deuxième salle. L'angle sud-est de ce contrefort est posé sur un tambour de colonne inachevé en calcaire dur. Son arase, qui atteint le niveau du sol de béton, présente une surface lisse, en pente douce vers le sud : peut-être s'agit-il du seul reliquat du pendage qui aurait été donné à l'ensemble de la terrasse entre les murs 29 et 33.

L'espace entre les murs 29 et 33

La terrasse est retenue au sud par le mur 29. De même épaisseur (0,80 m) que le mur 5 de soutènement au nord des enceintes orientales, celui-ci est constitué de deux parements de moellons ordinaires (0,10 m x 0,15 m) enfermant un blocage de pierrailles noyées dans un mortier de chaux très résistant et il repose sur des fondations de plus de 3 m de profondeur.

L'espace, probablement resté à ciel ouvert et qui n'a pas livré de sol construit, est fermé à l'est par le mur 30, d'épaisseur et de parement identiques au mur 29, formant avec ce dernier un angle constitué de moellons, de plus grande taille (0,20 x 0,30 m) imbriqués en besace ; au nord, il est clos par le mur 33 et les salles à la grecque.

La stratigraphie est constituée d'une série de remblais : ainsi, à la base, un remblai de cailloux et de sable dont la surface arrivait à la première assise de fondation du mur 33 ; puis deux autres remblais sans aucun mobilier — cependant, quelques gros éléments (tambour de colonne, entre autres) avaient été jetés ici et là dans le plus profond et donnent l'impression qu'ils avaient été amenés là, directement depuis la carrière.

Cet espace devait probablement présenter soit une pente douce²⁵ que l'on pourrait définir comme un glacis, soit un promenoir horizontal le long des salles tête-bêche, au même niveau que le sol de ces dernières.

23. Il aurait été vraisemblablement déplacé, ainsi que les autres éléments architecturaux, en vue d'alimenter un four à faux, il y a plusieurs siècles.

24. Voir ci-dessous, Annexe.

25. Ce que pourrait indiquer l'arase de la maçonnerie établie contre le mur 33, comme nous l'avons vu ci-dessus.

S'il était relativement aisé de voir deux phases d'élaboration dans ce secteur, les indices chronologiques pour situer ces deux moments manquent cruellement. Sans doute, faut-il se reporter aux deux dernières périodes définies dans le secteur oriental, à savoir, le premier siècle (et peut-être la deuxième moitié) et la fin du règne des Antonins, si ce n'est le début du III^e siècle, comme le suggèrent les caractères stylistiques du chapiteau.

On doit reconnaître que l'état le plus ancien est mal cerné : se limitait-il au seul mur 33 dont la fonction était de soutenir la première esplanade occidentale, ou bien, formait-il déjà un système de terrassement avec le mur 29 ? Dans cette dernière hypothèse, la superposition de remblais entre les murs 33 et 29 correspondrait à un exhaussement ultérieur, tandis que le remblai inférieur de cailloux et de sable aurait pu servir éventuellement de niveau de circulation, dans le premier état reconnu pour le dispositif central ; toujours dans cette hypothèse, on pourrait reconnaître dans la trace d'arrachement repérée sur le mur 33 (voir ci-dessus) le reste d'un mur appartenant à un système de caissons destinés à renforcer le terrassement.

Le deuxième état voit la construction d'un véritable bâtiment, impressionnant tant par ses dimensions que par la puissance de ses fondations et, plus encore, par l'originalité de son architecture. La destination des salles dessinant une grecque reste énigmatique, faute de mobilier et faute d'exemple similaire. On peut penser que les pièces ouvertes sur la galerie nord pouvaient avoir une fonction d'annexes au sanctuaire (dépot d'offrandes ou d'objets du culte) alors que les salles ouvertes sur le sud étaient destinées, par un jeu d'ombres et de lumières, à animer la façade de l'enceinte occidentale que le visiteur pouvait ainsi découvrir du bas de la colline et même de la voie d'Agrippa. On est frappé par le caractère savant de cette architecture dont le modèle reste à trouver ²⁶.

Le côté occidental

Le mur 9 de l'enceinte orientale, sur sa face occidentale, porte des restes d'enduit peint rouge, comparable à ceux des salles nord du bâtiment sud ; d'autre part, il est bordé par un sol de tuileau qui se prolonge dans l'entrée monumentale D et qui est établi sur un cailloutis compact.

Ces indices montreraient qu'un auvent, sinon une véritable galerie abritait la façade ouest de ce mur, répondant ainsi à la galerie nord du grand bâtiment méridional. Seules des fouilles ultérieures permettraient de confirmer cette hypothèse.

Le secteur nord

Ce secteur n'a pu être fouillé, compte tenu du non-renouvellement du programme de recherche après 1986. L'étude s'est donc achevée par de simples sondages en vue de relevés d'architecture.

Le bâtiment H (murs 37 à 43)

C'est un bâtiment rectangulaire, reposant sur un cailloutis noyé dans la glaise, dont l'angle sud-ouest est situé à 8 m du mur nord du *fanum* G. Long de 12,80 m et large de 9,40 m, il comprend quatre pièces, toutes revêtues d'un sol de mortier blanc épais de quelques centimètres : les deux plus grandes, au nord, sont de mêmes dimensions (5,70 m sur 5 m) ; au sud, un long corridor de 2,70 m de large a été ultérieurement divisé en deux avec, à l'ouest, une petite salle carrée de 2,70 m de côté ²⁷.

Les quatre angles cardinaux de cet espace présentent quelques différences de construction. L'angle sud-est, très détérioré, comporte des moellons d'angle au double du moellon ordinaire, tandis que l'angle nord-est est essentiellement construit sur un gros bloc rectangulaire en calcaire local de 0,40 m x 0,25 m x 0,25 m — probablement un remploi — posé sur un cailloutis de calcaire blanc, et comparable à ce qu'on a déjà pu constater dans le temple A et l'entrée D de l'enceinte sacrée orientale. L'angle sud-ouest, mieux conservé, est fait d'un bel appareil en pierres d'angle semblables à celles qui ont été découvertes dans l'angle sud-est, disposées en escalier sur trois rangées superposées dont l'assise supérieure sud a légèrement versé vers l'extérieur. En revanche, l'angle nord-ouest a été pratiquement détruit sur ses deux faces extérieures : une seule assise de beaux moellons d'angle de 0,40 m de long est encore visible.

La plupart des murs n'ont conservé au maximum que trois assises de moellons au-dessus de la fondation, en petit appareil régulier, lié au mortier blanc, sans joint au

26. Il est toutefois intéressant de rapprocher cette façade de celle du sanctuaire de l'Altbachtal, où l'on retrouve une semblable recherche

scénographique ; cf. Ch. M. Ternes, Les sanctuaires des Trévières, dans *Caesarodunum*, 8, 1973, p. 15, fig. 1.

27. Elle n'a pas d'équivalent à l'est de ce corridor.

fer. Ils ont en moyenne 0,60 m d'épaisseur pour une fondation de 0,70 m de large. Les murs de la grande salle nord-occidentale devaient être ornés de peintures (enduits rouges) et agrémentés d'une plinthe de marbre (fragment de marbre gris clair).

Le bâtiment H est le seul endroit du site, en dehors du sud-ouest de l'enceinte orientale, à avoir livré une quantité notable de mobilier, provenant de quatre des sondages (1, 2, 3, et 8) pratiqués sur ce monument (voir plan, fig. n° 2).

Les trois sondages (1, 2 et 3) le long du mur nord présentent une certaine similitude stratigraphique, comportant deux ou trois couches au-dessus de la terre vierge avec un pendage pour l'ensemble qui s'enfonce progressivement vers le nord, suivant ainsi la pente naturelle du terrain. Au-dessous de l'humus (c. 1), épais en moyenne de 0,40 m et rempli de moellons de démolition, on a une couche de pierraille (c. 2) noyée dans du calcaire pilé, remplacée au sud, contre le mur, par un gros bourrelet de mortier décomposé (c. 3) de 0,50 m de largeur moyenne : ces couches correspondent à deux temps de la démolition de l'édifice. Les couches c.2 et 3 contenaient quelques tessons de céramique commune et de la tuile brisée. Il a fallu atteindre la couche suivante (c.4), de couleur grise, plus mince (entre 0,05 m et 0,25 m d'épaisseur) pour rencontrer un matériel plus riche comprenant de la céramique et des déchets organiques parmi lesquels ont été recueillis notamment un assez grand nombre de coquilles d'huîtres plates. Quelques clous et de la tuile brisée constituaient le fond des sondages (c.5).

Parmi les jalons chronologiques, la découverte la plus intéressante, dans la c. 4, est un fragment de bord de Drag. 37 du IIe siècle, associé à des vases à collerette de couleur gris-clair, voisins de la forme S168, diffusés de 50 à 160.

Les sondages 8 et 5 couvrent les intersections des murs 40, 42, 43 et la section occidentale du mur d'enceinte septentrional 36.

S. 8 : au nord du mur 42, dans la pièce nord-occidentale, sous l'humus fortement encombré de moellons de démolition et épais de 0,30 m (c. 1), une mince couche de calcaire pilé (c. 2) précède deux couches de terre cendreuse (c. 3 et c.4) reposant sur l'argile (c. 5). Noyé dans cette argile, un brasier blanc s'interrompt à 0,10m du mur 42, montrant ainsi la limite de la tranchée de fondation.

S. 5 : le long du mur mur d'enceinte 36 accolé au mur 42, on ne rencontre, entre l'humus (c. 1) et le substrat naturel argileux (c. 3), qu'une seule couche (c. 2), épaisse de 0,30 m, d'un aspect légèrement cendreuse avec de nombreux fragments de charbon de bois, débris de tuile et de pierre, quelques clous, des os, des coquillages, de petits fragments de verre et surtout d'intéressants jalons chronologiques :

- sigillée : quinze individus du Ier siècle, deux du IIe siècle et deux de 70/170
- céramique commune : même fourchette chronologique, donnée par des vases à collerette (type S 168) et des mortiers (S 198).

Un autre sondage (6), à l'angle sud-ouest de H, révèle une disposition des couches semblable à celle des sondages 2 et 3 : 0,30 m à 0,40 m d'humus rempli de moellons de démolition (c.1), puis 0,20 m de terre cendreuse contenant quelques tessons de céramique commune et de tuile (c. 2) et, avant d'arriver à l'argile vierge (c. 4), une strate argileuse (c. 3) riche en matériel, d'environ 0,20 m d'épaisseur et qui se situe au même niveau que la dernière assise de fondation. La céramique de c. 3 est à peu près identique à celle des autres sondages, à l'exception de quelques tessons de paroi fine à décor de lunules et dont l'intérieur brun-rouge porte des reflets métallescents (Ière moitié du Ier siècle).

Signalons enfin, au pied de l'angle sud-est de H, un fond de bol Drag. 27 (Ier siècle).

Ainsi, l'ensemble de ce matériel semble donner une datation antérieure aux années 150/170, avec une forte concentration pour la fin du Ier siècle ap. J.-C. Le bâtiment H a-t-il été construit au Ier siècle ou à la fin du IIe siècle ? Si l'on retient la première hypothèse (deuxième moitié du Ier siècle), il faut considérer que les remaniements, avec l'ajout du mur de refend 43 et le bloc de rempli de l'angle nord-est, correspondent à la phase III, datées dans le secteur oriental de la fin de l'époque antonine ou de l'époque sévérienne²⁸.

Un fragment de demi-colonnette plaquée en calcaire d'Angoulême a été trouvé à environ un mètre à l'est du mur 38 dans l'alignement du mur 42, à l'endroit où le mur d'enceinte 36 a été arraché (voir ci-dessous). Nous

28. Mais on peut aussi les mettre en rapport avec la transformation du temple A de l'aire orientale.

renvoyons à son étude faite par D. Tardy dans l'annexe I. Là encore, elle propose de reconnaître une œuvre de la fin du II^e siècle.

Interprétation

Deux hypothèses sont possibles :

- Un monument à fonction religieuse

Il pourrait s'agir, au moins dans un premier état, d'un temple à deux *cellae* géminées (leurs dimensions sont proches de celles de la *cella* du temple A) précédées d'une galerie. On retrouve des temples à double *cella* dans plusieurs sanctuaires gallo-romains, notamment à Genainville²⁹, Niederbronn³⁰ et, plus récemment, à Sanxay³¹, mais ils ne possèdent pas de vestibule³². Surtout, le bâtiment H est pratiquement situé dans une position axiale sur le côté nord de l'aire occidentale.

- Un bâtiment de service du sanctuaire

Cependant, ce bâtiment H pourrait être interprété comme un espace de fonction, annexe des temples, comparable aux édifices B et E de l'enceinte orientale. A. Grenier, reproduisant le plan du sanctuaire de La Roche établi par le Père de La Croix, suppose un bâtiment annexe à usage pratique, édifié à la limite de l'enceinte et composé de trois pièces dont deux sont accolées. La localisation, le plan de notre édifice dont l'entrée devait se situer au sud, même si l'on n'a pas retrouvé trace de seuil, mais aussi les couches d'occupation, à l'extérieur, le long des mur nord et ouest, contenant des reliefs de cuisine, pourraient laisser entendre qu'il peut s'agir effectivement d'un bâtiment profane à usage mi-domestique, mi-culturel qu'A. Grenier³³ nomme dépôt ou habitation, comme à Nettersheim³⁴, placé à la limite ou en dehors de l'enceinte sacrée. Dans l'ensemble des Trois-Gaules, les exemples ne manquent pas³⁵. C'est l'hypothèse que nous retiendrons.

Le mur d'enceinte nord (mur 36)

Caractères de la construction

Les bâtisseurs n'ont visiblement pas apporté le même soin pour son édification que celui qu'ils avaient montré dans la construction des autres murs d'enceinte. Ainsi, les fondations sont irrégulières : par exemple, immédiatement à l'ouest du bâtiment H, elles sont bien bâties, présentent un ressaut au sud et traversent une seule couche, constituée de terre argileuse brun foncé, de 0,40 m d'épaisseur, tandis qu'un peu plus à l'ouest, elles sont réduites à une simple semelle de pierres plates épaisses de 0,05 m posée sur un cailloutis calcaire de 0,15 m d'épaisseur, lui-même établi sur l'argile vierge.

L'élévation se limite en général à deux ou trois assises de moellons (pour une largeur de 0,60/0,70 m à la fondation), mais en limite occidentale de la fouille, le mur est en revanche pratiquement arasé.

D'autre part, à 1,30 m à l'ouest du mur 40 du bâtiment H, au pied de la paroi nord du mur d'enceinte, on observe un ensemble de 4 *tegulae* complètes formant un rectangle de 1,20 m sur 0,60 m, collé contre le premier rang de moellons de la fondation ; à cet endroit, une interruption du mur, longue de 0,85 m (sur les deux tiers de sa largeur seulement), aurait été ensuite comblée par une série d'arases de briques plates : vraisemblablement, il s'agit là d'une réfection tardive du mur et du niveau de circulation³⁶.

Rapport avec le bâtiment H

Ce mur 36, dégagé sur une cinquantaine de mètres, est interrompu par le bâtiment H auquel il est accolé à l'ouest, dans le prolongement du mur 42 avec, cependant, un décalage de 0,15 m vers le nord. Cette juxtaposition indique l'antériorité du bâtiment par rapport au mur. A l'est, son rapport avec le monument H n'est plus lisible car il a été complètement détruit sur 1 m.

29. *Gallia*, 1961, t. 21, fasc. 2, p. 292 et P.-H. Mitard, *Le site gallo-romain des Vaux-de-la-Celle à Genainville*, Centre de Rech. arch. du Vexin Français, 1985.

30. A. Grenier, *Manuel*, 4e partie, p. 846.

31. P. Aupert, Un nouveau sanctuaire picton aux «thermes» de Sanxay, dans *Aquitania*, t. 6, p. 61-79.

32. Par ailleurs, le fait que le mur d'enceinte 36, simplement accolé à l'édifice, semble exclure les deux *cellae* de l'aire sacrée, ne constitue pas un obstacle à une interprétation religieuse : on vient en effet de découvrir un temple en position tout à fait comparable, à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde). De toute manière, ce mur 36 est postérieur au bâtiment H (voir *infra*).

33. A. Grenier, *Manuel*, 4e partie, p. 569.

34. A. Grenier, *Manuel*, 4e partie, p. 904.

35. H. Lavagne dir., *Les dieux de la Gaule romaine*, Catalogue de l'exposition de Luxembourg, Luxembourg, 1989, p. 68 (notice de I. Fauduet).

36. Il semble en effet exclu d'interpréter le petit dallage de tuiles comme un seuil, puisque le parement sud du mur a été conservé.

Seuil à l'est de H

D'autre part, le mur 36 est percé d'une petite ouverture marquée par un seuil à 2,50 m à l'est du bâtiment H ; celui-ci est constitué de dalles disposées sur trois niveaux permettant de descendre de la plate-forme en direction de l'extérieur.

Côté nord, une grosse dalle brisée en deux (1,18 sur 0,46 m) s'appuie contre la semelle du mur ; sur les côtés est et ouest, elle est creusée de deux rainures parallèles correspondant à la largeur du passage. Sur la fondation du mur et débordant sa face sud, deux pierres plates triangulaires sont scellées sur le seuil (0,30 sur 0,36 m et 0,30 x 0,25). Enfin, trois dalles rectangulaires, disposées de chant contre la semelle du mur ont, semble-t-il, pour fonction de maintenir l'assise supérieure du seuil.

La liaison avec la seconde enceinte orientale

Au nord-est, le mur 36 rejoint le mur 9 de la seconde enceinte orientale.

L'angle qu'il forme ici est détérioré — la face extérieure est arrachée — mais les parois internes, bâties en petit appareil (moellons de 0,10/0,15 m. de longueur) sont intactes. Des pierres de chaînage ont été retrouvées dans le voisinage immédiat. Sa tranchée de fondation a été comblée sur 0,50 m par un remblai de terre grise où l'on a retrouvé un peu de matériel (un bord de Drag 46, une partie de lèvre de vase à collerette — 2e moitié du IIe siècle — un fragment de col de cruche à lèvre saillante, proche de S 423 ou 427 — IIe siècle — des fragments de tuiles, des os et des coquillages).

Conclusion

Ainsi, compte tenu des différences de construction, il semblerait que ce secteur nord ait été élaboré postérieurement au temple F et à l'ensemble monumental sud. Y-a-t-il eu un premier mur d'enceinte sous celui-ci ? Les sondages n'ont rien donné à ce sujet. Il est toutefois remarquable que ce mur 36 soit la symétrie exacte du mur 31 par rapport à la première enceinte orientale. Par ailleurs, il est possible que le mur 36 ne soit que le mur de délimitation de la cour — tout comme le mur 31 — alors qu'un mur d'enceinte septentrional proprement dit, comparable au mur 29 (ou 33) passerait donc à 8 ou à 14 m au nord du mur 36, dans l'hypothèse d'une parfaite symétrie par rapport à la première enceinte orientale. L'absence de fouilles dans ce secteur ne permet pas de répondre à cette question, mais il paraît en tout cas difficile d'imaginer ici un ensemble sacré qui ne serait pas totalement fermé. On peut également penser à un

retard pris dans la construction du mur nord de la cour sacrée, au sein de l'enceinte occidentale.

Enfin, la position et l'orientation des *fana* F et G sont singulières : pourquoi ont-ils cette inclinaison légèrement sud-est qui tranche avec l'ensemble ? Pourquoi ne sont-ils pas définis par rapport à l'axe est-ouest de l'aire occidentale ? Aucune réponse ne peut être donnée pour la différence d'orientation ; en revanche, il est remarquable que l'espace entre F et G est rigoureusement égal à la largeur de l'entrée D et que les deux *fana* sont disposés de part et d'autre de l'axe de la deuxième enceinte orientale. Il serait alors séduisant de supposer que la véritable clôture de la deuxième enceinte occidentale (époque de la construction du grand bâtiment méridional) soit le symétrique exact du mur 31 et passe à 6 m du *fanum* G c'est-à-dire pratiquement au niveau du mur 39 (mur sud du bâtiment H). Les sondages trop superficiels menés aux angles de ce bâtiment n'auraient pas permis de le retrouver.

Si cette hypothèse se vérifiait, il faudrait considérer le mur 36 comme un rajout tardif, après destruction de ce mur plus méridional. Ceci ne contredirait pas l'existence d'un grand mur de soutènement plus au nord, symétrique de 29 ou de 33. L'examen de la topographie au nord du mur 36 montre l'existence d'un large terre-plein, en contrebas de l'esplanade occidentale et terminé au nord par un abrupt : ne pourrait-on pas imaginer ici un promenoir qui constituerait en même temps un accès aisé au théâtre ?

Conclusion générale sur le sanctuaire

Synthèse chronologique

Au terme de cette étude, nous pouvons proposer trois, voire quatre époques dans la vie du sanctuaire :

- l'état I augusto-tibérien, représenté seulement par des traces de fréquentation (le dépôt monétaire du temple C et les deux monnaies trouvées au nord de l'enceinte orientale ainsi que quelques rares tessons) et un niveau de circulation (surface durcie de la couche argileuse la plus profonde et aménagement de dalles dans l'angle sud-est de l'enceinte orientale) ; l'hypothèse d'un ou plusieurs temples en bois disparus lors des constructions en dur n'est pas exclue ;
- l'état II, datable selon toute vraisemblance de la deuxième moitié du Ier siècle ap. J.-C., qui voit la construction de la première enceinte orientale, du mur de soutènement 33 de la première enceinte occidentale et peut-être du bâtiment H ;

• l'état III assurément daté de la fin des Antonins ou du règne des Sévères : c'est alors que l'on édifie la deuxième enceinte orientale avec A et C, le temple F dans la deuxième enceinte occidentale avec le temple F et le grand bâtiment méridional.

Un peu plus tard, semble-t-il, on construit le temple G, on modifie le bâtiment H et on ajoute un vestibule au temple A. Après tous ces aménagements, il est possible que l'on élève le mur d'enceinte nord 36.

• Il est tentant de faire coïncider respectivement les états II et III du sanctuaire avec les états I et II du théâtre, lesquels n'ont pu être datés avec précision ³⁷.

• Le sanctuaire connaît ensuite quelques réfections tardives, non datées (réparation du mur 36 à l'ouest de H), tandis que les seules traces d'une fréquentation au IV^e siècle se limitent à quatre monnaies (inv. 193, 194-197).

• La disparition du sanctuaire ne semble pas due à une destruction violente (barbares et chrétiens s'abstenir!), mais à un abandon du site après désaffectation ³⁸.

Un ensemble conçu d'un seul jet

Ce qu'avait déjà discerné L. Maurin en 1978 a été confirmé par les fouilles ultérieures : le deuxième état a été conçu d'un seul jet, en comprenant aussi, selon toute vraisemblance, la construction du théâtre. Cette opération a dû être l'œuvre d'un notable local, comme on connaît plusieurs exemples chez les Pictons .

La reconstruction du sanctuaire, et sans doute aussi du théâtre, environ un siècle après, relève du même contexte évergétique. Il est frappant de constater que le puissant personnage qui a financé cet ensemble architectural a respecté scrupuleusement (à 1 mètre près pour l'enceinte) le plan de l'aire sacrée orientale, répondant ainsi à des exigences rituelles très précises, dans lesquelles le théâtre joue d'ailleurs un rôle important.

Le rapport avec le théâtre

Comme l'a fait remarquer Myriam Fincker ³⁹, dans un complexe religieux pourvu d'un théâtre ou d'un amphithéâtre, les rapports entre le sanctuaire et l'édifice de spectacle sont le plus souvent régis par un principe d'axialité, sauf dans les cas où l'environnement ne le permet pas ; on choisit alors de rapprocher le plus possible l'édifice de spectacle et le(s) temple(s). Aux Bouchauds, on a voulu semble-t-il privilégier une relation de proximité entre le théâtre et les enceintes cultuelles ; il aurait été en effet plus facile de construire l'édifice de spectacle 200 m plus au nord (courbe de niveau 110) : l'*orchestra* et les accès auraient été situés sur une même ligne horizontale tandis que la *cavea* profitait tout autant du nivelé ⁴⁰.

Il reste à savoir comment se faisait la communication entre enceinte et théâtre. Lors de l'étude du théâtre, un sondage pratiqué au sud de la *cavea* n'avait donné aucun résultat prouvant ou non l'existence d'un déambulatoire le long du mur sommital du monument, côté *cavea* ⁴¹. L'hypothèse a été néanmoins conservée, compte tenu de la présence de deux rampes latérales est et ouest. Pour accéder à ces deux entrées assurées et à l'entrée axiale probable ⁴², il fallait logiquement que des chemins soient ménagés en haut du théâtre, en relation avec le sanctuaire. On imaginerait difficilement que les deux ensembles monumentaux soient totalement coupés l'un de l'autre.

Par ailleurs, nous avons la certitude qu'il n'existait aucun passage dans le mur nord de l'enceinte orientale ; la très forte dénivellation au pied de sa section orientale avait même nécessité la construction d'un puissant mur de soutènement afin de renforcer la terrasse dans ce secteur.

Compte tenu de la configuration du terrain, cet accès devient plus plausible par l'ouest, de deux manières ⁴³ :

• un accès majeur, qui partant de l'entrée occidentale du sanctuaire (telle que nous l'avons supposée) longerait le

37. M. Fincker, F. Thierry, dans *Aquitania*, 3, 1985, p. 130-131. Les seuls jalons chronologiques sont deux monnaies et deux tessons de sigillée, trouvés dans une situation stratigraphique incertaine.

38. Le seul indice d'une action violente contre le sanctuaire est le jet (ou le dépôt ?) d'une statuette et de patères de bronze dans un puits au sud de la colline (voir ci-dessous puits Saunier)

39. F. Dumasy, M. Fincker, Les édifices de spectacle, dans *Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule. Histoire et archéologie*, 2e colloque Aquitania (Bordeaux, 1990), Bordeaux, 1992, p. 319 (*Colloque Aquitania*) ; M. Fincker et F. Tassaux, Les grands sanctuaires "ruraux" d'Aquitaine et le culte impérial, dans *MEFRA*, 104, 1992, 1, p. 57-60.

40. M. Fincker, F. Thierry, dans *Aquitania*, 3, 1985, p. 115, fig. 2 et p. 116, fig. 3.

41. *Ibid.*, p. 120.

42. *Ibid.*, dessin p. 132-133, fig. 26-27.

43. Mis à part un passage limité, représenté par un seuil dans le mur 36, à l'est de H.

mur ouest, puis le mur nord de la terrasse occidentale, en profitant du niveau régulier du terrain (courbe de niveau 156 m)

- une entrée monumentale ménagée sur le côté nord de l'esplanade occidentale, et qui reste à découvrir.

Bien des questions sans réponse

Comme on le voit, la communication entre les enceintes cultuelles et le théâtre est le problème majeur posé aujourd'hui par le sanctuaire des Bouchauds .

Il rejoint celui de la disposition de toute la partie nord de l'enceinte occidentale, dont notre connaissance, fondée uniquement sur des sondages limités, est très insuffisante.

On a peine à croire que le mur 36, dont la facture contraste avec l'ensemble du sanctuaire, soit la véritable clôture de l'enceinte occidentale.

On ignore tout du tiers occidental de cette enceinte ; à défaut de fouille systématique, plusieurs sondages permettraient au moins d'arriver à une vision plus précise du sanctuaire dans ce secteur.

Une incertitude pèse également sur la configuration de la bordure méridionale de l'enceinte orientale. De même, le rapport entre le sud du sanctuaire et la petite agglomération qui semble se dessiner au pied de la colline est entièrement à étudier, tout autant que cet habitat lui-même .

Les Bouchauds dans le Centre-Ouest gallo-romain

Les Bouchauds se trouvent selon toute vraisemblance, dans une zone de confins de deux *pagi* de la cité des Santons⁴⁵ dont le plus oriental donna au Bas-Empire la *civitas* d'Angoulême⁴⁶. La situation du sanctuaire peut être ainsi perçue comme un lieu de rencontre et d'échange entre deux communautés, tant sur le plan religieux que sur le plan économique, et dont la double fonction est souvent signalée par un toponyme en — *magus*, témoin la toute voisine *Cassinomagus*. Un argument supplémentaire pour ceux qui veulent identifier notre site avec la station routière de *Germanicomagus* ? Voire, car cela pose le problème des relations des Bouchauds avec le réseau routier régional, mais aussi et d'abord celui de l'existence d'un habitat sur le site.

Une agglomération secondaire à vocation religieuse...

Plusieurs observations archéologiques — certaines anciennes, analysées par G. Chauvet et le P. de la Croix⁴⁷, d'autres beaucoup plus récentes — attestent de l'existence d'un habitat aux Bouchauds.

Les vestiges de la Combe des Agers⁴⁸

Les traces d'occupation se situent surtout au sud-ouest, dans la Combe des Agers, entre Brelinge et Dorgeville.

Le puits Saunier, situé au sud-sud-ouest, au milieu de vestiges de murs, et fouillé en 1900, (diamètre 1,10/

44. Voir *infra* l'état de nos connaissances.

45. L'appartenance de l'Angoumois à la cité des Santons, traditionnellement admise, n'est en fait que l'hypothèse la plus probable, face à celle des Pictons ou des Lémovices, cf. L. Maurin, dans *La Charente de la Préhistoire à nos jours*, St-Jean-d'Angely, 1986, p. 54-56.

46. Sur le tracé des frontières du territoire santon, établi à partir des plus anciennes limites de diocèses, L. Maurin, *Saintes antique*, Saintes, 1978, p. 265-266. Sur la création de la cité

d'Angoulême, *ibid.*, p. 261-265 ; Id., dans *La Charente*, p. 54-56. Sur les sanctuaires de frontières, voir F. Braemer, Recherches sur l'implantation des sanctuaires dans la Gaule romaine, dans *Pour une géographie sacrée de l'occident romain, Caesarodunum*, 8, 1973, p. 147-148, qui met en garde avec raison contre l'abus de cette expression.

47. G. Chauvet, *Une ville gallo-romaine près Saint-Cybardeaux (Charente). Germanicomagus, Germanicomagus ?* Ruffec, 1902, p. 32-39; C. de La Croix, *Etude sur le théâtre gallo-*

romain des Bouchauds et sur son déblaiement, Angoulême, 1908, p. 94-102 ; voir aussi L. Maurin, *Saintes antique*, p. 321, n. 123.

48. Le manuscrit de cet article a été remis en mai 1992. Quelques semaines plus tard, au cours d'une prospection aérienne, Jacques Dassié confirmait l'existence d'une petite agglomération au pied de la colline. Il a accepté de joindre à nos textes l'exposé de ses découvertes avec un choix des photos les plus significatives. Qu'il en soit remercié.

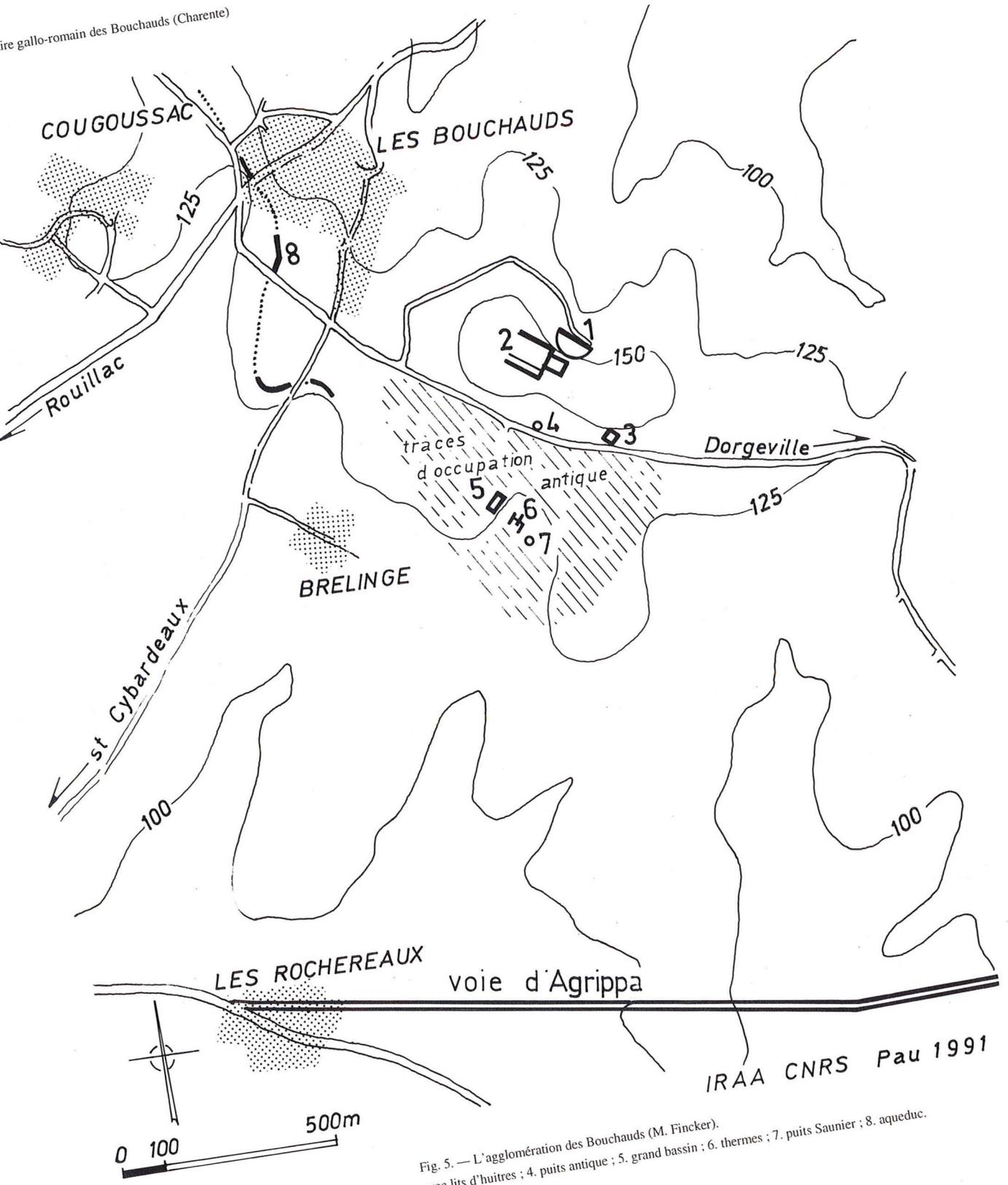


Fig. 5. — L'agglomération des Bouchauds (M. Fincker).
1. théâtre ; 2. sanctuaire ; 3. structures avec lits d'huîtres ; 4. puits antique ; 5. grand bassin ; 6. thermes ; 7. puits Saunier ; 8. aqueduc.

0,90 m, profondeur 36 m), a livré une statuette de divinité trônant et 3 patères de bronze (ou 2 patères et un plat ovale), une herminette, un petit couteau, des fragments de chaîne en fer, de nombreux ossements et des tessons de céramique.

En 1974, à 400 m au sud des temples, on a retrouvé de grands bassins, de 10 m x 5,16, recouverts d'un enduit de fin béton de tuileau bien lissés avec les joints d'étanchéité en quart-de-rond ; les parois de plus d'1 m d'épaisseur et de 0,70 m de hauteur, faites de moellons et gros morceaux de tuile liés au mortier, ont sur leur face externe des parements de moellons parfaitement réguliers avec des joints au fer : elles sont comparables aux monuments du sanctuaire⁴⁹.

En 1979, à 40 m de là, à la suite de labours, plusieurs salles appartenant à des thermes ont été repérées⁵⁰. Les rapides sondages menés alors ont livré une colonne toscane avec son chapiteau.

Les thermes (ou l'ensemble de l'habitat ?) étaient alimentés par un aqueduc : reconnu par le P. de La Croix, (p. 97) et récemment réétudié⁵¹, il part de Chez Boiteau pour rejoindre le pied sud de la colline des Bouchauds en suivant la courbe de niveau 126.

Différents vestiges avec lits d'huîtres que la tradition interprète comme des viviers⁵².

Enfin, sur une douzaine d'hectares, on remarque une grande abondance de tuiles, de moellons et de céramique en surface, autant d'indices qui signalent une petite agglomération installée au pied de la colline sacrée et vivant de celle-ci, avec certains temps forts. Ainsi nous ne sommes pas en présence d'un ensemble monumental isolé, mais d'une bourgade associée à un grand sanctuaire.

La nature des Bouchauds

Dans les années Soixante-Dix, G. Picard⁵³ proposa une séduisante théorie sur les sanctuaires ruraux — centres civiques constitués par des ensembles monumentaux isolés ou sans habitat correspondant — qui auraient été créés ou suscités par le pouvoir dans le but de romaniser les masses rurales. Trois remarques nous amènent aujourd'hui à présenter un tout autre point de vue :

- les complexes religieux isolés en pleine campagne sont rarissimes et la certitude de leur isolement est loin d'être établie, tant que des prospections systématiques et des fouilles n'ont pas été entreprises : les grands sanctuaires sont le plus souvent le fait d'importantes agglomérations secondaires, ce qui n'empêche pas d'en trouver quelques-uns auprès d'habitats apparemment disproportionnés, comme ici ;
- ces complexes monumentaux ne comportent nullement des édifices à vocation civique, mais uniquement des bâtiments à vocation culturelle⁵⁴, dont l'essentiel est représenté par des temples de tradition celtique, auxquels l'on a ajouté parfois un théâtre, lui aussi à vocation culturelle ; la volonté de romaniser les masses rurales n'apparaît donc plus aussi évidente ;
- enfin l'utilisation du mot *conciabulum*, qui n'apparaît nulle part dans l'épigraphie gallo-romaine, ne se justifie pas.

Il n'y a donc pas, d'un côté, des sanctuaires ruraux, dits *conciabula*, centres civiques créés par l'occupant romain et sans habitat, et de l'autre, des *vici*, hérités de bourgades préromaines. Aussi, la question, quasiment rituelle, de se demander si Saint-Cybardeaux, tout comme Chassenon,

49. L. Maurin, *Saintes antique*, Saintes, 1978, p. 321, n. 123.

50. Sondages du général A. Aeberhardt, *Les Bouchauds, site gallo-romain de Charente*, Tours, 1987, p. 118-124 ; le principal intérêt de cet ouvrage, outre la compilation de toutes les notices sur les Bouchauds parues depuis plus d'un siècle dans les revues locales et la reproduction des travaux de G. Chauvet et C. de La Croix, est de donner des descriptions fort détaillées d'observations et de sondages que l'auteur a pu mener à proximité du sanctuaire dans les années 1978-1984 (en revanche, l'étude du sanctuaire et du théâtre, copie d'extraits des rapports de fouilles de L. Maurin et F. Thierry accompagnée de réflexions personnelles parfois déconcertantes, n'est pas d'une grande utilité).

51. Sondages du général A. Aeberhardt, *Les Bouchauds*, p. 124-134.

52. A. Aeberhardt, *Les Bouchauds*, p. 104, 113-114. La découverte fortuite d'un « grand bassin » en 1978 avait connu un certain retentissement dans la presse locale, plusieurs huîtres avaient même été offertes en cadeau à madame Giscard d'Estaing, qui avait chaleureusement répondu à cet hommage ; cela pourrait être le titre d'une fable : « l'huître et la Présidente ». Notons qu'un bronze de Tibère était associé à cette découverte.

53. G. Picard, Les théâtres ruraux de Gaule, dans *RA*, 1970, p. 185-192 ; Id., Les provinces occidentales de l'Empire romain, dans *Sources archéologiques de la civilisation européenne (Mamaia, 1968)*, Bucarest, 1970, p. 151-166 ;

Id., Les sanctuaires d'Argentomagus, dans *CRAI*, 1971, p. 621-633 ; Id., La romanisation des campagnes gauloises, dans *La Gallia Romana (Rome, 1971)*, Rome, 1973, p. 139-150 ; Id., Observations sur la condition des populations rurales dans l'Empire romain en Gaule et en Afrique, dans *ANRW*, II, 3, 1975, p. 98-111 ; Id., *Vicus et conciabulum*, dans *Le vicus gallo-romain*, Paris, 1976, p. 47-49 ; Id., La république des Pictons, dans *CRAI*, 1982, p. 544-554. Comme bien d'autres, nous avons, dans un premier temps, largement adhéré à ses vues.

54. Aucune des grands esplanades des Pictons et des Bituriges Cubes ne peut être identifiée avec un forum romain : quant à la basilique de Vendevre-du-Poitou, elle est selon toute vraisemblance à vocation culturelle.

était un *vicus* ou un *conciliabulum*, est sans objet⁵⁵. En fait nous nous trouvons neuf fois sur dix en présence d'agglomérations secondaires, qui ont toutes un sanctuaire (sinon plusieurs), et dont quelques-unes ont visiblement une vocation religieuse, alors que la majorité possède des fonctions diversifiées⁵⁶.

Les Bouchauds appartiennent à la catégorie des agglomérations religieuses qui peuvent être de simples bourgades comme Civaux⁵⁷ ou Antran⁵⁸, ou des centres d'une certaine importance, comme Sanxay, mais dont les habitants ne sont pas uniquement des prêtres ou des enfants de chœur chargés d'entretenir le saint lieu. Le cadre monumental, qui accueillait sans nul doute d'importantes foules paysannes lors de grandes fêtes, servait aussi pendant le reste de l'année à une population locale dont la raison d'être est certes d'abord l'exploitation économique du

sanctuaire. Cette population se consacrait aux activités artisanales, commerciales et hôtelières dérivant du culte, mais aussi à toutes celles qui assurent la marche quotidienne de n'importe quel groupement humain.

En ce sens, tout agglomération religieuse comme les Bouchauds mérite d'être prise en compte aussi d'un point de vue économique, puisqu'elle s'insérait dans un ensemble régional de courants de circulation et d'échange et qu'elle pouvait elle-même en entraîner. C'est pourquoi la distinction rigoureuse entre sanctuaires et agglomérations secondaires, telle qu'on l'a trop souvent préconisée jusqu'à présent (à partir de l'opposition entre *vici* et *conciliabula*) s'est avérée trop stérile, nous empêchant de considérer tout habitat groupé — quelle que soit sa fonction dominante — comme un des éléments de l'armature d'une *civitas*. Or c'est en étudiant de la manière la plus complète possible

55. Voir par exemple la longue discussion de A. Aeberhardt, *Les Bouchauds*, p. 172-175 ; contre la notion de *conciliabulum*, voir également P. Aupert, R. Sablayrolles, *Villes d'Aquitaine, centres civiques et religieux*, dans *Colloque Aquitania*, p. 289.

56. Voir carte et typologie proposée par M. Mangin, F. Tassaux, *Les agglomérations secondaires de l'Aquitaine romaine*, dans *Colloque Aquitania*, p. 461-493.

57. B. Boissavit-Camus, J.-C. Papinot, J.-P. Pautreau, *Civaux des origines au Moyen Age*, Chauvigny, 1990.

58. J.-P. Pautreau, Le site protohistorique de la Croix-Verte, à Antran (Vienne). Premiers résultats, dans *Aquitania*, 3, 1985, p. 3-26 ; R. Joussaume, J.-P. Pautreau, *La préhistoire du Poitou*, Rennes, 1990, p. 468.

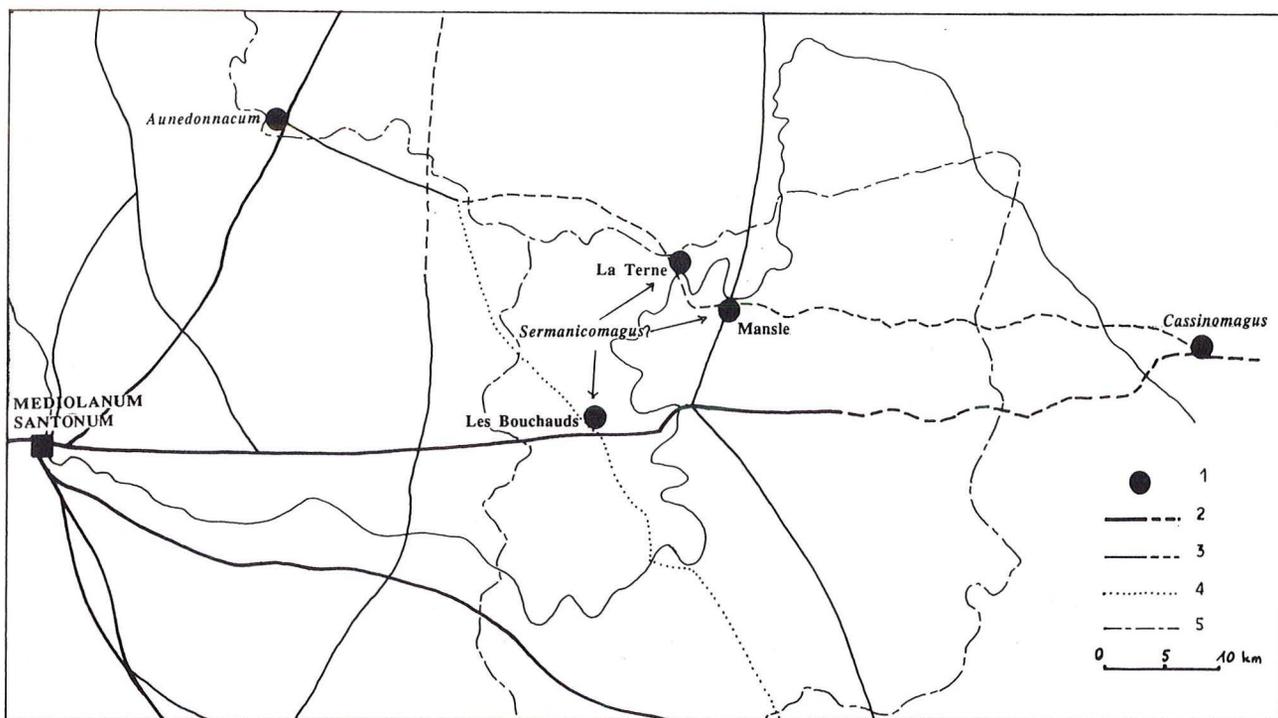


Fig. 6. — Les Bouchauds dans le réseau routier régional (Y. Marion).

1. agglomération secondaire ; 2. voie romaine assurée ; 3. voie romaine probable ; 4. voie romaine hypothétique ; 5. limites du diocèse d'Angoulême.

chaque agglomération secondaire, et en remplaçant celle-ci au sein d'un réseau hiérarchisé, que l'on peut espérer comprendre le fonctionnement d'une cité gallo-romaine. Aux Bouchauds, nous n'en sommes pas encore là, mais il faudra bien un jour se décider à étudier l'habitat au pied de la colline.

En attendant, on peut au moins considérer ses rapports avec le réseau routier et fluvial de la région, en examinant en premier lieu la question de la *mansio* de *Germanicomagus*, sur la route de Saintes à Limoges, route dont le tracé ignore d'ailleurs superbement le sanctuaire.

A proximité de la voie d'Agrippa de Saintes à Lyon

Depuis un siècle, on a coutume en effet d'identifier les Bouchauds avec la station routière de *Germanicomagus* figurant sur la Table de Peutinger ; le «marché de Germanicus» trouverait logiquement sa place sur la voie d'Agrippa Lyon-Saintes, qui aboutit justement à l'arc «de Germanicus». Pourtant, cette identification est loin d'être assurée.

Un clair exposé de la question a été donné par L. Maurin⁵⁹. Nous voudrions ici y revenir brièvement à partir d'observations nouvelles. Rappelons d'abord ce que livre le document lui-même : on lit sur la Table le nom de *Sermanicomagus* près d'une brisure sur la ligne Limoges-*Aunedonnacum*-Saintes, entre *Aunedonnacum* et *Cassinomagus*, mais sans la mention de la distance⁶⁰; à Aulnay, cette route rejoint l'axe Poitiers-Saintes.

En confrontant ces données à celles que l'on reconnaît ou croit reconnaître sur le terrain⁶¹, on peut isoler, dans le lacs des chemins anciens de la région, plusieurs tracés dont la datation gallo-romaine est tantôt assurée, tantôt probable, tantôt hypothétique :

nous avons d'abord une évidence archéologique : la voie Limoges-Saintes, dont le tracé entre Montignac

(passage de la Charente) et Saintes se lit parfaitement sur le terrain⁶²; ce tracé remarquablement rectiligne est identifiable à l'axe décidé, sinon réalisé par Agrippa (Strabon, IV, 6, 11). Pourquoi la Table fait-elle faire un détour par Aulnay alors que l'on disposait de cette belle voie directe? c'est un mystère ; s'agit-il d'une erreur du copiste médiéval ? ou bien d'un problème de place pour le dessinateur de la carte, ou encore le signe d'une préférence effective, à une époque tardive, pour un itinéraire passant par Aulnay, la route directe étant devenue déclassée ou hors d'usage ?

on connaît une voie probable, dont le tracé, partant d'Aulnay se dirige vers l'Angoumois et le Limousin ; ce tracé se lit assez bien jusqu'à Néré ; ensuite, on se trouve face à plusieurs possibilités ;

chemins anciens entre Néré et Chassenon :

- la direction générale de cette route venue d'Aulnay nous conduit à La Terne et à Mansle, deux agglomérations gallo-romaines. Au bord de la Charente, qui cesse à cet endroit d'être navigable, le site de La Terne (communes de Fouqueure et de Luxé), connu depuis le XIXe siècle, comporte un théâtre, un temple octogonal et de nombreuses traces d'occupation⁶³ (ainsi qu'une nécropole sur l'autre rive). Or, à quelques kilomètres de Luxé, la photographie aérienne a permis il y a quelques années de découvrir une petite agglomération installée sur un carrefour routier, au croisement de cette voie probable est-ouest Chassenon-Aulnay et d'une autre voie probable sud-nord, que l'on suit bien de Montignac à Rom⁶⁴. Ne pourrait-on reconnaître dans ces deux centres une seule et même agglomération avec ses deux pôles, l'un, religieux et sans doute le plus ancien, l'autre, à vocation essentiellement routière qui se serait développée avec le réseau ? Autant d'arguments pour voir ici, à la Terne, ou à Mansle, ou dans ces deux localités, le *Sermanicomagus* de la Table.

- On peut également suivre un itinéraire ancien, venu du sud-est, qui passe à 2 kms à l'est des Bouchauds pour se diriger vers Fontaine-Chalendray, via Saint-Médard et Verdille⁶⁵.

59. L. Maurin, *Saintes antique*, p. 304.

60. D'autre part, les chiffres qui figurent entre *Sermanicomagus* et *Cassinomagus*, X.II, ne sont pas utilisables, à moins de se livrer au jeu contestable des corrections pour prouver ce que l'on a envie de prouver (17 ou 22 lieues, soit 37,5 ou 49 kms !).

61. En nous méfiant toutefois des exagérations romantiques des viographes des siècles passé et

présent qui ont tendance à multiplier les voies romaines ; par exemple, en dernier lieu, A. Aeberhardt, *Les Bouchauds*, 1987, p. 149-157

62. Voir L. Maurin, *Saintes antique*, p. 304 et pl. 360, p. 453 et pour le tracé de Chassenon à Limoges, J.-P. Clapham, J.-M. Desbordes, Les itinéraires antiques de Limoges à Saintes, dans *TAL*, 9, 1989, p. 35-44, avec bibliographie antérieure.

63. J. Piveteau, *Inventaire archéologique de la Charente gallo-romaine*, Angoulême, 1959, p. 21-22 ; L. Maurin, dans *La Charente de la Préhistoire à nos jours*, St-Jean-d'Angely, 1986, p. 67.

64. *Gallia*, 35, 1977, p. 370-373.

65. Sur le calque diazofilm au 1/50000e établi par J. Soyer, IGN.

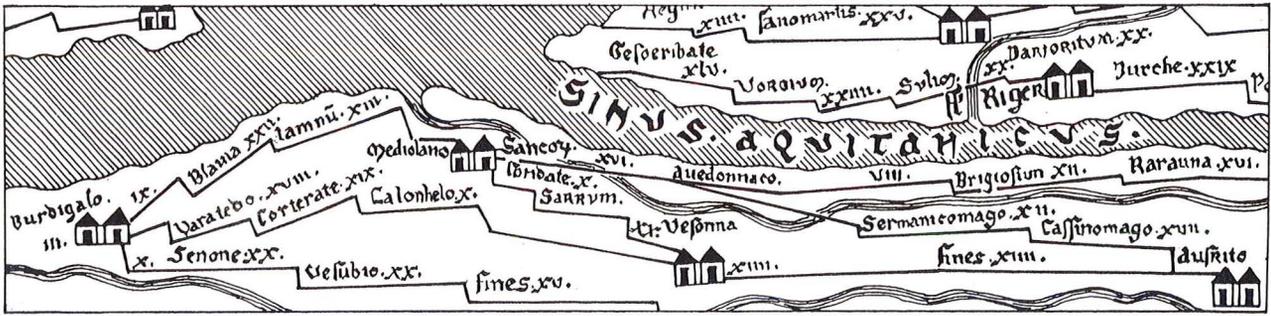


Fig. 7. — La voie Saintes-Limoges sur la Table de Peutinger.

• Certains érudits locaux proposent de reconnaître une voie directe d'Angoulême à Aulnay, via les Bouchauds ⁶⁶.

En fin de compte, nous nous trouvons en face de deux hypothèses :
ou bien la Table ne mentionne qu'une voie allant de Chassenon à Aulnay pour se rendre à Saintes, et dans ce cas, *Sermanicomagus* a toutes chances de s'identifier à La Terne et/ou à Mansle ; toutefois, si l'on admet que le tracé de la Table suit l'itinéraire Chassenon-Saint-Cybardeaux-Fontaine-Chalendray-Aulnay (non assuré entre Saint-Cybardeaux et Fontaine-Chalendray), les Bouchauds conservent une possibilité d'être identifiés à la station antique.

ou bien l'on considère que le tracé de la route de Lyon est venu abusivement se fondre à Aulnay avec la route venant de Poitiers, faute de place, en raison du dessin du fleuve qui correspondrait à la Charente ⁶⁷. Cette hypothèse est renforcée par une autre observation : la voie allant de *Cassinomagus* à Limoges ne rejoint pas directement cette ville, mais elle rattrape d'abord la route venant de Périgueux, après être passée par un endroit marqué par une brisure (signifiant donc l'emplacement d'une station anonyme). Là encore, le tracé ne répond pas aux réalités de l'archéologie routière, ce qui autorise à se monter très réservé sur la fiabilité de détail des itinéraires de la Table de Peutinger dans notre région. En admettant donc une erreur de la Table, la candidature des Bouchauds pour

Sermanicomagus serait alors des plus plausibles, à condition cependant de supposer une *mansio* à 1200 m minimum du sanctuaire, sur la voie d'Agrippa.

Dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible d'aller plus loin et de trancher entre les deux hypothèses — même si la seconde nous paraît la plus séduisante — aussi, en attendant qu'une découverte épigraphique bien peu probable vienne enfin nous apporter une certitude, nous nous abstenons d'employer le nom de *Sermanicomagus* pour désigner les Bouchauds.

Au-delà de cette question, on ne doit pas écarter l'hypothèse d'un dédoublement de l'habitat lié au développement de la fonction routière ; on aurait alors une agglomération binucléaire, avec une *mansio* séparée par une faible distance d'un centre à fonction religieuse, situation peut-être comparable au couple La Terne/Mansle ⁶⁸, alors que les deux fonctions sont réunies à Chassenon, sur l'axe d'Agrippa, pour donner une agglomération d'au moins 35 ha.

Il est d'ailleurs probable que la proximité du grand axe d'Agrippa ait contribué au développement et à l'embellissement du sanctuaire. Enfin, le fait que la dernière période de splendeur date assurément de la fin du II^e siècle ou du début du III^e contredit l'image qui avait été proposée, il y a une dizaine d'années, d'un Centre-Ouest ravagé sous le règne de Commode par les bandes de Maternus ⁶⁹.

66. J. Piveteau, Voies antiques de la Charente, dans *MSHACH*, 1954, p. 53

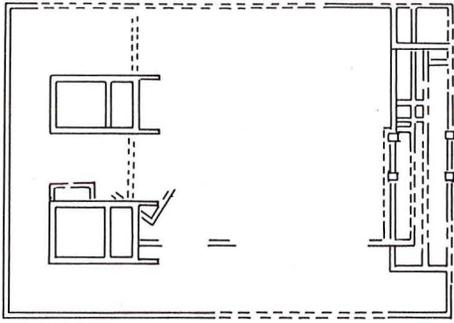
67. Plutôt qu'à la Garonne, qui serait identifiable avec le fleuve passant près de Bordeaux, au nord des Pyrénées ; on pourra certes objecter que la Charente paraît aujourd'hui bien modeste, à côté des grands fleuves que sont la Garonne, la Loire, la Seine et le Rhin, mais sa représentation

au sein des axes fluviaux majeurs de la Gaule peut être un indice de l'importance de ce fleuve dans l'Antiquité (importance attestée pour les époques médiévale et moderne).

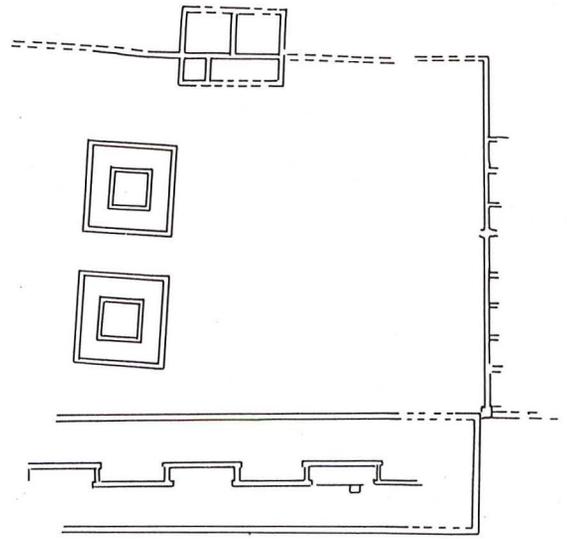
68. On pourrait citer d'autres cas d'agglomérations binucléaires comme Bruères-Allichamps chez les Bituriges Cubes : A. Leday, *La campagne à l'époque romaine dans le centre de la Gaule*,

BAR Int. 73, 1980, p. 242-245 ou encore Gennes/Chênehutte-les Tuffaux chez les Andes : M. Provost, *Carte archéologique de la Gaule. Le Maine-et-Loire*, Paris, 1988, n° 69, p. 54-58 et pl. 1, p. 172, et n° 70, p. 58-61.

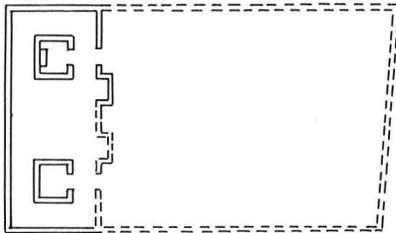
69. G. Picard, la République des Pictons, dans *CRAI*, 1982, p. 555-558.



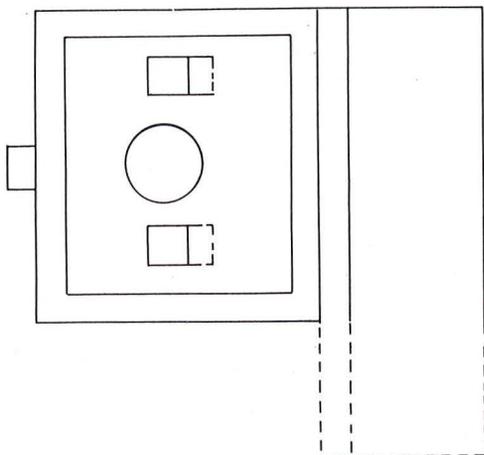
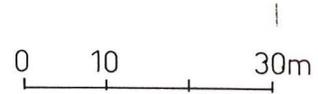
Mazamas , SAINT-LEOMER (Vienne)



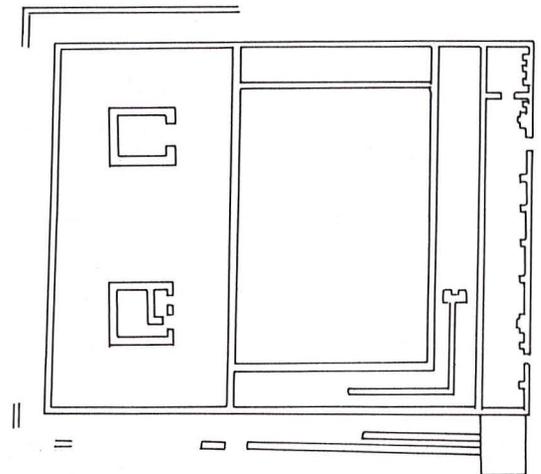
Les Bouchauds , SAINT-CYBARDEAUX (Charente)
- enceinte occidentale -



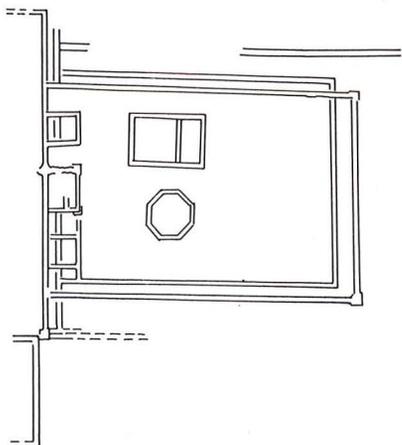
Puy-Lautard , SAINT-PIERRE-BELLEVUE (Creuse)



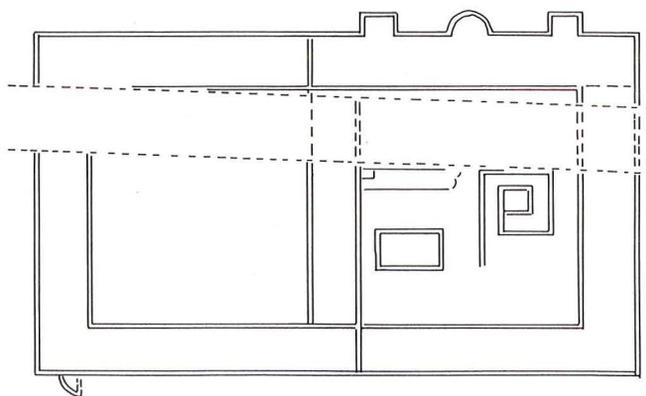
MIREBEAU (Vienne)



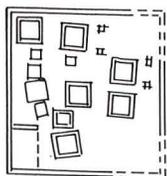
Naves , TINTIGNAC (Corrèze)



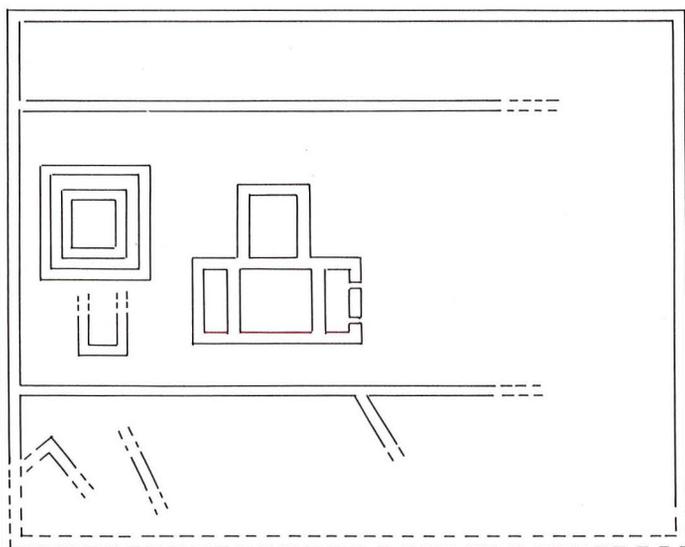
Les Bouchauds , SAINT-CYBARDEAUX (Charente)
- enceinte orientale -



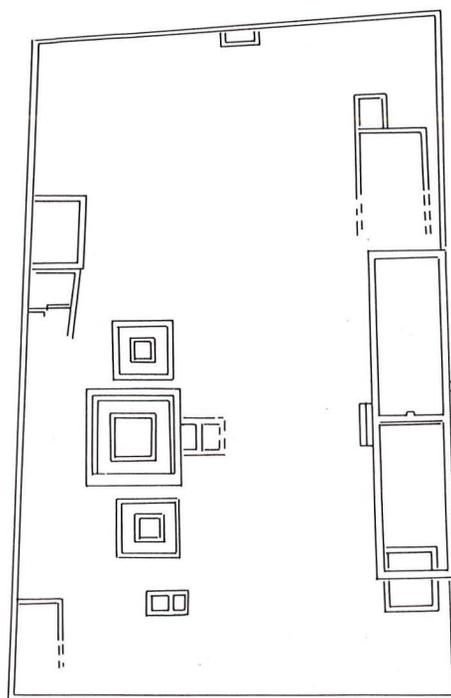
TRIGUERES (Loiret)



Les Basiols , SAINT-BEAUZELY (Aveyron)



Puy de Jouer , SAINT GOUSSAUD (Creuse)



Gué de Sciaux , ANTIGNY (Vienne)

Fig. 9. — Enceintes culturelles à édifices multiples (IRAA-CNRS, Pau).

Sa place dans les sanctuaires d'Aquitaine

Le complexe monumental des Bouchauds compte parmi les plus importants des cinquante-huit grands sanctuaires aquitains dont l'élément premier (et parfois unique) pour la grande majorité d'entre eux est une vaste aire cultuelle, héritée de La Tène — caractère qu'avait bien souligné A. Grenier⁷⁰, avant même les grandes découvertes de Gournay-sur-Aronde et de Ribemont-sur-Ancre⁷¹.

Deux enceintes hiérarchisées

Le sanctuaire des Bouchauds, composé de deux aires cultuelles, offre deux types d'organisation bien connus en Aquitaine⁷² : à l'ouest, enceinte à temples géminés que l'on retrouve chez les Pictons (Mirebeau⁷³, Masamas⁷⁴), les Bituriges Cubes (Champillet⁷⁵), les Arvernes (Gergovie⁷⁶) et les Lémovices (Puy-Lautard⁷⁷, Tintignac⁷⁸), et, à l'est, une enceinte avec des temples de tailles et de plans différents, comme à Antigny⁷⁹ chez les Pictons, Saint-Marcel⁸⁰ et Baugy⁸¹ chez les Bituriges Cubes ou Saint-Goussaud⁸² et Margerides⁸³ chez les Lémovices.

Mais l'originalité des Bouchauds tient à la coexistence de ces deux enceintes, offrant un système hiérarchisé tout à fait comparable à celui de Ribemont-sur-Ancre,

mais que l'on peut aussi rapprocher, dans une certaine mesure, des vastes aires sacrées de Sanxay⁸⁴ et surtout de Vendeuve-du-Poitou⁸⁵. Ainsi la grande enceinte occidentale conduit à l'enceinte orientale, plus restreinte et en position axiale ; celle-ci constitue en quelque sorte une progression dans le sacré, et ce n'est pas un hasard si elle abrite le lieu de culte le plus ancien du plateau (emplacement du temple C).

Par ailleurs, parmi les vingt-cinq sanctuaires à théâtre d'Aquitaine, Saint-Cybardeaux est l'un des rares à ne pas se trouver au centre d'une vaste agglomération : nous avons vu en effet qu'une simple bourgade s'était développée à ses pieds, sans aucune trace véritable d'urbanisme⁸⁶. Ce cas est comparable à celui de Civaux et d'Antran⁸⁷, les deux lieux saints de la vallée de la Vienne, hérités de La Tène, qui n'ont jamais donné d'habitat important. Aux Bouchauds, si les fouilles n'ont révélé aucune trace d'occupation avant l'époque augustéenne, la présence d'un lot non négligeable de monnaies celtiques de l'indépendance n'exclut pas toutefois la fréquentation d'un sanctuaire de «pleine nature» sur la colline dès cette époque. Ensuite, dans le courant du premier siècle de notre ère, ce lieu de pèlerinage a été pourvu d'un théâtre ; mais là s'arrête la comparaison car les constructions d'Antran et de Civaux, autant qu'on puisse les connaître, paraissent bien modestes face à la monumentalité des Bouchauds.

70. A. Grenier, *Manuel, IV*, Paris, 1960, p. 948 : «le temple, en effet, n'est pas l'essentiel du sanctuaire... L'essentiel en est l'enceinte qui l'isole du territoire profane, simple ligne idéale peut-être».

71. J.-L. Brunaux, *Les Gaulois. Sanctuaires et rites*, Paris, 1986, p. 29-37 ; Id., Les sanctuaires celtiques du IIIe au Ier siècle av. J.-C., dans *Archéologie de la France. 30 ans de découvertes*, Paris, 1989, p. 284-285 ; Id., Les sanctuaires de la Gaule du Nord, dans *De Lascaux au Grand Louvre. Archéologie et histoire de la France*, sous la dir. de C. Goudineau et J. Guilaine, Paris, 1989, p. 494-497, avec bibliographie. Ces sanctuaires ne sont vraisemblablement pas propres à la Gaule Belgique, cf. en Poitou : Th. Lejars, Les armes des sanctuaires poitevins de Faye-l'Abbesse (Deux-Sèvres) et de Nalliers (Vendée), dans *Gallia*, 46, 1989, p. 1-41. J.-P. Pautrean, Le site protohistorique de la Croix-Verte, à Antran (Vienne). Premiers résultats, dans *Aquitania*, 3, 1985, p. 3-26.

72. Contrairement à Saint-Germain-d'Esteuil, Talmont, Niort, Faye-l'Abbesse ou Vendeuve, où nous avons un grand temple dominant l'enceinte cultuelle. Nous avons vu dans la description des fouilles que les temples des

Bouchauds se classaient dans les édifices de taille moyenne.

73. *BLI*, 19, 1990, p. 64-65.

74. E. de Lavergne, Résultats de 17 années de fouilles à Masamas, Saint-Léomer, dans *BSAO*, 4e sér., 16, p. 469-478.

75. Leday, *BAR*, 1980, p. 353.

76. D. Leguet, D. Tourloulias, *Gergovie*, Guides archéologiques de l'Auvergne, 1989, p. 25-26.

77. D. Dussot, *Carte archéologique de la Gaule. Creuse*, Paris, 1989, n° 230, p. 147.

78. G. Lintz, *Carte archéologique de la Gaule romaine. Département de la Corrèze*, Paris, 1981, n° 91, p. 78-82.

79. Ch. Richard, *Une ville gallo-romaine. Le Gué de Sciaux*, Chauvigny, 1990, p. 16 ; *Monographies, colloque Aquitania*, p. 22-24.

80. F. Dumasy, dans *colloque Aquitania*, p. 24-30.

81. Leday, *BAR*, 1980, p. 248-252 ; M. Fontvielle, J. Holmgren, A. Leday, dans *La médecine en Gaule*, Paris, 1985, p. 157-166.

82. D. Dussot, *Carte archéologique de la Gaule. Creuse*, Paris, 1989, n° 52, p. 72-75.

83. G. Lintz, *Carte archéologique de la Gaule romaine. Département de la Corrèze*, Paris, 1981, n° 164, p. 108-111. A titre de comparaison, nous avons également fait figurer sur notre planche d'enceintes à édifices multiples un sanctuaire de Lyonnaise, Triguères (M. Provost, *Carte archéologique de la Gaule, Loiret*, Paris, 1988, n° 111, p. 155), ainsi que l'étonnant cas de Saint-Beauzely, les Basiols (Aveyron), dans *Gallia-informations*, 1989, 1, p. 89, qui regroupe à l'intérieur d'une enceinte carrée de 22 m de côté huit petits *fana*. Une partie de ces plans, issus de fouilles anciennes, a été mise à échelle à partir de modèles qui étaient eux-mêmes peu fiables.

84. P. Aupert, *Sanxay*, Guides archéologiques de la France, p. 199 ; *Colloque Aquitania*, p. 163-166.

85. Ch. Potut, Le sanctuaire gallo-romain des Tours-Mirandes, dans *MSAO*, 4e sér., 10, 1969, p. 29-59 ; M.-R. et M. Aucher, *Le vicus gallo-romain des Tours Mirandes, commune de Vendeuve-du-Poitou*, Vendeuve, 1984.

86. Tout en sachant que notre connaissance de l'habitat en est à ses premiers balbutiements.

87. Voir bibliographie en note 31.

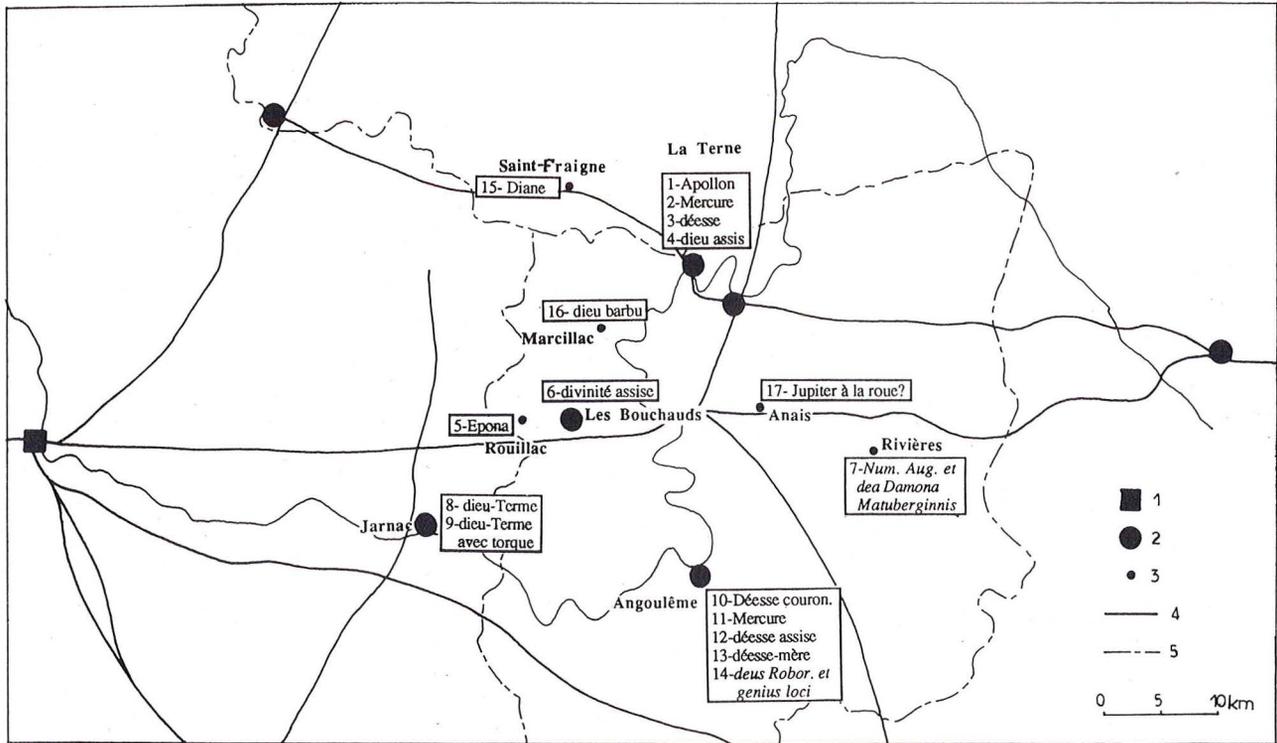


Fig. 10. — L'environnement religieux des Bouchauds (Y. Marion).

1. *Mediolanum Santonum* ; 2. agglomération secondaire ; 3. autre localité ; 4. voie romaine assurée ou probable ; 5. limites du diocèse d'Angoulême.

Références des divinités en encart :

- | | | |
|---|--|--|
| 1. Esp. II 1365 : Apollon ; | 7. Rivières <i>ILTG 150</i> : <i>Numina Augustorum et dea Damona Matuberginnis</i> ; | 12. Esp. II 1374 : déesse assise, indéterminée ; |
| 2. Esp. II 1366 : Mercure nu ; | 8. Esp. II 1378 : «dieu-Terme» ? ; | 13. Esp. II 1378 : déesse-mère ; |
| 3. Esp. II 1367 : Déesse-mère ; | 9. Esp. II 1381 : «dieu-Terme» ? ; | 14. <i>CIL XIII 111</i> : <i>Deus Roburus et genius loci</i> ; |
| 4. Esp. II 1375 : Dieu assis, jambes croisées ; | 10. Esp. II 1376, tête de femme avec couronne ; | 15. Esp. II 1372 : Diane ; |
| 6. Esp. II 1373 : divinité assise ; | 11. Esp. II 1370 : Mercure ? ; | 16. Esp. II 1384 : dieu barbu ; |
| | | 17. Esp. II 1387 Jupiter à la roue ? |

Quels dieux et quels rites ?

Jusqu'à présent, le sanctuaire de Saint-Cybardeaux apparaissait comme un cadre vide, dans la mesure où l'on ignorait tout des rites et des divinités auxquels il était destiné. Nos seuls renseignements proviennent du puits

Saunier et se limitent donc à trois patères de culte⁸⁸ et à une statuette de divinité assise, qui serait peut-être une déesse-mère ; de plus, nous n'avons retrouvé aucun ex-voto, et il est impossible de rapporter avec certitude la présence de céramique et d'ossements animaux⁸⁹ à une quelconque pratique culturelle.

88. Autres exemples aquitains de ces instruments de culte, à Evaux (*CIL 1368*, dédiée à Ivaos) et à Sainte-Eulalie-de-Cernon, Puech Caut (Aveyron), A. Soutou, trois sites gallo-romains du Rouergue, dans *Gallia*, 25, 1967, 1, p. 116-117.

89. 148 fragments osseux, provenant de l'enceinte orientale, ont pu être identifiés par J.-F. Tournepiche ; nous donnons ici le résultat de son analyse :

• «Bœuf (*Bos taurus*) : 64 fragments, dont 13

dents, 3 portions de crâne, 4 vertèbres et 44 membres. Une grande partie des os longs a été fendue en longueur. Tous les restes appartiennent à des animaux adultes.

• Ovicapridés : 52, dont 6 dents, 3 portions de crâne et 43 membres. Plus de la moitié des restes sont attribuables à des individus jeunes.

• Cheval (*Equus caballus*) : 3, tous de membre postérieur.

• Suidés : 24, dont 14 dents et 18 membres. 7 fragments appartiennent à de jeunes et très jeunes animaux, une dent est attribuable au sanglier

(*Sus scrofa*).

• Chevreuil (*Cervus capreolus*) : 2 membres postérieurs.

• Lagomorphes : 1 humérus de lapin ou de lièvre.

• Oiseaux : 2 fragments.

Tous ces restes osseux sont assez fragmentés, portent des marques de décarnisation mais ne sont pas brûlés.

Enfin, les coquillages recueillis sont de trois genres marins : Huîtres (*Ostrea edulis*), Moules (*Mytilus edulis*) et Clovisses (*Tapes decussata*).»

Il nous faut donc élargir l'enquête à l'ensemble du *pagus* d'Angoulême ; la carte ainsi obtenue à partir du *CIL* et du *Recueil* d'Espérandieu montre que la très large majorité des divinités vénérées dans la région est d'origine indigène, qu'il s'agisse de divinités habillées à la romaine comme Apollon ou Mercure ou de divinités purement celtiques comme Epona, Roburus ou Damona⁹⁰. Il n'y a aucune raison pour que Saint-Cybardeaux échappe à ce contexte : ses quatre temples étaient selon toute vraisemblance voués à des divinités semblables.

Par ailleurs, sur l'ensemble de l'Aquitaine, nous pouvons glaner çà et là quelques renseignements supplémentaires sur les rites et les pratiques religieuses de ces grands sanctuaires. Ainsi, les fouilles récentes de Puy-Lautard confirment le bris rituel de vases et la pratique de la circumambulation autour des *fana* (découverte de cheminement précis). De même, les fouilles d'Antigny⁹¹, d'Argentomagus⁹² et de Mézin⁹³ révèlent dans les enceintes la présence de fosses où étaient déposés des vases et éventuellement des restes de sacrifices ou de banquets sacrés ; une étude récente effectuée sur les ossements animaux de Saint-Marcel nous invite toutefois à la plus grande prudence⁹⁴.

Aux Bouchauds, le contexte bouleversé tant par les fouilles anciennes et les clandestins que par la forêt laissait peu de chances à des découvertes semblables. Tout ce que l'on peut dire, c'est que les vastes espaces vides entre les temples et les murs de l'enceinte représentaient des capacités d'accueil considérables : ainsi, on peut estimer à 4200 le nombre de fidèles pouvant se tenir entre le mur est et les temples F et G⁹⁵. La disposition d'ensemble des monuments des Bouchauds permet de supposer non seulement des processions à l'intérieur des enceintes, mais aussi entre

celles-ci et le théâtre, situé à proximité immédiate, et capable d'accueillir, quant à lui, plus de 7000 spectateurs.

Comme l'a montré Myriam Fincker⁹⁶, l'architecte qui a conçu l'ensemble a préféré «coller» le théâtre à l'aire sacrée, alors qu'il eût été plus économique de construire l'édifice de spectacle 200 m plus bas, ce qui amène à poser une nouvelle fois la question du rôle de ce dernier dans le sanctuaire. En nous appuyant cette fois sur des témoignages épigraphiques pris dans l'ensemble des Gaules, nous pensons pouvoir affirmer que ces monuments d'importation romaine, greffés sur des enceintes culturelles de pure tradition celtique, étaient consacrés au culte impérial⁹⁷ et que leur plan très particulier, dans lequel le bâtiment de scène a été remplacé par une simple tribune⁹⁸, était spécialement adapté aux liturgies propres à ce culte⁹⁹. Aux Bouchauds comme ailleurs, le théâtre «rural» n'était donc pas une simple annexe du sanctuaire, mais le pendant de l'enceinte culturelle.

Le seul témoignage d'un lien entre culte impérial et religion indigène que nous ayons dans l'Angoumois est l'inscription de Rivières, dans laquelle une femme fait une dédicace aux *numina* des Augustes, «puissances agissantes» des empereurs, et à *Damona*, déesse des eaux bouillonnantes. Tout comme dans la dizaine d'exemples que nous connaissons en Aquitaine et particulièrement chez les Bituriges Cubes, il s'agit d'une manifestation de religiosité sincère et spontanée, effectuée par un particulier, à titre privé, et dans laquelle l'empereur apparaît comme un intercesseur auprès de la divinité invoquée. Les vingt-cinq théâtres culturels qui parsèment l'Aquitaine trouveraient donc leur raison d'être dans les croyances profondes de la population indigène en l'efficacité impériale autant que dans les démonstrations de loyalisme des évergètes.

90. Les seules divinités «d'importation» sont la déesse couronnée d'Angoulême Esp. 1376 et les *numina Augustorum* ILTG 155.

91. Ch. Richard, *Une ville gallo-romaine. Le Gué de Sciaux*, Chauvigny, 1990, p. 71-78.

92. J. Allain, *Le vergobret des Bituriges à Argentomagus*, essai d'interprétation d'une fosse culturelle, dans *RAE*, p. 125-126, 1981, p. 11-32.

93. *Gallia*, 1973, p. 468 ; 1975, p. 480-48 ; 1977, p. 463 ; 1979, p. 512.

94. F. Dumasy, dans *RACF*, 29, 1990, p. 210 (compte-rendu de la thèse dactylographiée de I. Rodet-Belarbi, *La faune à Argentomagus : élevage, artisanats, rites*, Université de Paris I, Paris, 1989).

95. En prenant comme coefficient 4 personnes debout au mètre carré.

96. M. Fincker, Les édifices de spectacle, dans *Colloque Aquitania*, p. 319.

97. M. Fincker, F. Tassaux, Les grands sanctuaires «ruraux» d'Aquitaine et le culte impérial, dans *MEFRA*, 104, 1992, 1, p. 68-70.

98. F. Dumasy, M. Fincker, Les édifices de spectacle, dans *Colloque Aquitania*, p. 293-321. M. Fincker, dans *Aquitania*, 3, 1985, p. 132-133 propose même d'y reconnaître un *sacellum*. Ainsi, les spectacles se déroulaient-ils dans l'*orchestra*.

99. D. Fishwick, *The Imperial Cult in the Latin West. Studies in the Ruler Cult of the Western Provinces of the Roman Empire*, II, 1, Leiden, 1991, p. 522-523 (rôle du théâtre), 532-540 (culte de l'*imago*), 550-566 (processions) et 583-584 (jeux scéniques).

Il reste à savoir pourquoi le sanctuaire des Bouchauds a reçu une telle parure monumentale, sans rapport avec la bourgade qui s'est développée à ses pieds. Pourquoi avons-nous là le troisième théâtre «rural» d'Aquitaine, par la taille (et l'un des plus grands des Gaules), après ceux de Vendevre et de Naintré ? Pourquoi à côté d'une simple bourgade trouve-t-on des témoignages aussi étonnants d'architecture savante (la façade sud de l'enceinte occidentale) et de raffinement du décor architectonique, alors qu'on est plutôt habitué à les rencontrer dans les grands *vici* du Centre-Ouest comme Vendevre, Naintré, Antigny ou Talmont, qui sont de véritables villes ?

L'explication tient sans doute au passage de la voie d'Agrippa. Un sanctuaire de «pleine nature» s'est trouvé valorisé par la création d'un des axes routiers majeurs de l'Aquitaine. C'est pourquoi, à deux reprises — sans doute sous les Flaviens puis sous les Sévères — il a été choisi par un grand notable, «seigneur» du *pagus* pour servir sa propre gloire autant que les croyances des *vicani* du lieu et les *pagani* des environs dont il était le protecteur naturel. L'effet scénographique de cet ensemble monumental coiffant la colline des Bouchauds devait être saisissant pour le voyageur qui empruntait la voie d'Agrippa.

Etude du matériel architectural provenant du sanctuaire des Bouchauds

par Dominique Tardy



De nombreux fragments architectoniques ont été trouvés à l'intérieur de l'ensemble I. Ils relèvent soit de supports soit d'éléments d'entablements.

Les chapiteaux

Un chapiteau corinthien complet a été découvert à proximité de la galerie, au nord-est du monument E (fig. 11)

Dimensions : Hauteur totale : 60,5 cm
 Hauteur du calathos : 44 cm
 Hauteur de la *prima corona* : 19 cm
 Hauteur de la *secunda corona* : 17,5 cm
 Hauteur de l'abaque : 6,5 cm
 Hauteur de l'astragale : 7 cm
 Diamètre au lit de pose : 51 cm

Au-dessus d'un astragale lisse, composé d'une doucine droite que surmonte un tore décoré d'une tresse à œillets, se développent les deux couronnes d'acanthes du calathos corinthien.

Huit feuilles d'acanthé composent la *prima corona*. Chacune se décompose en cinq lobes profondément creusés en ogive, aux digitations plates et étalées en triangle. La nervure axiale en relief s'évase à la base de la feuille. La jonction des feuilles de la couronne est assurée par le contact des digitations des lobes latéraux en forme de goutte suivie d'un triangle.

La transition entre les registres inférieur et supérieur est fortement marquée par la retombée très plate des feuilles de la couronne inférieure.

Quatre feuilles angulaires et quatre feuilles axiales composent la *secunda corona*. La côte axiale de chacune d'elles, très fine au sommet, s'évase considérablement à la base et assure la jonction entre les feuilles de la couronne.

Alors que les hélices ont totalement disparu, les volutes subsistent sous forme d'un ruban plat qui prend naissance derrière les feuilles de la *secunda corona*, pénètre largement dans l'abaque et disparaît sous la végétation de la feuille

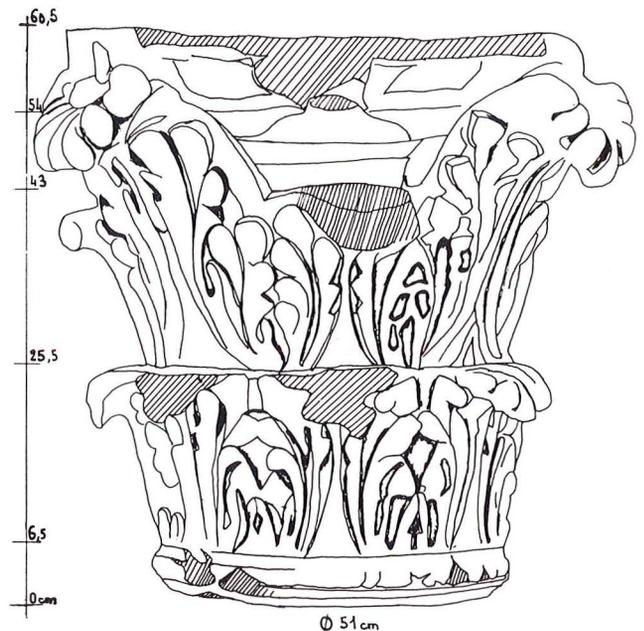


Fig. 11. — Chapiteau (cl. L. Maurin — relevés et dessins : D. Tardy).

angulaire ; cette dernière retombant très largement sous les quatre angles de l'abaque. Celui-ci se compose d'un bandeau plat décoré de larges pétales, et encadré de deux filets lisses.

Au centre de l'abaque, le traditionnel fleuron est ici remplacé par une tête féminine dont un seul exemplaire est conservé et dont le sommet du buste repose sur l'ourlet saillant du calathos.

De nombreux petits fragments, destinés probablement au four à chaux, appartiennent à des chapiteaux de ce type (fig. 12 et 13). Parmi eux on peut signaler un fragment d'extrémité d'abaque qui montre un pan coupé décoré de deux demi-pétales séparés par une incision triangulaire.

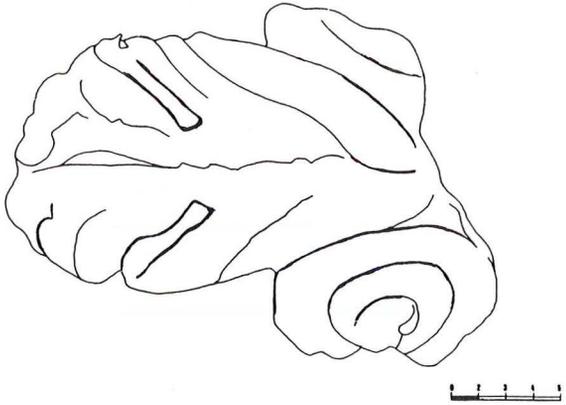


Fig. 14a

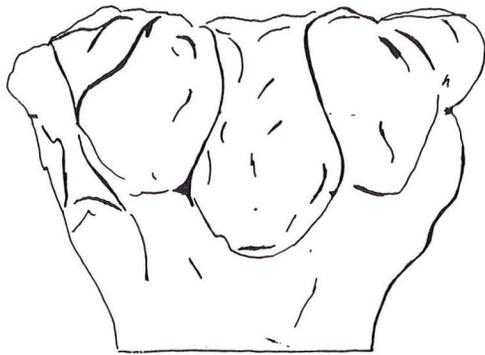


Fig. 12. — Relevé et dessin : D. Tardy.



Fig. 14b. — Photo : D. Tardy.

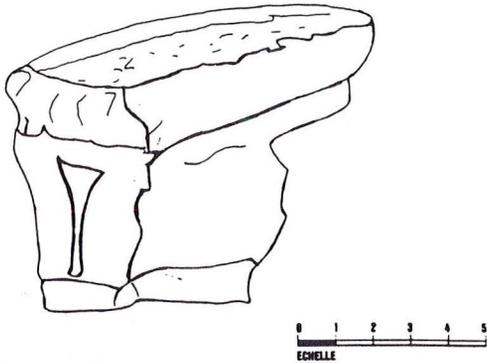


Fig. 13. — Relevé et dessin : D. Tardy.

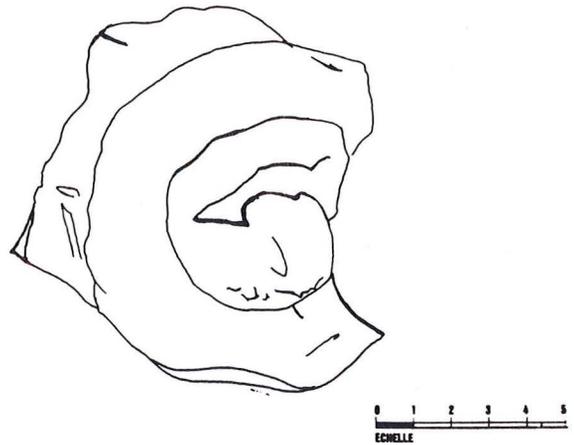


Fig. 15. — Relevé et dessin : D. Tardy.

Fragments de chapiteaux composites

Plusieurs fragments relevant de cet ordre ont pu être identifiés.

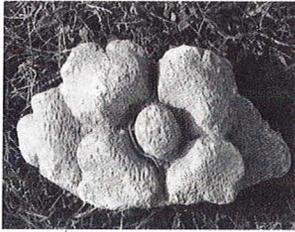


Fig. 16. — Photo : D. Tardy.

Fragment de fleuron à quatre pétales se développant autour d'un bouton central proéminent, cerné d'une forte ligne d'ombre (fig. 16). Dimensions : diamètre du fleuron : 8 cm, hauteur conservée : 8,2 cm, largeur conservée : 14 cm.)

Fragment de volute (fig. 14) ; dimensions : hauteur conservée : 18 cm, largeur conservée : 12 cm, diamètre de la volute : 4,5 cm.

Ce fragment de volute en ruban plat s'enroule en une double spire à l'œil saillant. Entre les deux volutes, s'enroule une longue feuille d'acanthé. Celle-ci est très peu découpée et les digitations à peine individualisées. Seules deux zones d'ombre fortement creusées créent un jeu d'ombre et de lumière à la surface de la feuille.

Deux fragments de kymation ionique :

fragment I (fig. 17) :

Dimensions : Hauteur conservée : 9,5 cm
Hauteur du kyma d'oves : 8,5 cm



Fig. 17. — Photo : D. Tardy.

fragment II (fig. 18) :

Dimensions : Hauteur conservée : 9,1 cm
Hauteur du kyma d'oves : 5 cm.

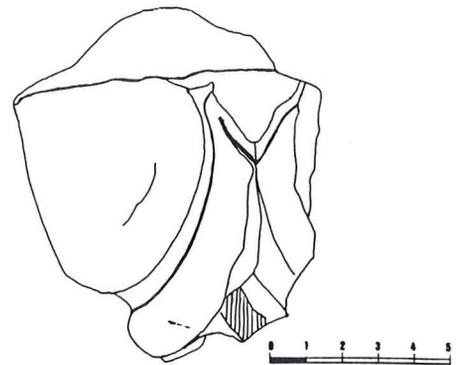
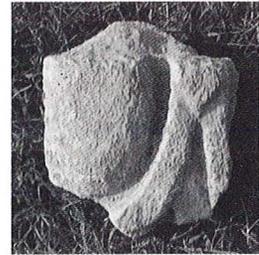


Fig. 18. — Photo, relevés et dessins : D. Tardy.

De modules différents, ces deux kymations ioniques relèvent d'une même série typologique.

Les oves, de forme semi-circulaire, sont largement et profondément détachés des coques qui les entourent. Ces dernières offrent un profil large et plat et enserrment une languette intermédiaire montée sur une base cordiforme.

Base attique (fig. 21)

Dimensions : Hauteur totale du bloc : 61,6 cm
Hauteur de la base : 14,3 cm
Diamètre au lit d'attente : 47,6 cm

Cette base est composée de deux tores de hauteur égale séparés par une scotie encadrée de deux listels. Deux filets en retrait l'un par rapport à l'autre assurent la transition avec la base du fût.

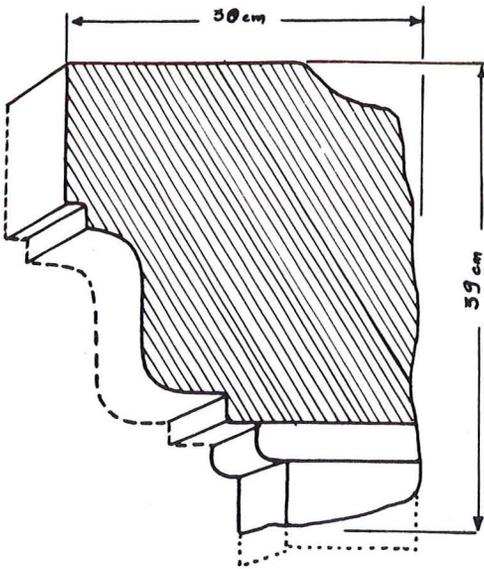


Fig. 19. — Relevés et dessins : Louis Maurin.

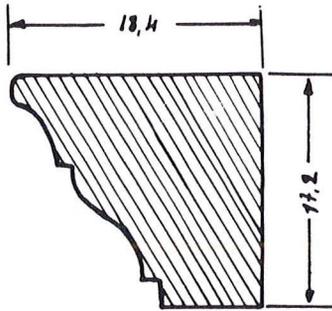


Fig. 20. — Relevés et dessins : Louis Maurin.

Fragments d'éléments d'entablements

Fragment de corniche modillonnaire lisse (fig. 19)

Dimensions : Hauteur totale conservée : 39 cm
Profondeur conservée : 30 cm

Le profil est incomplet.

A la base du bloc se développe un bandeau vertical surmonté d'un tore. Un filet assure la transition avec le modillon en S, surmonté d'un cavet.

Fragment de couronnement lisse (fig. 20)

Dimensions : Hauteur totale conservée : 17,2 cm
Profondeur conservée : 18,4 cm

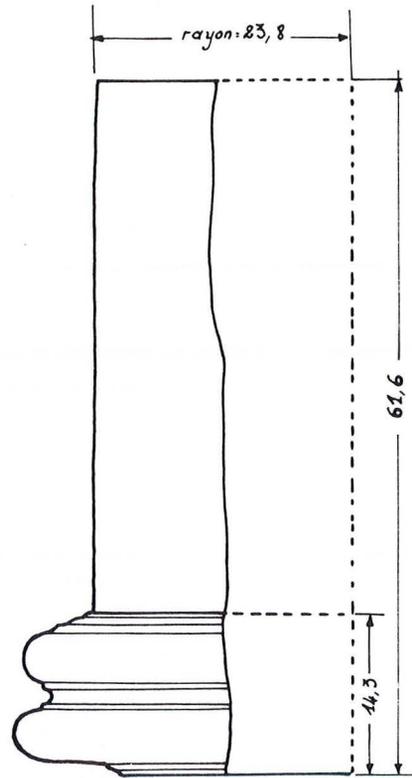


Fig. 21. — Relevés et dessins : Louis Maurin.

Couronnement composé d'une doucine droite soulignée d'un filet et surmontée d'un cavet par l'intermédiaire d'un listel.

Fragment de décor architectural

Fragment d'une demi-colonnette plaquée qui devait constituer la base d'un montant d'encadrement (fig. 22).

D'un canthare à gaudrons se développe une tige puissante émergeant d'un bouquet de feuilles. Deux oiseaux affrontés de part et d'autre de la tige picorent une collerette végétale, composée de pétales retournés, qui devait donner naissance à un candélabre végétal.

Les donnée stylistiques et chronologiques

Si, dans l'état actuel de la documentation, faute de séries comparatives établies, l'analyse de la corniche lisse ne peut fournir aucun repère de datation, en revanche, l'étude des ensembles décorés permet de proposer une insertion chronologique précise et procure un jalon stylistique important dans le développement des séries provinciales.



Fig. 22. — Photo : J.-M. Arnaud

Le chapiteau corinthien et la base attique constituent le premier ensemble ; ils appartiennent à la même élévation. Taillés dans un calcaire du turonien de la région d'Angoulême ¹, ils devaient, comme le suggère Louis Maurin, décorer la façade de l'édifice A ².

Le chapiteau apparaît comme la pièce la plus significative. La structure de sa corbeille corinthienne et la typologie de son acanthe permettent de l'inclure dans les séries provinciales de la fin du deuxième siècle, étroitement apparentées aux productions des régions rhénanes dont l'influence prédomine dans l'Aquitaine antique à partir du deuxième quart du II^e siècle ap. J.-C. ³.

Une structure corinthienne dégradée — absence des hélices ⁴ disparition des calices et des caulicoles — associée à une feuille d'acanthé aux lobes creusés en cuiller, constituent les traits caractéristiques de la série ⁵.

La fourchette chronologique proposée par Louis Maurin (180-220) nous semble donc convenir, avec toutefois une plus grande probabilité dans le dernier quart du II^e siècle comme semble le suggérer l'analyse du développement de la série.

En effet plusieurs étapes sont identifiables dans la transformation du chapiteau corinthien.

Au milieu du second siècle, les modifications affectent l'acanthé — lobes en cuiller et jonction des feuilles de la couronne inférieure — mais la corbeille corinthienne subsiste dans sa forme canonique ⁶.

L'exemplaire des Bouchauds témoigne d'une étape intermédiaire au cours de laquelle le calathos corinthien perd un certain nombre de ses composantes.

Enfin, les séries datées par H. Kahler du premier quart du troisième siècle présentent l'aboutissement de ce processus de transformation ; la structure corinthienne n'est plus lisible et les feuilles de la couronne inférieure apparaissent totalement soudées par l'introduction d'un lobe latéral commun à deux feuilles jointives ⁷.

1. Ces identifications ont été réalisées par M. Londex et Mme F. Mariane, géologues, que nous remercions.

2. Maurin (L.), *Saintes Antique des origines à la fin du VI^e siècle ap. J.-C.*, Saintes, 1978, p. 320.

3. Nous avons pu définir les limites chronologiques de cette influence à partir de l'analyse des entablements de Saintes antique. Cf. notre étude à paraître.

4. Cette caractéristique est constante sur tous les exemplaires de la série. Ce sont les formes J, K, L, M, N, O, définies par H. Kahler, *Die römischen Kapitelle des Rheingebietes*, Berlin, 1939, p. 58-68 et planches 10, 11.

5. Voir en particulier un chapiteau de Trèves dans H. Kahler, *op. cit.*, forme M1, p. 11.

6. Comme en témoigne un chapiteau provenant du

sanctuaire d'Allones, dans *Gallia*, XXV, 1967, P. Terouanne, Les sanctuaires d'Allones, p. 176, fig. 3.

7. Voir en particulier les formes J15, M2, M3, pl. 10 de H. Kahler. On peut noter également que ces séries comportent de façon quasi-constante une tête humaine à la place du fleuron d'abaque. Voir l'analyse de L. Maurin, *op. cit.* p. 320 et note 115.

L'analyse du kymation ionique vient étayer cette fourchette chronologique. Il s'intègre, en effet, sans ambiguïté, dans les séries de la fin du second siècle caractérisées par des oves semi-circulaires qu'enveloppent les coques larges et plates, séparées par des lancettes intermédiaires montées sur une base cordiforme ⁸.

Ces deux fragments apportent un jalon qui permet d'esquisser, en Gaule de l'ouest, l'évolution de ce motif canonique depuis l'époque augustéenne jusqu'à la fin du second siècle. La période julio-claudienne voit se développer des oves semi-circulaires séparés par une lancette intermédiaire ; au milieu du premier siècle la flèche remplace la lancette et les oves s'allongent. L'époque trajanienne marque un retour de la lancette, qui se maintient jusqu'à la fin du second siècle, en association avec des demi-oves ⁹.

Ces éléments architectoniques témoignent donc d'une remarquable cohérence chronologique. Cohérence que vient renforcer le fragment de décor architectural en forme de candélabre végétal, dont on peut trouver de nombreux

exemples en Gaule et dans les régions rhénanes, sur les pilastres et les demi-colonnes qui encadrent les niches ou les stèles funéraires ¹⁰.

Bien que l'extrême fragmentation des éléments rende impossible toute restitution d'une forme composite, l'analyse du kymation ionique atteste cependant la coexistence des deux ordres dans un ensemble architectural cohérent.

Cette constatation entraîne plusieurs questions.

Si, comme c'est probable, l'édifice mixte A relevait de l'ordre corinthien, quelle signification peut-on attribuer à ce choix architectural ? Si le corinthien s'impose, en milieu urbain, comme l'ordre des grandes fondations du culte officiel, qu'en est-il dans ces sanctuaires ?

Autant de questions sans réponse qui nécessitent, à la lumière de ces interrogations, une re-lecture complète du matériel architectonique de ces sanctuaires de Gaule de l'ouest ¹¹.

8. Voir des exemplaires des régions rhénanes, datés de la deuxième moitié du second siècle dans X-W. Selzer, *Römische Steinendkmäler*, Mayence, 1990, p. 260 n° 310. Pour les exemplaires de Gaule, voir les chapiteaux de Champlieu, dans E. Esperandieu, *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine, Tome V*, 1907-1938, p. 114, n° 3839.

9. Nous proposerons une typologie détaillée de l'évolution de ce motif canonique dans notre étude à paraître sur les entablements de Saintes antique.

10. Le motif du candélabre végétal naissant d'un canthare à gaudron est particulièrement répandu sur les encadrements de stèle. Voir dans E. Esperandieu, *op. cit.* tome VIII p. 315 n° 6390 : une stèle de Cologne. Le plus souvent sculpté sur un pilastre, on le trouve également, comme aux Bouchauds, sur une demi-colonne au monument de Merten, E. Esperandieu, *Tome V*, p. 454, n° 4425. Le thème des oiseaux affrontés au-dessus d'un canthare appartient également au répertoire privilégié de ces encadrements de stèles : voir Esperandieu, *op. cit.*, tome IV, une

stèle d'Auxerre, p. 88, n° 2907 et un bloc de Málain, p. 424, n° 3562.

11. Elle se révèle d'autant plus importante que les séries architectoniques du second siècle sont encore mal connues en Aquitaine ; le matériel de Saintes est très peu représentatif de la seconde moitié du second siècle et celui d'Angoulême, qui pourrait peut-être fournir des jalons représentatifs est encore inédit. Ainsi, en l'état actuel de la question, le problème de l'origine de l'atelier qui a travaillé aux Bouchauds reste entier.

Les monnaies des Bouchauds

par Pierre Tronche

Les monnaies retrouvées sur le site proviennent de deux sources différentes : des trouvailles éparses, moins d'une dizaine de monnaies allant du IIe au IVe siècles, et une accumulation de plus de 180 monnaies autour du monument octogonal, dit temple C. Plutôt que de trésor, il faudrait envisager un dépôt monétaire dispersé dans un remblai argilo-sableux lors de travaux de réfection du temple octogonal. Les raisons qui ont présidé à la constitution de ce dépôt demeurent obscures, mais évoquent les trouvailles effectuées par J. Jarry et M. Ré lors des fouilles du «Pain Perdu à Niort»¹. Il n'est pas jusqu'à la constitution du dépôt et certaines caractéristiques concernant les monnaies, comme des traces de coup de burin ou de cisaille, notamment sur les as de Nîmes, qui ne prêchent pour un contexte chronologique et des circonstances d'enfouissement assez voisines. Dépôt votif ou offrande, regroupement d'espèces démonétisées ou en passe de l'être pour refonte, toutes les hypothèses sont permises. Altération de certaines monnaies pour des raisons rituelles ou politique délibérée d'opposition à Rome, ou plus simplement tentative avortée, nette sur un des as de Nîmes, de se constituer à peu de frais du numéraire supplémentaire, rien ne permet de trancher. Dans l'attente d'un catalogue détaillé en cours de constitution, nous nous bornerons à fournir une liste indicative des trouvailles

effectuées entre 1974 et 1980, à l'intérieur même et aux abords immédiats du temple octogonal, et d'évoquer les autres découvertes monétaires éparses.

Le dépôt est constitué de 3 imitations d'oboles de Marseille², puis de monnaies de bronze au nom de chefs celtiques locaux, dont 59 monnaies au nom de Contoutos³, 8 d'Anniccoios⁴, 7 d'Atectorix⁵, 1 de Luccios⁶, 12 petits bronzes à la légende VRIDO.RUF, autrefois lue URDORE⁷. Ces émissions étudiées récemment par Jean Hiernard⁸ sont augustéennes, ou en tout cas des trois décennies précédant l'ère chrétienne, et reprennent une métrologie qui les insère dans le monnayage romain. Il s'agit le plus souvent de chefs des *pagi* pictons et santons émettant des monnaies à la gloire de la victoire romaine et de l'Empire naissant, avec l'aval des autorités romaines.

Le reste du dépôt est constitué de 4 hémi-statères ou oboles attribués aux Lémovices⁹, d'un statère d'or rouge attribué lui aussi aux Lémovices et d'excellente facture¹⁰, de 5 hémi-statères ou oboles attribués aux Pétrocores¹¹, de 15 petits bronzes et potins d'attribution très incertaine parce que de lecture difficile voire impossible à cause du niveau d'altération, de 2 quinaires de la République Romaine¹², de 34 *asses* de Nîmes dont 16 *asses* coupés¹³, de 3 demi-*asses* de Lyon (*Copia*) et de 2 *asses* à la proue

1. M. Jarry, J. Ré, Un vicus gallo-romain à Niort, 10 ans de fouilles de sauvetage, dans *Bulletin de la Société Historique des Deux-Sèvres*, 1981, p. 391-522.

2. Cf. G. Gentric, *La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône*, p. 14, n° 19-25.

3. BN, 4316-4324 ; LT, pl. XII, 4316 ; Nash, p. 259-60 et pl. 26,637.

4. BN, 4325-32 ; LT, pl. XII,4326 ; Nash, p. 260-61 et pl. 26,638.

5. BN, 4345-52 ; LT, pl. XII, 4349 ; Nash, p. 258-59 et pl. 26,636.

6. BN, 4330-43 ; LT, pl. XII, 4340 ; Nash, p. 261 et pl. 26,639.

7. Du type BN, 4333 à 4335 ; A. Blanchet, *Traité*, p. 294, 173 ; Nash, p. 261 et pl. 26,640.

8. J. Hiernard, Les monnaies antiques de Niort, dans *Aquitania* 2, 1984, p. 66 et 68.

9. Type BN, 4566-70 ; LT, pl. XII,4561.

10. Type BN, 4072-4080 ; LT, pl. XIII, 4072 ; S. Scheers, *Monnaies gauloises du département de Seine Maritime*, p. 65, 246 et pl. XII, 246.

11. Type BN,4311.

12. Un de Marcus Porcius Cato de 47-46 av. J.-C., du type Crawford, I, 473, et II, pl. LIV, 18 ; et un autre, qui pourrait plutôt être d'ailleurs un demi Victoriat, à l'effigie de Jupiter et frappé entre 124 et 92 av. J.-C., du type BMC, 236.

13. *RIC*, I, 2, 154-61.

et tête de bélier, vraisemblablement frappés en Narbonnaise et attribués parfois à Lyon¹⁴, d'1 as de Vienne¹⁵ et de 4 *asses* coupés d'identification très malaisée, 7 *asses* à l'autel de Lyon dont un contremarqué au nom de Tibère¹⁶, 7 *quadrantes* à l'aigle d'Auguste¹⁷, et enfin de 4 *asses* inidentifiables. A ce lot de circulation augusto-tibérien sont venus se mêler des monnaies provenant du contexte chronologique de réfection des temples, 1 as d'époque flavienne, 1 as ou *dupondius* très usé vraisemblablement de Trajan, 1 *dupondius* d'Hadrien et deux monnaies de bronze de Marc-Aurèle, très altérées. Enfin, au contact de la terre végétale et du remblai antique, un *follis* au 1/96ème de Crispus frappé entre 320 et 324 ap. J.-C. Les autres monnaies, trouvées dans les remblais antiques, sont des sesterces et *dupondii* de la période antonine, qui reflètent

sans aucun doute la période de réaménagement du site, et deux monnaies de bronze de la période constantinienne qui témoignent, par leur situation au contact de la terre végétale, des derniers instants de l'occupation du plateau. Leur trouvaille isolée interdit toute conclusion péremptoire et n'est qu'indicative.

Toutefois, l'importance de l'étude approfondie du dépôt constitué autour du temple octogonal est de première grandeur pour la compréhension de la circulation monétaire des premiers temps de la conquête dans le Centre-Ouest et la mise en évidence des rapports entre le monnayage tardif des cités celtiques et le premier monnayage gallo-romain, essentiellement des ateliers de Narbonnaise et de Lyon.

14. LT, pl. VII, 4660 pour une attribution lyonnaise et Cohen, I, 181-2 pour une attribution à Vienne.

15. BN, 2938-48 ; RIC, p. 43.

16. RIC, I, 2, 230-48.

17. RIC, I, 2, 227 ; Giard, *Catalogue*, p. 54.

Catalogue des monnaies

Pour chaque monnaie, nous avons adopté l'ordre suivant :

N° inventaire, identification, description de l'avers et du revers, poids (P.), diamètre (diam.), épaisseur (ép.), axe, atelier, lieu de découverte, références bibliographiques.

- 1- Obole d'argent. Imitation ? A/ tête à dr. ; R/ Croix en relief, MA dans deux des quatre cantons, point dans le canton supérieur, décentré à g., P. : 0,30 g ; diam. : 10 mm ; ép. : -1 mm ; axe : 12. Marseille. Entre les murs 1 et 6, couche 2.
G. Gentric, *La circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône*, p. 14, n° 19-25.
- 2- Obole d'argent. Imitation ? A/ tête à g chevelure bouclée ; R/ Croix pointée au centre, MA, décentré à g., P. : 0,35 g ; diam. : 10 mm ; ép. : -1 mm ; axe : 12. Marseille. Monument C.
- 3- Obole d'argent. Imitation ? A/ tête à dr. ? R/ Croix en relief, MA, décentré à g., P. : 0,30 g ; diam. : 9 mm ; ép. : 1 mm . Marseille. Monument C.
- 4- Contoutos. Ex. usé. A/ tête masculine aux cheveux courts, à dr. ; devant la face : CONTOUTOS, NT ligaturé ; R/ Loup posant ses antérieurs sur un bucrane ; à l'arrière-plan, arbuste stylisé. P. : 1,16 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 6. Poitou. Monument C. BN, 4316-4324 ; LT, pl. XII, 4316 ; Scheers, *Monnaies gauloises du département de Seine-Maritime*, p. 70, pl. XIII ; Nash, p. 259-260 et pl. 26,637.
- 5- Contoutos. P. : 0,92 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 2. Poitou. Monument C.
- 6- Contoutos. P. : 0,99 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 2. Poitou. Monument C.
- 7- Contoutos. R/ décentré vers le bas ; P. : 0,94 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 1. Poitou. Monument C.
- 8- Contoutos. Ex. brisé. P. : 0,62 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 7. Poitou. Monument C.
- 9- Contoutos. P. : 1,30 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 6. Poitou. Monument C.
- 10- Contoutos. A/ décentré à g. ; R/ décentré vers le bas ; P. : 1,30 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 5. Poitou. Monument C.
- 11- Contoutos. P. : 1,20 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm. Poitou. Monument C.
- 12- Contoutos. P. : 0,95 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 3. Poitou. Monument C.
- 13- Contoutos. Ex. brisé. P. : 0,49 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 9. Poitou. Monument C.
- 14- Contoutos. P. : 1,50 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 3. Poitou. Monument C.
- 15- Contoutos. A/ Décentré vers le haut ; P. : 0,72 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1,5 mm. Poitou. Monument C.
- 16- Contoutos. P. : 0,77 g ; diam. : 12 mm ; ép. : 1 mm. Poitou. Monument C.
- 17- Contoutos. A/ Décentré vers le haut ; P. : 0,85 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 9. Poitou. Monument C.
- 18- Contoutos. A/ Décentré vers la dr. ; R/ Décentré vers la g. ; P. : 0,85 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 7. Poitou. Monument C.
- 19- Contoutos. P. : 1,34 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 6. Poitou. Monument C.
- 20- Contoutos. R/ Décentré vers la dr. ; P. : 1,32 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 6. Poitou. Monument C.
- 21- Contoutos. A/ Décentré vers le haut. ; P. : 0,87 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 2. Poitou. Monument C.
- 22- Contoutos. P. : 0,97 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 10. Poitou. Monument C.
- 23- Contoutos. A/ Décentré à g. ; P. : 0,87 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1,5 mm. Poitou. Monument C.
- 24- Contoutos. Excellent état. P. : 1,35 g ; diam. : 16 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 9. Poitou. Monument C.
- 25- Contoutos. Ex. brisé en 4. Poitou. Monument C.
- 26- Contoutos. P. : 1,05 g ; diam. : 15 mm ; ép. : -2 mm ; axe : 5. Poitou. Monument C.
- 27- Contoutos. P. : 1,04 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 11. Poitou. Monument C.
- 28- Contoutos. P. : 1,13 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 5. Poitou. Monument C.
- 29- Contoutos. P. : 0,86 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 3. Poitou. Monument C.
- 30- Contoutos. A/ Décentré vers le bas ; P. : 1,40 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 4. Poitou. Monument C.
- 31- Contoutos. P. : 1,35 g ; diam. : 16 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 2. Poitou. Monument C.
- 32- Contoutos. P. : 1,27 g ; diam. : 16 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 2. Poitou. Monument C.
- 33- Contoutos. P. : 1,31g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 3. Poitou. Monument C.
- 34- Contoutos. A/ Décentré vers le bas ; P. : 0,85 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 6. Poitou. Monument C.
- 35- Contoutos. A/ Décentré vers le bas ; P. : 1,07 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 2. Poitou. Monument C.
- 36- Contoutos. A/ Décentré vers la g. ; P. : 1,24 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 6. Poitou. Monument C.
- 37- Contoutos. P. : 1,36 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1,5 mm. Poitou. Monument C.
- 38- Contoutos. A/ Décentré vers le bas ; P. : 1,35 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 5. Poitou. Monument C.
- 39- Contoutos. A/ Décentré vers la . ; P. : 1,10 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 6. Poitou. Monument C.



1

2



3



4



5



6



7



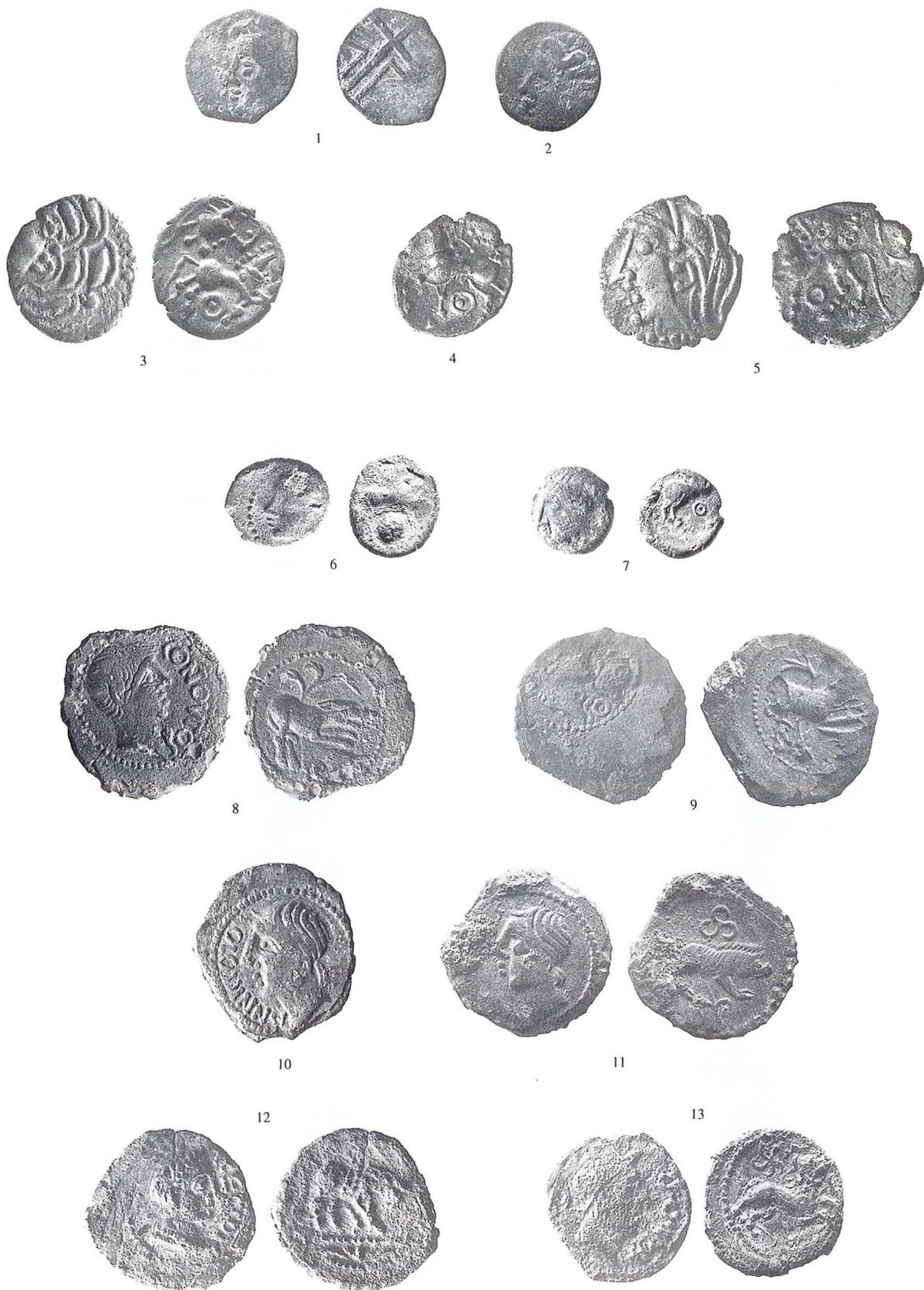
8

Fig. 23. — Monnaies gauloises (Cl. L. Maurin).

1. à 3. as de Nîmes (de 9 av. à 14 ap. J.-C.) ;
4. as coupé de Vienne ;

5. as de Vienne ;
6. *quadrans* d'Auguste, aigle au revers
(atelier inconnu) ;

7. *dupondius* de Marc-Aurèle ;
8. *follis* de Crispus.



1. et 2. oboles de Marseille ;
3. à 5. drachmes ou petits statères d'argent attribués
aux Lémovices ;

Fig. 24. — Monnaies romaines (Cl. L. Maurin).

6. et 7. oboles d'argent des Pétrucorcs ;
8. et 9. Contoutos (Santons ?) ;

10. et 11. Anniccois, attribués aux Pétrucorcs ;
12. Atecorix (pictons) ;
13. Urdore.

- 40- Contoutos. P. : 0,92 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 6. Poitou. Monument C.
- 41- Contoutos. P. : 0,88 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 9. Poitou. Monument C.
- 42- Contoutos. P. : 0,97 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 9. Poitou. Monument C.
- 43- Contoutos. P. : 0,80 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1,5 mm. Poitou. Monument C.
- 44- Contoutos. A/ Décentré vers le haut ; P. : 1,07 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 6. Poitou. Monument C.
- 45- Contoutos. A/ Décentré vers le haut ; P. : 1,22 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 9. Poitou. Monument C.
- 46- Contoutos. P. : 1,03 g ; diam. : 16 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 9. Poitou. Monument C.
- 47- Contoutos. P. : 1,06 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 9. Poitou. Monument C.
- 48- Contoutos. P. : 1,27 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 2 mm. Poitou. Monument C.
- 49- Contoutos. Ex. brisé. P. : 0,45 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1 mm. Poitou. Monument C.
- 50- Contoutos. P. : 0,80 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1 mm. Poitou. Monument C.
- 51- Contoutos. P. : 0,65 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 3. Poitou. Monument C.
- 52- Contoutos. P. : 0,65 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 6. Poitou. Monument C.
- 53- Contoutos. P. : 1,27 g ; diam. : 15 mm ; ép. : -2 mm ; axe : 3. Poitou. Monument C.
- 54- Contoutos. Ex. brisé. P. : 0,26 g ; diam. : 11 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 12. Poitou. Monument C.
- 55- Contoutos. P. : 1,24 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 11. Poitou. Monument C.
- 56- Contoutos. Excellent état. P. : 1,15 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 5. Poitou. Monument C.
- 57- Contoutos. A/ Décentré vers le bas ; R/ Totalemment décentré vers la dr. ; P. : 1,35 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 9. Poitou. Monument C.
- 58- Contoutos. A/ Décentré vers la dr. ; R/ Décentré vers le haut ; P. : 1,05 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 12. Poitou. Monument C.
- 59- Contoutos. A/ Décentré vers le haut ; R/ Totalemment décentré vers la g. ; P. : 1,30 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 12. Poitou. Monument C.
- 60- Contoutos. P. : 0,56 g ; diam. : 11 mm ; ép. : 2 mm. Poitou. Monument C.
- 61- Contoutos. R/ Décentré vers la g. ; P. : 1,17 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 7. Poitou. Monument C.
- 62- Contoutos. A/ Décentré vers le bas ; P. : 0,50 g ; diam. : 12 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 3. Poitou. Monument C.
- 63- Contoutos. P. : 0,50 g ; diam. : 11 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 9. Poitou. Monument C.
- 64- Contoutos. P. : 0,87 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 3. Poitou. Monument C.
- 65- Contoutos. R/ Décentré vers le haut ; P. : 1,05 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 9. Poitou. Monument C.
- 66- Anniccoios. Excellent état. A/ Tête féminine à g., aux cheveux longs ; devant la face : ANNICCOIOS ; R/ Sanglier à dr. ; au-dessus, triscèle ; au-dessous, motif végétal trifide ; P. : 1,05 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 9. Poitou. Monument C.
BN, 4325-32 ; LT, PI XII, 4326 ; Scheers, p. 70-71, n° 269 et pl. XIII ; Nash, p. 260-261 et pl. 26,638.
- 67- Anniccoios. P. : 1,21 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 6. Poitou. Monument C.
- 68- Anniccoios. P. : 0,73 g ; diam. : 14 mm ; ép. : -1 mm ; axe : 9. Poitou. Monument C.
- 69- Anniccoios. A/ Décentré vers la g. ; P. : 0,77 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 9. Poitou. Monument C.
- 70- Anniccoios. Brisée. P. : 0,65 g ; Poitou. S IIA2, couche argilo-sableuse.
- 71- Anniccoios. Excellent état. P. : 0,60 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 6. Poitou. Monument C.
- 72- Anniccoios. P. : 1,10 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1,5 mm ; axe : 5. Poitou. Monument C.
- 73- Atectorix. A/ Tête à dr. ; devant la face : ATECTORI(X) ; R/ Bœuf à dr., la panse ceinte d'une guirlande ; au-dessus, cercle ; au-dessous, à l'exergue, motif végétal symétrique ; P. : 0,85 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 3. Poitou. Monument C.
BN, 4345-4352 ; LT, pl. XII, 4349 ; Scheers, Péronne, p. 55-56, n° 164 et pl. XIII ; Nash p. 258-259 et pl. 26, 636.
- 74- Atectorix. A/ Décentré vers la dr. ; P. : 0,89 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 2. Poitou. Monument C.
- 75- Atectorix. P. : 1,23 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 2 mm. Poitou. Monument C.
- 76- Atectorix. P. : 1,22 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 2. Poitou. Monument C.
- 77- Atectorix. P. : 1,16 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 3. Poitou. Monument C.
- 78- Atectorix. R/ Décentré presque totalement vers le bas ; P. : 1,35 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 6. Poitou. Monument C.
- 79- Atectorix. A/ Décentré vers la g. ; P. : 1,05 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 7. Poitou. Monument C.
- 80- Atectorix. A/ Décentré vers la dr. ; P. : 0,67 g ; diam. : 11 mm ; ép. : 1 mm. Poitou. Monument C.
- 81- Atectorix. A/ Décentré vers la dr. ; bon état ; P. : 1,40 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 3. Poitou. Monument C.
- 82- VRIDO.RUF. A/ Tête casquée à dr., cimier longitudinal en crinière ; devant la face : VRION ; VR ligaturé ; R/ Animal galopant à dr. (lion ?) ; au-dessus, étoile dextrogyre à cinq branches ; P. : 1,41 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 5. Poitou. Monument C.
BN, 4333 ; A. Blanchet, *Traité*, 1905, p. 294-295, fig 174 ; J. Hiernard, *Aquitania, Supp. 1*, 1986, p. 120.
- 83- VRIDO.RUF. P. : 1,13 g ; diam. : 12 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 5. Poitou. Monument C.

- 84- VRIDO.RUF. P. : 1,41 g ; diam. : 13 mm ; ép. : -3 mm ; axe : 5. Poitou. Monument C.
- 85- VRIDO.RUF. A/ Décentré vers la dr. ; R/ Décentré vers la g. ; P. : 1,56 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 5. Poitou. Monument C.
- 86- VRIDO.RUF. A/ Excellent état ; sans légende apparente ; décentré vers la dr. ; R/ Décentré vers le bas ; P. : 1,24 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 5. Poitou. Monument C.
- 87- VRIDO.RUF. R/ Décentré vers la g. ; P. : 1,15 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 11. Poitou. Monument C.
- 88- VRIDO.RUF. R/ Décentré vers le bas ; P. : 1,35 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 6. Poitou. Monument C.
- 89- VRIDO.RUF. P. : 1,53 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 5. Poitou. Monument C.
- 90- VRIDO.RUF. A/ Décentré vers la g. ; R/ Décentré vers le haut ; P. : 1,15 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 1. Poitou. Monument C.
- 91- Contoutos. Ex. usé. P. : 0,66 g ; diam. : 12 mm ; ép. : 2 mm. Poitou. Monument C.
- 92- VRIDO.RUF. P. : 0,90 g ; diam. : 12 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 7. Poitou. Monument C.
- 93- VRIDO.RUF. A/ Décentré vers la g. ; P. : 0,95 g ; diam. : 12 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 2. Poitou. Monument C.
- 94- VRIDO.RUF. R/ Décentré vers le bas ; P. : 1,25 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 2. Poitou. Monument C.
- 95- Statère or rouge. A/ Tête à dr., chevelure aquitannique, bandeau ; base du cou perlée ; fleuron en avant de la bouche ; grènetis ; R/ Cheval stylisé à dr., une grue en croupe ; annelets centrés autour d'un point ; dessous, fleurons à trois pétales ; P. : 4,44 g ; diam. : 19 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 6. Lémovices. S. III D3.
BN, 4072-4080 ; LT, pl. XIII, 4072 ; Blanchet, *RN*, 1910, p. 462, n° 1-2 ; S. Scheers, p. 65, n° 246 et Pl. XII, 246.
- 96- Obole d'argent. A/ tête à coiffure aquitannique, à droite ; décentré vers la dr. ; R/ Cheval à dr. ; au-dessus, tête ; au-dessous, point centré ; P. : 1,19 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 4. Lémovices ? Monument C.
LT, n° 4561.
- 97- Obole d'argent. A/ Tête à g., à coiffure aquitannique ; R/ Cheval à dr. ; au-dessus, tête ; au-dessous, point ; P. : 1,14 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 5. Lémovices ? Monument C.
BN, n° 4566-4570.
- 98- Obole d'argent. A/ Tête à g., à coiffure aquitannique ; ex. usé ; R/ Cheval galopant à dr. ; au-dessus, tête ? ; au-dessous, anneaulet ; P. : 1,11 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 5. Origine ? Monument C.
LT, n° 4561 ?
- 99- Obole d'argent. A/ Tête à g., à coiffure aquitannique ; R/ Cheval galopant à dr. ; au-dessus, tête ? ; au-dessous, point centré ; P. : 0,80 g ; diam. : 12 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 6. Origine ? Monument C.
LT, n° 4561 ?
- 100- Obole d'argent. A/ illisible ; R/ Cheval à dr. ; décentré vers la g. ; P. : 0,32 g ; diam. : 8 mm ; ép. : 1 mm. Origine ? Monument C.
- 101- Obole d'argent. R/ Cheval galopant à dr. ; au-dessous, anneaulet ; grènetis ; P. : 0,25 g ; diam. : 9 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 12. Pétrrocres. Monument C.
BN, n° 4311 ?
- 102- Obole d'argent. A/ Tête à dr. ; mèches droites hérissées ; style pointilliste ; tranche du cou ronde ; R/ Cheval galopant à dr. ; au-dessous, anneaulet ; grènetis ; P. : 0,19 g ; diam. : 8 mm ; ép. : 1 mm. Pétrrocres ? Monument C.
BN, n° 4311 ?
- 103- Obole d'argent. R/ Cheval galopant à dr. ; au-dessous, anneaulet pointé ; grènetis ; P. : 0,35 g ; diam. : 8 mm ; ép. : 2 mm. Pétrrocres. Monument C.
BN, n° 4311 ?
- 104- Obole d'argent. A/ Tête à g., à coiffure aquitannique ; R/ Cheval galopant à dr. ; au-dessous, anneaulet pointé ; grènetis ; P. : 0,25 g ; diam. : 8 mm ; ép. : 2 mm. Pétrrocres. Monument C.
BN, n° 4311 ?
- 105- Obole d'argent. Ex. brisé. A/ Tête à g., à coiffure aquitannique ; R/ Cheval ? anneaulet pointé ; P. : 0,20 g ; diam. : 7 mm ; ép. : 1,5 mm. Origine ? Monument C.
- 106- Bronze celtique. A/ tête à chevelure aquitannique, à droite ; décentré vers la dr. ; R/ Cheval à dr. à l'amble ; au-dessus et au-dessous, signes géométriques ; P. : 2,07 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 11. Origine ? Monument C.
- 107- Bronze celtique. Luccios. A/ Tête à dr., «Luccios» ; grènetis ; R/ sanglier à dr. ; au-dessus, étoile à cinq branches ; grènetis ; P. : 1,20 g ; diam. : 12 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 2. Poitou. Monument C.
LT, n° 4340 ; Nash, p. 261 et pl. 26, 239.
- 108- Bronze. A/ tête à gauche ; grènetis ; décentré vers la dr. ; R/ Cheval galopant à dr. ; P. : 1,32 g ; diam. : 11 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 11. Origine ? Monument C.
- 109- Bronze celtique. P. : 1,17 g ; diam. : 12 mm ; ép. : 3 mm. Monument C.
- 110- Bronze celtique. A/ Tête à dr. ; P. : 1,47 g ; diam. : 12 mm ; ép. : 3 mm. Monument C.
- 111- Bronze celtique. P. : 0,91 g ; diam. : 12 mm ; ép. : 2 mm. Monument C.
- 112- Bronze celtique. R/ Cheval galopant à dr. ; P. : 1,11 g ; diam. : 11 mm ; ép. : 3 mm. Monument C.
- 113- Bronze celtique. P. : 1,11 g ; diam. : 11 mm ; ép. : 3 mm. Monument C.
- 114- Obole d'argent ? R/ Cheval galopant à dr. ; P. : 0,97 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 2 mm. Monument C.

- 115- Demi victoriat. A/ Tête laurée de Jupiter à dr. ; R/ Victoire tenant une palme et couronnant un trophée ; P. : 1,72 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 12. Atelier : Vibo. 211-208 av. J.-C. Monument C.
BMC, n° 236 ; Crawford, 97, 1.
- 116- Quinaire. M. Porcius Cato. A/ Tête de Liber à dr. ; à g. CATO, A et T ligaturés ; R/ Victoire assise à dr. tenant une palme et une patère ; [VITRIX] ; P. : 1,82 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 9. Atelier : Afrique. 47-46 av. J.-C. Monument C.
Crawford, I, 473, et II, p. LIV, n° 18.
- 117- As de Nîmes. A/ Buste d'Agrippa à g. ; couronne rostrale ; Auguste à dr. ; IMP. DIVI F ; R/ Crocodile enchaîné à une palme, accosté d'une couronne ; COL NEM ; P. : 12,50 g ; diam. : 26 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 2. Atelier : Nîmes. Monument C.
RIC, I, 2, n° 154-161.
- 118- As de Nîmes. P. : 12,15 g ; diam. : 26 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 6. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 119- As de Nîmes. P. : 10,50 g ; diam. : 25 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 6. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 120- As de Nîmes. P. : 13,92 g ; diam. : 28 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 6. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 121- As de Nîmes. P. : 14,26 g ; diam. : 27 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 10. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 122- As de Nîmes. P. : 10,07 g ; diam. : 28 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 10. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 123- As de Nîmes. P. : 12,10 g ; diam. : 26 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 5. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 124- As de Nîmes. P. : 11,18 g ; diam. : 26 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 4. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 125- As de Nîmes. P. : 7,09 g ; diam. : 25 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 1. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 126- As de Nîmes. P. : 14,39 g ; diam. : 27 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 6. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 127- As de Nîmes. P. : 10,65 g ; diam. : 25 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 4. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 128- As de Nîmes. P. : 10,14 g ; diam. : 25 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 7. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 129- As de Nîmes. P. : 12,55 g ; diam. : 25 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 12. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 130- As de Nîmes. P. : 10,48 g ; diam. : 25 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 3. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 131- As de Nîmes. P. : 11,41 g ; diam. : 26 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 5. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 132- As de Nîmes. P. : 13,30 g ; diam. : 26 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 1. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 133- As de Nîmes. A/ Double grènetis. Traces de cisailage ; P. : 16,15 g ; diam. : 28 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 6. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 134- As de Nîmes. A/ Traces de coupure à la base des bustes ; P. : 12,24 g ; diam. : 27 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 6. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 135- As de Nîmes. R/ lisse ; P. : 9,21 g ; diam. : 28 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 6. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 136- As coupé de Nîmes. A/ Buste d'Auguste à dr. ; R/ lisse ; P. : 6,64 g ; diam. : 27 mm ; ép. : 3 mm. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 137- As coupé de Nîmes. A/ Buste d'Auguste à dr. ; R/ [N]EM ; P. : 6,33 g ; diam. : 26 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 9. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 138- As coupé de Nîmes. A/ Buste d'Auguste à dr. ; [I]MP. R/ COL N[E]M ; P. : 7,21 g ; diam. : 28 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 5. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 139- As coupé de Nîmes. A/ Buste d'Auguste à dr. ; [DI]VI F ; contremarque peu lisible inscrite dans un ovale ; P. : 6,13 g ; diam. : 26 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 5. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 140- As coupé de Nîmes. A/ Buste d'Agrippa à g. ; IM[P D]IVI [F] ; R/ NEM ; P. : 5,28 g ; diam. : 26 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 3. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 141- As coupé de Nîmes. A/ Buste d'Agrippa à g. ; couronne rostrale ; IM[P] ; P. : 5,51 g ; diam. : 26 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 2. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 142- As coupé de Nîmes. A/ Buste d'Agrippa à g. ; IM[P] ; R/ NE[M] ; P. : 5,64 g ; diam. : 25 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 1. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 143- As coupé de Nîmes. A/ Partie supérieure des deux bustes. IMP. R/ NEM ; P. : 5,74 g ; diam. : 25 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 12. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 144- As coupé de Nîmes. A/ Buste d'Auguste à dr. ; partie supérieure du buste d'Agrippa ; IMP ; R/ [C]OL NEM ; P. : 5,25 g ; diam. : 26 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 12. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 145- As coupé de Nîmes. A/ Buste lauré d'Auguste à dr. ; [DI]VI F ; R/ NEM ; P. : 6,27 g ; diam. : 25 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 9. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 146- As coupé de Nîmes. A/ Buste d'Auguste à dr. ; [DIV]I F ; R/ NEM ; P. : 5,61 g ; diam. : 26 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 10. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 147- As coupé. P. : 8,65 g ; diam. : 31 mm ; ép. : 3 mm. Monument C.
- 148- As coupé de Nîmes. A/ Buste d'Auguste à dr. ; [I]MP ; R/ COL ; P. : 4,65 g ; diam. : 25 mm ; ép. : 3 mm ; Axe : 5 Atelier : Nîmes. Monument C.
- 149- As coupé de Nîmes. A/ Buste d'Auguste à dr. ; [DI]VI F ; traces de tentatives de cisailage ; P. : 5,72 g ; diam. : 28 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 9. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 150- As coupé de Nîmes. A/ IM[P] ; R/ COL N[EM] ; P. : 4,77 g ; diam. : 23 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 6. Atelier : Nîmes. Monument C.
- 151- As coupé de Nîmes. A/ Buste d'Auguste à dr. ; [.] ; R/ NEM. P. : 5,30 g ; diam. : 25 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 8. Atelier : Nîmes. 40-27 av. J.-C. Monument C.

- 152- As coupé de Vienne. A/ Tête de César à g ; DIVI[IV]LI CAE[SAR DIVI F] IM[P] ; R/ Proue de navire à dr. ; P. : 10,14 g ; diam. : 31 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 2. Atelier : Vienne. 40-27 av. J.-C. Monument C.
LT, n° 2943 ; *RIC*, I, 43.
- 153- As coupé à la proue. R/Proue de navire à dr. ; P. : 7,02 g ; diam. : 29 mm ; ép. : 3 mm. Atelier : Vienne ? 40-27 av. J.-C. Monument C.
- 154- As de Vienne. A/ Bustes de César et d'Octavien ; DIVI [IVLI C]AE[SAR DIVI] F IMP ; R/ Proue de navire ; C(olonia) I(ulia) V(ienna) ; décentré vers le bas ; P. : 17,80 g ; diam. : 32 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 11. Atelier : Vienne. 40-27 av. J.-C. Monument C.
- 155- As de Lyon. A/ Buste d'Octavien à dr. ; [DIVI IVLI IMP CAESA]R DIVI [F] ; R/ Proue de navire ; COPI[A] ; P. : 8,73 g ; diam. : 32 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 6. Atelier : Lyon. Vers 20 av. J.-C. Monument C.
LT, n° 4669.
- 156- As coupé de Lyon ? Percé au centre. A/ Bustes de César et d'Octavien ; [DIVI] IVLI IMP CAESAR [DIVI F] ; R/ Proue de navire ; [COPIA] ? ; P. : 10,23 g ; diam. : 31 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 9. Atelier : Lyon ? Monument C.
- 157- As coupé de Lyon. A/ Bustes de César et d'Octavien ; DIVI IV[LI IMP CAESAR] DIVI F ; R/ Proue de navire à dr. ; [C]OPIA ; P. : 8,61 g ; diam. : 31 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 9. Atelier : Lyon. Monument C.
- 158- As coupé. Limé ? P. : 8 g ; diam. : 32 mm ; ép. : 3 mm. Monument C.
- 159- As coupé de Lyon ou d'Orange. A/ Buste d'Auguste à dr. ; [...]P. R/ Proue de navire à dr. ; au-dessus, dans un cercle, tête de bélier ; P. : 8,26 g ; diam. : 29 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 3. Atelier : Lyon ou Orange ? Monument C.
LT, n° 4660.
- 160- As coupé. P. : 11,81 g ; diam. : 31 mm ; ép. : 4 mm. Monument C.
- 161- As de Lyon. A/ Tête laurée d'Auguste à dr. ; CAESAR [PONT MAX] ; P. : 2,21 g ; diam. : 25 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 11. Atelier : Lyon. 10-7 av. J.-C. Monument C.
RIC, I, 2, 227-230, p. 57 ; Giard, n° 1472-1631.
- 162- As de Lyon ou d'Orange. A/ Bustes d'Agrippa et Octavien ; IMP ; R/ Proue de navire ; au-dessus, dans un cercle, tête de bélier ; P. : 17,70 g ; diam. : 29 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 3. Atelier : Lyon ou Orange ? 40-27 av. J.-C. Monument C.
LT, n° 4660 ; Giard, *RN*, 1984, p. 77-84, pour une attribution à Orange.
- 163- As de Lyon. A/ Tête laurée d'Auguste à dr. ; [C]AES[AR PONT MAX] ; R/ Autel de Lyon ; [ROM ET AUG] ; P. : 10,40 g ; diam. : 26 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 11. Atelier : Lyon. 10-7 av. J.-C. Monument C.
- 164- As de Lyon. A/ Tête laurée d'Auguste à dr. ; CAESAR AUG[USTUS DIVI F PATER PAT]RIAE ; R/ Autel de Lyon ; [R]OM ET AUG ; P. : 10,35 g ; diam. : 27 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 9. Atelier : Lyon. 10-14 ap. J.-C. Monument C.
RIC, I, n° 363, p. 91 ; Giard, n° 1744-1745.
- 165- As de Lyon. A/ Tête laurée d'Auguste à dr. ; CAESAR PONT MAX ; R/ Autel de Lyon ; [ROM ET AUG] ; P. : 9,75 g ; diam. : 26 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 12. Atelier : Lyon. 10-7 av. J.-C. Monument C.
- 166- As de Lyon. A/ Tête laurée d'Auguste à dr. ; CA[ESAR] PONT [MAX] ; R/ Autel de Lyon ; [ROM ET AUG] ; P. : 7,57 g ; diam. : 27 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 6. Atelier : Lyon. 10-7 av. J.-C. Monument C.
- 167- As de Lyon. Tibère. R/ Autel de Lyon ; [RO]M [ET AUG] ; contremarque : TIBCA ; P. : 9,25 g ; diam. : 24 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 5. Atelier : Lyon. Monument C.
- 168- As de Lyon. A/ Tête d'Auguste à dr. ; CAE[SAR PONT MAX] ; R/ Autel de Lyon ; [R]OM ET A[UG] ; P. : 9,72 g ; diam. : 24 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 11. Atelier : Lyon. 10-7 av. J.-C. Monument C.
- 169- As de Lyon. A/ Effigie à dr., Auguste ou Tibère ? R/ Autel de Lyon ; [...] ; P. : 8,15 g ; diam. : 25 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 6. Atelier : Lyon. Monument C.
- 170- As de Lyon. A/ Tête d'Auguste à dr. ; [...] ; R/ Autel de Lyon ; [...]R ; P. : 7,90 g ; diam. : 25 mm ; ép. : 3 mm. Atelier : Lyon. Monument C.
- 171- As de Lyon ? A/ Tête d'Auguste ? P. : 7,40 g ; diam. : 27 mm ; ép. : 2 mm. Atelier : Lyon ? Monument C.
- 172- As. A/ Effigie d'un empereur flavien ? P. : 9,12 g ; diam. : 25 mm ; ép. : 3 mm. Monument C.
- 173- Quadrans. Lyon ? A/ Buste lauré d'Auguste à dr. ; [IMP] CA[ESAR] ; R/ Aigle de face, ailes déployées ; [AUGUSTUS] ; P. : 2,44 g ; diam. : 18 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 11. Atelier : Lyon ? Gaule ? 10 av. J.-C ? Monument C.
RIC, I, n° 357, p. 90 ; *RIC*, I, 2, n° 227 ; Giard, *BN*, 1976, p. 54.
- 174- Quadrans. Lyon ? A/ Buste lauré d'Auguste à dr. ; [...]R ; P. : 2,20 g ; diam. : 18 mm ; ép. : 1 mm ; axe : 1. Atelier : Lyon ? S III C2, couche de démolition.
- 175- Quadrans. Lyon ? A/ Tête laurée d'Auguste à dr. ; [...] ; P. : 2,09 g ; diam. : 19 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 6. Atelier : Lyon ? Entre murs 1 et 6, couche 2.
- 176- Quadrans. Lyon ? A/ Tête laurée d'Auguste à dr. ; [I]MP CAES[AR] ; P. : 2,11 g ; diam. : 19 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 9. Atelier : Lyon ? Monument C.
- 177- Quadrans. Lyon ? A/ Tête laurée d'Auguste à dr. ; [IMP CAES]AR. R/ AUG[USTUS] ; P. : 1,82 g ; diam. : 18 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 2. Atelier : Lyon ? Monument C.
- 178- Quadrans. Lyon ? A/ Tête laurée d'Auguste à dr. ; [IMP] CA[E]SAR ; R/ AUG[USTUS] ; P. : 1,62 g ; diam. : 17 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 5. Atelier : Lyon ? Monument C.
- 179- Quadrans. Lyon ? A/ Tête laurée d'Auguste à dr. ; [...] ; R/ [AUGU]STU[S] ; P. : 1,60 g ; diam. : 16 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 12. Atelier : Lyon ? Monument C.

- 180- Sesterce d'Hadrien ? A/ Tête laurée à dr. ; [...] ; R/ Allégorie drapée, portant palme et corne d'abondance ; SC ; P. : 25,25 g ; diam. : 34 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 6. Atelier : Rome. S. IV B2.
- 181- Sesterce de Sabine ? A/ Buste féminin à dr., Sabine ? R/ Pietas assise à g., tenant patère et sceptre ; P. : 24,80 g ; diam. : 34 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 6. Atelier : Rome. 128-136 ap. J.-C. Monument B, sur le sol.
RIC, III, 1029, a ou c. Pietas ? *BMC*, pl. 98, 15. Vesta ? *BMC*, pl. 99, 3.
- 182- Sesterce des Antonins. Très usé. A/ Tête laurée à dr., Marc-Aurèle ou Commode ? R/ Allégorie drapée, tenant lance et patère ; P. : 16,95 g ; diam. : 30 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 5. Atelier : Rome. S III C2, couche de démolition.
- 183- Sesterce d'époque antonine. A/ Tête laurée à dr. ; [...] AUG [...] ; R/ Personnage drapé, tête à g. ; SC à g., T XXI (?) ; P. : 24,50 g ; diam. : 29 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 12. Monument B, couche 3.
- 184- Sesterce. A/ Effigie à dr. ; [...] AU[...] ; R/ Allégorie drapée et casquée, tête à dr. ; P. : 19,95 g ; diam. : 33 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 5. S IV B1.
- 185- As. A/ Tête radiée à dr., Marc-Aurèle ? [...] AUG [...] ; R/ Allégorie debout, tête à dr., tenant corne d'abondance ; [S]C. [I]MP XIII ou VIII ; P. : 6,82 g ; diam. : 24 mm ; ép. : 3 mm ; axe : 6. *Fanum* F.
- 186- Dupondius. Marc-Aurèle. A/ Buste radié à dr. ; [M AUREL] ANTONIN[US AUG.] ; R/ *Aequitas* debout, tête à dr., tenant balance et corne d'abondance ; [IMP VII]I COS [...]. SC ; P. : 8,89 g ; diam. : 24 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 6. Atelier : Rome. 174-175 ap. J.-C. Monument C.
RIC, II, 1232.
- 187- As ou dupondius. P. : 14,44 g ; diam. : 27 mm ; ép. : 4 mm. Monument C.
- 188- As ou dupondius. P. : 10,87 g ; diam. : 26 mm ; ép. : 3 mm. Monument C.
- 189- As ou dupondius. P. : 10,50 g ; diam. : 27 mm ; ép. : 3 mm. Monument C.
- 190- As ? P. : 9,86 g ; diam. : 27 mm ; ép. : 3 mm.
- 191- As ? P. : 8,55g ; diam. : 28 mm ; ép. : 3 mm.
- 192- As ? A/ Buste radié de Marc-Aurèle ? R/ Allégorie, tenant balance et corne d'abondance. P. : 9,68 g ; diam. : 24 mm ; ép. : 4 mm ; axe : 11. Monument C.
- 193- Follis au 1/96e. Argenté. Crispus. A/ Buste lauré à dr., cuirasse et *paludamentum* ; CRISPUS NOB CAES ; R/ Dans une couronne de laurier : VOT X ; autour : CAESARUM NOSTRORUM ; P. : 2,55 g ; diam. : 20 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 12. Atelier : Aquilée ? Rome ? 320-324 ap. J.-C. Monument C, contact terre de bruyère et remblai antique.
- 194- Bronze du Bas-Empire. Tetricus barbare ? A/ Tête radiée à dr ; P. : 0,88 g ; diam. : 13 mm ; ép. : 2 mm. 270-274 ap. J.-C. *Fanum* F.
- 195- Bronze de Licinius. A/ Tête laurée à dr., cuirasse ; IMP LICIN[...] ; R/ Allégorie tenant patère ; GENIO [...] ; P. : 3,51 g ; diam. : 19 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 11. Atelier : Lyon ? 315-316 ap. J.-C. *Fanum* G
- 196- Bronze de Constantin ? A/ Buste lauré à dr., cuirasse ; AUG [...] ; R/ Deux soldats entre deux enseignes militaires ; [...] P. : 1,21 g ; diam. : 14 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 5. *Fanum* G
- 197- Bronze de Constantin ? A/ Buste casqué à dr., cuirasse ; [...] JOMO[...] ; R/ Louve allaitant les deux jumeaux ; au-dessus, deux étoiles ; [...] ; P. : 1,77 g ; diam. : 15 mm ; ép. : 2 mm ; axe : 9. *Fanum* G

Découverte de groupes d'habitats gallo-romains aux Bouchauds

Jacques Dassié

Effectuant depuis plusieurs décennies des prospections archéologiques aériennes dans les Charentes, le théâtre des Bouchauds nous était bien connu, ne serait-ce que par son ampleur, sa beauté et la majesté de son site naturel. Ses relations avec l'environnement nous intriguaient : la présence proche d'une très grande voie romaine ajoutait encore aux incertitudes liées à son isolement. Pratiquement, nous le survolions tous les ans depuis 1972, sans résultats probants. Il est vrai que les aléas d'une vie professionnelle interdisaient le choix des périodes les plus favorables à d'éventuelles détections¹.

Effectuées à la demande de L. Maurin en 1974, puis de F. Thierry, des missions spécifiques de photographies sont restées vaines. Et cela a duré pendant deux décennies, jusqu'à ce matin de juin 1992 où, prospectant les rives de la Nouère, un affluent de la Charente, nous avons décidé de nous dérouter pour survoler une fois encore le théâtre des Bouchauds... Cette prospection était la bonne, récompensant beaucoup de préparation, d'obstination, mais aussi de chance : des traces d'habitats étaient là, effectives, présentes, abondantes, révélées par la maturation des céréales ondoyantes sous la brise d'une matinée radieuse !

1. Ce texte donne le résultat de l'analyse de la fiche n° 1434-A, concernant Les Bouchauds, de la *Banque d'Archéologie Poitou-Charentes (BAPC)*, constituée par Jacques Dassié ; les photographies qui l'illustrent représentent un choix parmi une importante série. Elles ne peuvent être publiées sans l'autorisation de l'auteur.

Saint-Cybardeaux (Les Bouchauds).

Fig. 25. — Vue générale du site, avec le théâtre au premier plan, les Champs Valentin en haut à gauche et La Grande Pièce en haut, à droite (© J. Dassié, cl. 92025-01).

Fig. 26. — La Grande Pièce. Les habitats de la parcelle n° 10 (© J. Dassié, cl. 92025-06).

Fig. 27. — La Grande Pièce. Détail des îlots d'habitats. En bas, à gauche, le bassin de la Combe des Agers (© J. Dassié, cl. 92025-08).

Fig. 28. — Les Champs Valentin. Les groupes d'habitats le long de la voie communale n° 13, sous la ligne électrique (© J. Dassié, cl. 92025-12).



Fig. 25.



Fig. 26.



Fig. 27.

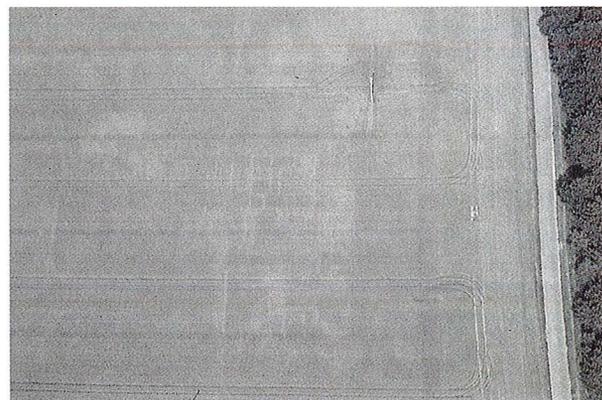
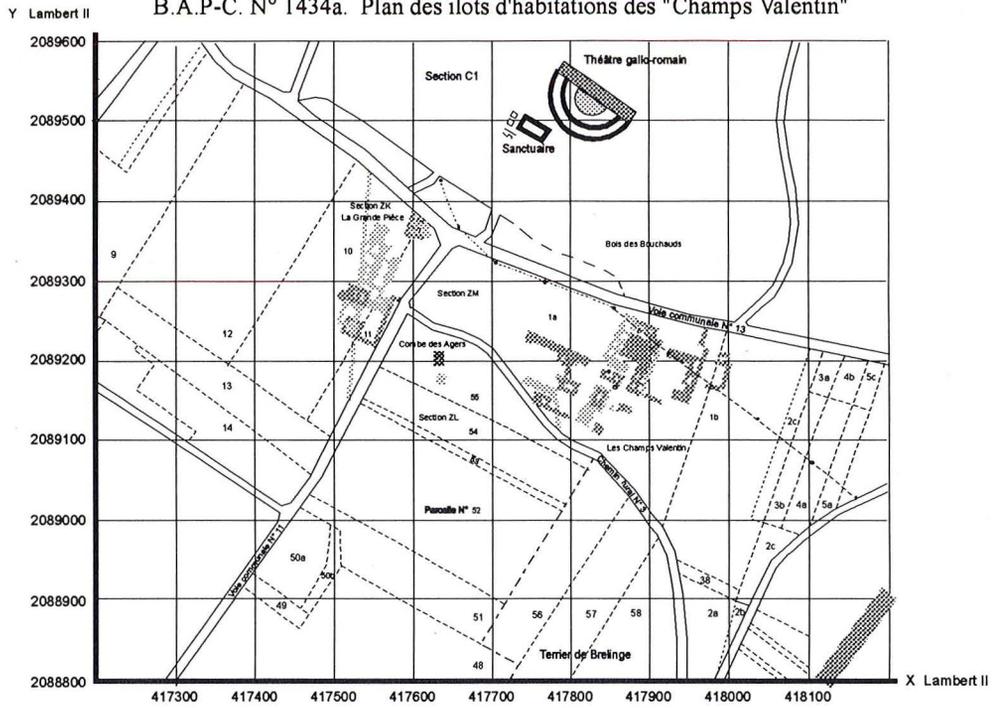


Fig. 28.

Les Bouchauds SAINT-CYBARDEAUX Charente

B.A.P.-C. N° 1434a. Plan des îlots d'habitations des "Champs Valentin"



"Champs Valentin" . Zone centrale.

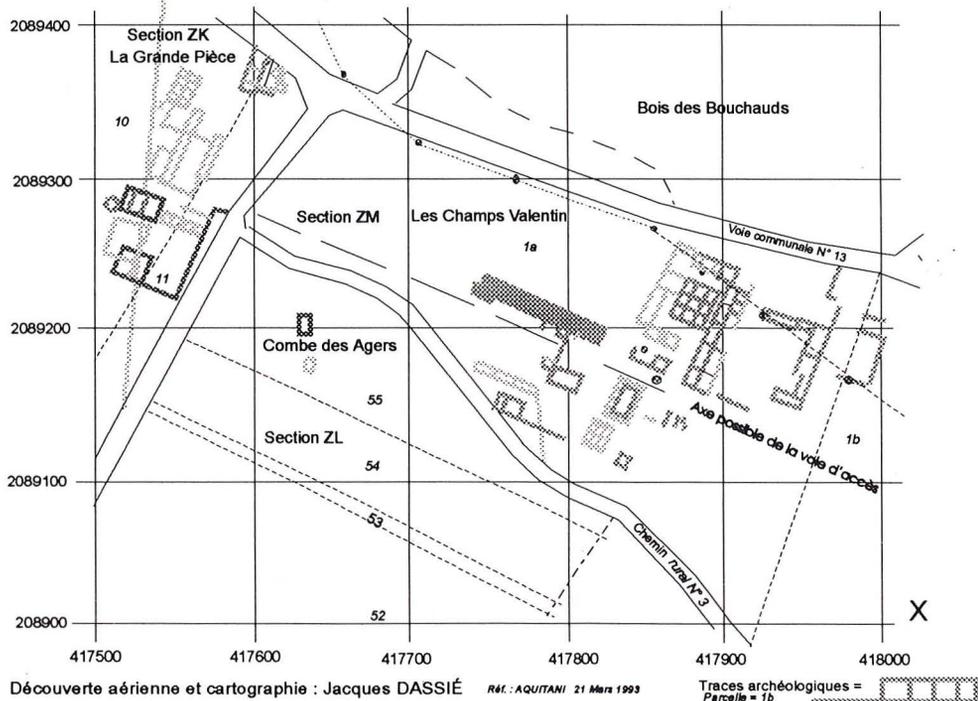


Fig. 29. — Plans

Découverte aérienne et cartographie : Jacques DASSIÉ

R41 : AQUITANI 21 Mars 1993

Traces archéologiques = Parcelle =

Mais le tracé se réduisait à des structures très fines qui disparaissaient dès que l'avion changeait d'orientation ou prenait un peu d'altitude pour des vues générales d'ensemble et de localisation (300 à 400 m). Il a donc fallu procéder par découpages successifs : les îlots d'habitations d'abord, photographiés à une centaine de mètres de hauteur, puis leur localisation par détail topographique identifiable : un chemin de culture, une ligne électrique, une route etc, permettant de rattacher le champ aux parcelles cadastrales, puis aux coordonnées Lambert des cartes de l'IGN.

Quelles observations peut-on faire en fonction de ces images et du plan général qui en a été tiré ? Il s'agit incontestablement d'îlots d'habitations dont l'orientation est commune et qui semblent s'organiser autour d'une zone tout en longueur, plus stérile (pouvant matérialiser l'axe d'une voie d'accès, rejoignant la voie romaine par le sud-est ?).

Les photographies révèlent l'existence d'une agglomération située plein sud du théâtre des Bouchauds, à des distances de 200 à 400 m de celui-ci. On a reconnu trois groupes principaux d'habitats : les deux groupes des «Champs Valentin, dans la parcelle 1a et le groupe de «La Grande Pièce», parcelle 10. Ces groupes semblent liés par

la voie d'accès présumée ci-dessus. Il semble qu'il y ait continuité urbaine entre les deux groupes, mais la délicatesse des traces détectées ne permet pas de l'affirmer. Néanmoins, on peut penser que l'habitat se continue entre les îlots créés par les lacunes de détection et que l'ensemble, inscrit dans un rectangle de 300 m sur 500, soit 15 ha, constitue une agglomération gallo-romaine. Présente-t-elle un plan orthonormé ? Il semble bien que la réponse soit positive et puisse répondre — au moins partiellement — à la définition des *insulae*.

Toutefois la finesse des tracés ne laisse pas augurer de substructures importantes dans le plan vertical, et il est possible qu'une érosion de surface, renforcée par les pratiques agricoles modernes, ait fortement diminué voire anéanti les résidus de fondations. En un tel cas — et comme à Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime) — c'est dans l'exploration de fosses ou des fossés les plus importants que peuvent résider les espoirs de découvertes d'éléments de chronologie.

A partir de ces constations physiques, nous offrons les «Champs Valentin» aux spécialistes et souhaitons que cette contribution leur permette de progresser dans la connaissance du site, de son histoire et de son nom.